

# Table des matières

|                                                                                                            |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| FICHE DE CERTIFICATION DE L'ORIGINALITE DU TRAVAIL .....                                                   | I         |
| FICHE DE CERTIFICATION DES CORRECTIONS APRES SOUTENANCE.....                                               | II        |
| DEDICACE.....                                                                                              | III       |
| AVANT PROPOS.....                                                                                          | IV        |
| TABLE DES MATIERES.....                                                                                    | VI        |
| LISTE DES TABLEAUX .....                                                                                   | VIII      |
| LISTE DES FIGURES.....                                                                                     | VIII      |
| LISTE DES ABREVIATIONS.....                                                                                | IX        |
| RESUME .....                                                                                               | X         |
| ABSTRACT .....                                                                                             | XI        |
| <b>CHAPITRE 1. INTRODUCTION .....</b>                                                                      | <b>1</b>  |
| 1.1. Généralités .....                                                                                     | 1         |
| 1.2. Problématique .....                                                                                   | 1         |
| 1.3. Objectif de l'étude .....                                                                             | 3         |
| 1.4. Importance de l'étude .....                                                                           | 4         |
| 1.5. Limites de l'étude.....                                                                               | 4         |
| 1.6. Organisation du mémoire .....                                                                         | 4         |
| <b>CHAPITRE 2. CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LA LITTERATURE .....</b>                                        | <b>5</b>  |
| 2.1. Les approches en évaluation du CEF.....                                                               | 5         |
| 2.2. Cadre conceptuel .....                                                                                | 5         |
| 2.2.1. L'exploitation agricole .....                                                                       | 5         |
| 2.2.2. Conseil, vulgarisation et vulgarisation agricole .....                                              | 6         |
| 2.2.3. Conseil de gestion et conseil aux exploitations agricoles familiales .....                          | 6         |
| 2.2.4. Appui-conseil aux exploitations agricoles .....                                                     | 6         |
| 2.2.5. Concept de Gestion.....                                                                             | 7         |
| 2.2.6. Gestion de l'exploitation agricole .....                                                            | 7         |
| 2.2.7. Sécurité alimentaire .....                                                                          | 7         |
| 2.2.8. Concept d'adoption d'un conseil.....                                                                | 7         |
| 2.2.9. Eléments de terminologie de l'évaluation .....                                                      | 8         |
| 2.2.10. Mesure des effets du conseil .....                                                                 | 8         |
| 2.2.11. Mesure des impacts du conseil.....                                                                 | 9         |
| 2.2.12. Les indicateurs de mesure d'impact et d'effets.....                                                | 9         |
| 2.3. Revue de la littérature.....                                                                          | 9         |
| 2.3.1. Genèse du conseil aux exploitations agricoles .....                                                 | 9         |
| 2.3.2. Quelques expériences du conseil aux exploitations en Afrique de l'Ouest.....                        | 11        |
| 2.3.3. Expériences du conseil aux exploitations agricoles en Afrique Centrale : cas du Nord-Cameroun ..... | 11        |
| <b>CHAPITRE 3. METHODOLOGIE .....</b>                                                                      | <b>16</b> |
| 3.1. Présentation générale de la zone d'étude .....                                                        | 16        |
| 3.1.1. Choix des zones d'étude .....                                                                       | 17        |
| 3.1.2. Zone 3 : Terroir de Mafa-kilda.....                                                                 | 18        |
| 3.1.3. Zone 5 : Terroir de Mowo .....                                                                      | 18        |
| 3.1.4. Zone 7 : Terroir de Balaza-Domayo (Kodeck) .....                                                    | 19        |
| 3.1.5. Village Langui-Tchéboa .....                                                                        | 19        |
| 3.2. Mode de collecte des données .....                                                                    | 20        |
| 3.2.1. Les données secondaires.....                                                                        | 20        |
| 3.2.2. Les données primaires .....                                                                         | 20        |
| 3.3. Analyse des données .....                                                                             | 21        |
| 3.4. Limites de la collecte des données de l'étude .....                                                   | 23        |

|                                                                                                                      |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>CHAPITRE 4. RESULTATS ET DISCUSSIONS .....</b>                                                                    | <b>25</b> |
| 4.1. Indicateurs d'évaluation du CEF .....                                                                           | 25        |
| 4.2. Caractéristiques des exploitations en CEF et celles qui ne le sont pas (NCEF).....                              | 25        |
| 4.2.1. <i>Le niveau de scolarisation des exploitants .....</i>                                                       | <i>26</i> |
| 4.2.2. <i>Le potentiel matériel et financier .....</i>                                                               | <i>27</i> |
| 4.3. Analyse comparative des effets du CEF sur l'échantillon .....                                                   | 28        |
| 4.3.1. <i>Les effets directs et indirects du CEF .....</i>                                                           | <i>29</i> |
| 4.3.2. <i>Plan prévisionnel de campagne (PPC) .....</i>                                                              | <i>29</i> |
| 4.3.3. <i>Sécurité alimentaire .....</i>                                                                             | <i>31</i> |
| 4.3.4. <i>Gestion de la trésorerie .....</i>                                                                         | <i>32</i> |
| 4.3.5. <i>Conseil individuel et projets .....</i>                                                                    | <i>33</i> |
| 4.3.6. <i>Conseil technique .....</i>                                                                                | <i>34</i> |
| 4.4. Impacts du CEF .....                                                                                            | 36        |
| 4.4.1. <i>Au niveau social.....</i>                                                                                  | <i>36</i> |
| 4.4.2. <i>Impact au niveau technique.....</i>                                                                        | <i>37</i> |
| 4.4.3. <i>Impact au niveau économique.....</i>                                                                       | <i>37</i> |
| 4.4.4. <i>Impact au niveau psychologique.....</i>                                                                    | <i>38</i> |
| 4.5. Intérêt des exploitants pour le CEF.....                                                                        | 38        |
| 4.6. Diffusion et vulgarisation de la démarche CEF.....                                                              | 39        |
| 4.6.1. <i>Information sur le CEF par les paysans n'ayant pas participé au CEF.....</i>                               | <i>39</i> |
| 4.6.2. <i>Les effets du CEF sur les exploitations des paysans NCEF.....</i>                                          | <i>40</i> |
| 4.7. Discussions .....                                                                                               | 40        |
| 4.7.1. <i>Comparaison des résultats des hypothèses de la matrice de Halley et al. aux résultats de l'étude .....</i> | <i>41</i> |
| 4.7.2. <i>Synthèse des effets et impacts du CEF.....</i>                                                             | <i>44</i> |
| 4.8. Perspectives et enjeux de l'évaluation du CEF au Nord-Cameroun .....                                            | 46        |
| 4.8.1. <i>Les attentes des adhérents .....</i>                                                                       | <i>46</i> |
| 4.8.2. <i>Les attentes des non adhérents.....</i>                                                                    | <i>46</i> |
| <b>CHAPITRE 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATION .....</b>                                                                | <b>48</b> |
| 5.1. Conclusion .....                                                                                                | 48        |
| 5.2. Recommandations .....                                                                                           | 49        |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>                                                                                           | <b>51</b> |
| <b>ANNEXE 1. GUIDES D'ENTRETIEN.....</b>                                                                             | <b>54</b> |
| <b>ANNEXE 2. MISE AU POINT D'UN QUESTIONNAIRE A PARTIR DES HYPOTHESES DE LA MATRICE DE HALLEY ET AL. ....</b>        | <b>60</b> |
| <b>ANNEXE 3. TMOIGNAGE DE QUELQUES PAYSANS CONCERNANT LE CEF .....</b>                                               | <b>66</b> |
| <b>ANNEXE 4. MATRICE DE HALLEY ET AL.,, .....</b>                                                                    | <b>67</b> |

## Liste des tableaux

|                                                                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1: Limites de la vulgarisation classique .....                                                           | 10 |
| Tableau 2 : Comparaison détaillée du training and visit et du CEF adapté aux exploitations du Nord Cameroun..... | 12 |
| Tableau 3: Exploitants enquêtés par village et selon la participation ou non au CEF. ....                        | 21 |
| Tableau 4: Quantification des revenus des exploitants.....                                                       | 22 |
| Tableau 5: grille d'inventaire et d'appréciation du CEF.....                                                     | 23 |
| Tableau 6. Caractéristiques des exploitations de l'échantillon.....                                              | 25 |
| Tableau 7 : Moyennes des évaluations de connaissances sur le CEF.....                                            | 29 |
| Tableau 8 : Effets du CEF .....                                                                                  | 29 |
| Tableau 9: Récapitulation de la grille d'analyse .....                                                           | 65 |

## Liste des figures

|                                                                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : Répartition des producteurs d'une région en fonction de leur comportement face à l'innovation ..... | 8  |
| Figure 2: Démarche progressive d'aide à la décision expérimentée .....                                         | 15 |
| Figure 3: Evolution du dispositif et de l'implication des partenaires de la démarche CEF .....                 | 16 |
| Figure 4 : Présentation générale de la zone d'étude .....                                                      | 17 |
| Figure 5. Niveau de scolarisation de l'échantillon .....                                                       | 27 |
| Figure 6 Potentiel financier des exploitants en CEF (en Fcfa).....                                             | 28 |
| Figure 7 : Note de réalisation du Plan Prévisionnel de Campagne .....                                          | 30 |
| Figure 8: Capacité d'autofinancement des exploitations enquêtées.....                                          | 33 |
| Figure 9: Comparaison des projets des exploitants de l'échantillon. ....                                       | 34 |
| Figure 10: Centre d'intérêt des exploitants pour le CEF .....                                                  | 39 |
| Figure 11: Notes sur le niveau de détention d'information sur le CEF des exploitants enquêtés.....             | 40 |
| Figure 12 : Lien entre impact du CEF et enjeux du développement.....                                           | 43 |
| Figure 13 : Mise en œuvre du CEF sur les exploitations de l'échantillon .....                                  | 44 |
| Figure 14 : Les changements dans les exploitations NCEF .....                                                  | 45 |
| Figure 15 : Impact du CEF et lutte contre la pauvreté .....                                                    | 45 |
| Figure 16: Attentes des exploitants pour le CEF.....                                                           | 47 |

## Liste des abréviations

|           |                                                                                      |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| AFD       | Agence Française pour le Développement                                               |
| APROSTOC  | Association des Producteurs Stockeurs de Céréales du Diamaré                         |
| BM        | Banque Mondiale                                                                      |
| CdG       | Conseil de Gestion                                                                   |
| CEF       | Conseil aux Exploitations Familiales                                                 |
| CIRAD     | Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement   |
| CMDT      | Compagnie Malienne de Développement des Textiles                                     |
| DPGT      | Développement Paysannal et Gestion des Terroirs                                      |
| ESA       | projet Eau – Sol – Arbre                                                             |
| FAO       | Food Agricultural Organization                                                       |
| FASA      | Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles                                        |
| FIDA      | Fonds International pour le Développement Agricole                                   |
| GIC       | Groupe d'Initiative Commune                                                          |
| GIE       | Groupe d'Internet Economique                                                         |
| ICRA      | Institut Centrafricain de Recherche Agricole                                         |
| IRAD      | Institut de Recherche Agricole pour le Développement                                 |
| IRAM      | Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de développement                |
| ITRAD     | Institut Tchadien de Recherche Agricole                                              |
| MINADER   | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural                                 |
| MO        | Main d'œuvre                                                                         |
| ONG       | Organisation Non Gouvernementale                                                     |
| OP        | Organisation Paysanne                                                                |
| OPCC      | Organisation des Producteurs de Coton du Cameroun                                    |
| PNVRA     | Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole                         |
| PNVA      | Programme national de vulgarisation agricole                                         |
| PPC       | Plan Prévisionnel de Campagne                                                        |
| PRASAC    | Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale |
| SADEL     | Service d'Appui au Développement Local                                               |
| SAILD     | Service d'Appui aux Initiatives Locales Pour le Développement                        |
| SCV       | Système de Culture sous Couvert Végétal                                              |
| SODECOTON | Société de Développement de Coton du Cameroun                                        |
| SOFITEX   | Société Burkinabé des Fibres Textiles                                                |
| UNPCB     | Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina                                  |

## Résumé

Au Nord-Cameroun, dans l'optique du renforcement des capacités des producteurs, la démarche Conseil aux exploitations familiales (CEF) a été mise en oeuvre par le Pôle Régional de Recherche Appliquée au développement des Savanes d'Afrique Centrale (PRASAC) depuis 1998. Cette approche d'appui-conseil avait pour but de susciter la réflexion des paysans en les amenant à s'interroger sur leurs pratiques, de favoriser la mesure et la prévision et d'intégrer les aspects technico-économiques dans la gestion de l'exploitation agricole. Dans le contexte actuel de la professionnalisation agricole, il est intéressant de déterminer ce que le CEF apporte réellement aux paysans pour en tirer des enseignements en matière de dispositifs d'appui-conseil adaptés aux besoins des producteurs. Cette étude, parrainée par le PRASAC, se propose d'identifier des critères et des indicateurs en vue de la mesure des impacts du CEF sur l'exploitant et sa famille.

L'échantillonnage a été fait sur la base de la participation ou non de l'exploitant au CEF. Ainsi, l'enquête a touché 83 exploitants dont 53 ayant participé au CEF et 30 autres n'y ayant jamais participé (NCEF). Ces exploitants sont répartis dans quatre villages (Mafa-Kilda, Langui-Tchéboa, Mowo et enfin Kodeck) représentant des situations diversifiées de la zone cotonnière du Nord-Cameroun. En plus de cette enquête, des entretiens ont eu lieu avec quelques conseillers du PRASAC ayant participé à la mise en oeuvre de la démarche. La méthodologie d'étude utilisée est basée sur la grille d'analyse élaborée dans cette étude pour analyser les effets et impacts du CEF.

L'analyse de la perception des effets par les paysans (auto-évaluation) a permis de mettre en évidence des changements de pratiques et de performances techniques et économiques de l'exploitation agricole. Les exploitants en CEF sont plus jeunes et mieux scolarisés. Des changements ont été enregistrés dans le domaine du plan de campagne dans 30% des exploitations en CEF contre 15% pour les exploitations NCEF ; 60% des exploitants en CEF déclarent être en sécurité alimentaire contre 50% pour les NCEF sauf en cas d'aléas climatique. Il est par contre difficile pour les exploitants que ce soit en CEF ou NCEF d'identifier l'impact du CEF au niveau de la trésorerie. Avec le CEF, petit à petit, les exploitants commencent à avoir une représentation plus claire et plus générale de leur exploitation. Le CEF a des impacts au niveau social, technique, économique et psychologique entraînant des prises des décisions raisonnées et les changements des habitudes. Pour une meilleure mise en évidence d'impacts du CEF, il serait important de mettre sur pied un suivi-évaluation en même temps que la mise en place du dispositif du CEF et ce durant tout le processus de la démarche et appliquer ainsi la matrice de Halley et al. 2006.

**Mots clés :** CEF, Nord-Cameroun, indicateurs, évaluation, impacts

## Abstract

Since 1998, there has been development in North-Cameroon by the PRASAC (Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale) as a mean to strengthen producers' capacities called CEF (Conseil aux Exploitations Familiales). The aim of this device-support approach was to enable farmers to revise their practices, encourage measures and expectations, and introduce new technical and economic aspects in the management of farms. In the actual context of professionalization, the interest is to observe what the CEF really brings to farmers, in order to get counselling in terms of device of advice-support adjusted to the needs of producers. This study, sponsored by the PRASAC intends to measure the impacts of CEF. Sampling was undertaken on the bases of the participation of the farmers to the CEF.

The sample is made up of 83 farmers, with 53 who have participated to the CEF and 30 who have never done it (NCEF). These farmers are divided into groups of 04 villages (Mafa-Kilda, Langui-Tcheboa, Mowo, and Kodeck), representing different situations of the cotton area in North-Cameroon. Moreover, some members of the PRASAC, who participated in the setting up of the CEF, were consulted. The methodology used is based on the scale analysis, using an elaborated system of evaluation to analyse the effects and impacts of the CEF. The analysis of the farmers (auto-assessment) permitted to underline changes in the technical and economic performances of the farmers.

The following results have been noted down: farmers who participated to the CEF are younger than those who did not participate and are more educated with an educational level of 44.7% as against 39% for the NCEF. Changes have been registered in the field of farm planning in 30% of CEF farms against 15% for those of the NCEF; 60% of CEF farmers declare to be in food security, against 50% for NCEF, apart from the case of climatic hazards. On the contrary, it is difficult for the farmers in CEF or NCEF to identify the impact of the CEF at the level of income. Gradually, with the CEF, farmers are now getting a more obvious and more general representation of their farms. The CEF has several impacts at social, technical, economic, and psychological levels, leading to reasoned awareness and changes in behaviours. It should be important to develop, an evaluation system at the same time with the development of the CEF device in order to show the impacts of the CEF and, during all the formalities of the process, and so apply the 2006 Halley's matrix.

**Key-words:** CEF, North-Cameroon, indicators, assessment, impacts.

# Chapitre 1. Introduction

## 1.1. Généralités

L'agriculture demeure le principal secteur économique pour les pays d'Afrique Subsaharienne. Dans ces pays, Bara (2006) relève que l'agriculture emploie plus de 60% de la population active et contribue pour 30 à 40% du produit intérieur brut (PIB). Elle y joue donc un rôle essentiel et favorable à une « croissance pro-pauvres » (Chataigner et Raffinot, 2005). Au Cameroun comme le relèvent Tchala et al. (1994) au vu de la croissance démographique, la population rurale reste majoritaire, avec comme activité principale l'agriculture. Ce secteur, qui s'appuie sur les petites exploitations familiales, est le premier employeur du pays (MINAGRI, 1999). Tchala et al. (1994) rapporte aussi que ce secteur occupe 62% environ de la population active, contribue à l'autosuffisance alimentaire du pays à plus de 90% et aux exportations à 51%. Sa part dans le PIB est de 22%. Mais ces vingt dernières années, ce secteur a lourdement souffert des politiques agricoles caractérisées par un désengagement de l'Etat et la libéralisation du marché. Legile (1999) relève ce désengagement progressif ressenti notamment dans l'approvisionnement en intrants et dans la commercialisation des produits. Il en résulte que la gestion des crédits de campagne et en partie la vulgarisation devient progressivement du ressort des producteurs et de leurs groupements, comme avec l'Organisation des Producteurs de Coton du Cameroun (OPCC-GIE).

Face à ces changements et évolutions, les producteurs ont besoin d'aide dans la compréhension et l'analyse de la situation de leur entreprise pour s'adapter. Ceci implique donc le renforcement de leur capacité de décision et de prévision dans la conduite des activités agricoles à travers la vulgarisation. Kleene (1995) rapporte qu'avec la vulgarisation, le transfert d'innovations a conduit à un développement important du Conseil de Gestion (CdG) type Chombart de Lauwe appliqué aux exploitations familiales agricoles dans les pays d'Afrique francophone. Legile (1999) souligne que le conseil de gestion mis en oeuvre est une démarche d'aide à la décision basée sur l'approche globale<sup>1</sup> de l'exploitation agricole. Ainsi, le conseil de gestion fut introduit en Afrique de l'Ouest par la recherche agricole, d'abord au Sénégal dans les années 70, au Mali à partir de 1982 et au Burkina en 1992, puis progressivement dans d'autres pays comme le Bénin (Kleene, 1995).

C'est dans cette logique, que le Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale (PRASAC) mis en place à l'initiative d'organismes de recherche de trois pays [l'Institut Centrafricain de Recherche Agricole (ICRA), l'Institut Tchadien de Recherche Agricole (ITRAD) et l'IRAD au Cameroun] a conduit depuis 1998 des opérations dites de « conseil de gestion » (CdG). Le terme conseil de gestion (CdG), à nos jours jugé trop restrictif, car connoté « comptabilité-gestion », ne reflétait pas la diversité des expériences présentées. C'est lors de l'atelier de Bohicon en 2001 (Dugué et al., 2004) qu'il a été proposé d'employer le terme de conseil aux exploitations familiales (CEF) qui recouvre plusieurs types de conseil conçus et mis en oeuvre dans des contextes différents et selon des approches distinctes, en lieu et place de conseil de gestion. Il prend en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et, si, possible, environnementaux de leurs activités » (Dugué et al. 2004). Mais, la question d'évaluation de l'impact du CEF sur les exploitations est régulièrement posée par les opérateurs intéressés et les bailleurs de fonds. Question à laquelle, il est difficile aujourd'hui de répondre en absence de méthodologie et d'outils appropriés.

## 1.2. Problématique

Au Nord-Cameroun, depuis environ une trentaine d'années le développement agricole est organisé autour de la culture du coton. Il est inscrit dans un dispositif d'encadrement principalement assuré par la Sodécoton et le ministère de l'agriculture (Legile et al. 2004). Selon Tchala et al. (1994) ce dispositif d'encadrement s'appuie essentiellement sur le transfert des messages suivant une approche de vulgarisation centrée sur la production du coton et dans une démarche dite « descendante ». Djoukam, (2003) précise que la culture du coton reste incontestablement la culture commerciale dominante de

<sup>1</sup> C'est la prise en considération de l'ensemble de la situation d'une exploitation en tant qu'entité sociale et économique : les habitants, les terres, les biens d'équipement..., ainsi que toutes les productions de l'exploitation.

la région. Elle ajoute que les revenus de cette culture sont destinés au strict minimum pour la survie de la famille.

Depuis une dizaine d'années, la filière cotonnière traverse des mutations profondes liées à la politique de désengagement de l'Etat, de privatisation et de professionnalisation des producteurs (Djamen et *al.*, 2003). Il en résulte que les producteurs doivent passer d'un statut relativement « assisté » à une prise en charge d'un certain nombre de services d'appui. Aussi, le développement d'une méthode de conseil aux exploitations est apparu comme une composante charnière des différents programmes de recherche définis au sein des projets de développement notamment au travers de l'axe « gestion durable des systèmes de production ».

Le PRASAC suivi et soutenu par la Société de Développement de Coton du Cameroun (SDCC) a mis en place une action de recherche-développement innovante de construction progressive d'une démarche de CEF qu'il s'est chargé de financer à 100%. Pour cela, il a expérimenté une démarche progressive d'aide à la décision pour les exploitations familiales. L'objectif de cette démarche participative, était de susciter la réflexion en amenant les producteurs (volontaires pour suivre le programme), à s'interroger sur leurs pratiques, à favoriser la mesure et la prévision et à intégrer les aspects technico-économiques dans leur raisonnement. Un programme souple et progressif, basé sur la technique du questionnaire, est proposé sur trois à quatre ans (Legile et *al.* 2004). Les deux ou trois premières années sont consacrées à la formation et à l'animation de groupes de paysans aux bases de la gestion, puis à la définition et l'utilisation d'indicateurs technico-économiques. Le conseil sensu stricto est mis en oeuvre à partir de la troisième ou de la quatrième année. Depuis 1999, la démarche de CEF a été mise en oeuvre et testée avec différents partenaires :

- 1999-2002 (4 ans) : Elaboration et test de la démarche par la recherche (CIRAD, IRAD, PRASAC) et le développement (DPGT): ce qui a nécessité des tests dans les terroirs PRASAC et DPGT ;
- 2003-2004 (1 an): Test de la démarche avec des opérateurs : des animateurs de secteur de l'Organisation des Producteurs de Coton du Cameroun, des agents d'encadrement de la Sodécoton, et des conseillers paysans de l'Association des Producteurs Stockeurs de Céréales du Diamaré (APROSTOC); la recherche assurant la formation des conseillers et le suivi des activités de terrain ;
- Depuis 2004 : Intervention de chefs de zone de la Sodécoton auprès des Groupements de Paysans Autogérés (ces groupements sont rattachés à l'Organisation des Producteurs de Coton du Cameroun, OPCC-GIE) ; les formations et le suivi des agents de la Sodécoton étant assurés par un bureau d'études le Service d'Appui au Développement Local (SADEL-GIE) basé au Nord-Cameroun dont le Délégué a participé à l'élaboration de la démarche par la recherche ; dans cette dernière phase, la recherche n'est pas impliquée directement.

Après ces expériences comme pour celles réalisées dans d'autres pays d'Afrique, des questions majeures en termes d'impact et d'application de la démarche CEF restent posées. Selon Havard et *al.* (2006), la pérennité d'un service dépend d'abord de son utilité sociale et économique et plus particulièrement de l'intérêt que les « financeurs » (Etat, bailleurs, OP, société de développement ...) accordent au CEF. De ce fait, il est donc important d'évaluer les activités de conseil à l'exploitation et d'en mesurer les effets et les impacts sur les exploitations directement concernées, voire leurs voisines, etc. Des tentatives antérieures n'ont pas donné les résultats escomptés (Daouda, 2002 ; Djoukam, 2003) car l'impact du CEF ne se mesure pas dans un premier temps uniquement en terme de rendement ou finances, surtout au départ des opérations de diffusion : l'impact du CdG est d'abord une amélioration du raisonnement sur fonctionnement de l'exploitation. L'amélioration de ce comportement est plus subtile à mesurer. Un groupe de chercheurs Halley et *al.*, 2006 s'est d'ailleurs penché sur cette problématique en proposant une matrice de questionnaire qui devrait faciliter l'étude d'impact.

Au delà de rendre des comptes aux financeurs et de conforter leur choix de s'intéresser au CEF (si les résultats sont positifs) l'évaluation permettra aussi de :

- mesurer ses impacts directs et indirects
- mieux piloter le dispositif de conseil ;
- le faire évoluer et l'adapter face aux évolutions du contexte économique, écologique ;



En fait peu d'équipes ont pu mener ce travail d'évaluation et de mesure d'impact qui implique de mobiliser des moyens et qui pose des problèmes méthodologiques. Les premières tentatives de suivi-évaluation réalisées par les étudiants accueillis par le Prasac (Daouda, 2002 ; Djoukam, 2003) visaient d'abord à suivre le programme de travail (ce qui a été programmé a-t-il été réalisé ?) en évaluant le nombre de formations réalisées, le taux de présence des paysans aux séances de formation, etc. Avec les critères retenus, les résultats obtenus ne montrent pas si non très peu de différence entre les exploitations en CEF et les autres. Ces résultats pourraient peut être s'expliquer par le fait que les indicateurs classiques d'évaluation des projets utilisés ne sont pas suffisamment sensibles pour mettre en évidence tous les effets et impacts du conseil. L'évaluation semi-qualitative utilisée ne rassure pas beaucoup les financeurs du CEF qui souhaiteraient voire se développer des évaluations plus quantitatives du genre « Si j'investis x dans le CEF, quelle sera la plus-value obtenue dans 4 ou 5 ans par les agriculteurs concernés et plus globalement dans la zone d'intervention » en vue de son extension.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que dans le contexte actuel de professionnalisation des producteurs, il est important de disposer d'analyses approfondies sur cette démarche, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Cependant, l'Agence Française de Développement (AFD) a confié début 2006 à l'Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM) une étude sur la mesure de l'impact du CEF et du conseil aux organisations paysannes (OP) pour l'Afrique de l'Ouest. L'étude en cours s'appuiera sur certains résultats de cette étude menée par Halley et al., (2006) dans le volet CEF pour vérifier l'atteinte des objectifs.

Mais il convient pour cette étude de se poser d'abord un certain nombre de questions à savoir :

- Quelles sont les caractéristiques des exploitations en CEF et hors CEF ?
- Quels sont les indicateurs de changement occasionnés par le CEF ?
- Les exploitations en absence du CEF agissent-ils de la même manière ?
- La matrice de Halley *et al.* (2006) peut-elle être utilisée pour évaluer le CEF à grande échelle dans le contexte Nord-camerounais ?

C'est à ces questions que l'étude en cours tentera d'apporter des éléments de réponses en s'intéressant aux expériences de CEF réalisées dans les terroirs de référence du PRASAC et Développement Paysannal et Gestion des Terroirs (DPGT) entre 1999 et 2002 car, c'est l'expérience la plus ancienne de CEF, et les paysans sont laissés à eux-mêmes depuis 5 ans, ce qui donne un recul suffisant pour mesurer des effets de la démarche.

### 1.3. Objectif de l'étude

L'étude a pour objectif global d'identifier les indicateurs qui permettent de traduire l'impact du CEF en vue d'en saisir l'effet global sur l'exploitant et sa famille.

Plus spécifiquement, cette étude consiste à :

- caractériser les exploitations de l'échantillon ;
- ressortir l'intérêt que l'exploitant accorde à la démarche reçue en évaluant l'impact du CEF sur les exploitations et leurs familles ;
- comparer les exploitations aux caractéristiques similaires qui ont participé au programme CEF, à celles qui n'ont jamais participé à ce programme ;
- enfin, vérifier la pertinence des indicateurs de mesure d'impact proposés dans la matrice par Halley *et al.* (2006) dans le cadre d'une étude similaire en Afrique de l'Ouest à ceux obtenus au cours de cette étude.

## **1.4. Importance de l'étude**

Cette étude est d'une importance double : théorique et pratique.

Sur le plan théorique, cette étude va contribuer méthodologiquement à faire progresser le raisonnement de la matrice de Haley *et al.* 2006 pour évoluer vers une mise en évidence d'impact plus élaborée de la démarche CEF.

Sur le plan pratique, cette étude permettra :

- D'une part, la mise en place des systèmes de suivi-évaluation dans le cadre des projets utilisant le CEF ; et, les résultats de cette étude seront utiles dans l'élaboration et le pilotage d'un dispositif de conseil ;
- D'autre part, recueillir l'opinion des paysans sur l'importance qu'ils accordent au CEF au quotidien : raisonnement, changements de pratiques, amélioration des performances, etc. Pour le PRASAC l'étude permettra de tirer des leçons et informations de la recherche menée et enfin de sensibiliser les organismes et bailleurs de fonds sur l'intérêt et les avantages de la démarche conseil dans les agricultures africaines dans un contexte de désengagement des Etats et de compétitivité de filières.

## **1.5. Limites de l'étude**

C'est une démarche en cours d'évaluation, aussi de nombreux effets ne seront pas facilement perceptibles, ni mesurables, comme l'amélioration des performances technico-économiques des exploitations agricoles. Effectivement, ces résultats derniers sont tributaires de très nombreux facteurs externes (climat, situation géographique, sol, etc....) et l'impact du seul « Conseil de Gestion » ne peut s'isoler de cet ensemble. Aussi, le travail effectué s'inscrit comme une étape d'un processus en construction visant à mesurer les effets et impacts des dispositifs de CEF, et qui devrait être poursuivi. En outre, de tous les changements observés sur une exploitation agricole, il sera difficile de discerner avec exactitude la part du CEF, et la contribution des autres facteurs socio-économiques et culturels.

## **1.6. Organisation du mémoire**

En dehors de ce chapitre introductif consacré au contexte de l'étude, à la problématique et aux objectifs, ce mémoire comprend quatre autres chapitres :

- le chapitre 2 présente le cadre théorique et la revue de la littérature ;
- le chapitre 3 décrit la zone d'étude, la méthodologie de collecte, de traitement et analyse des données ;
- le chapitre 4 présente les principaux résultats obtenus et leur discussion ;
- le chapitre 5 achève le mémoire sur une conclusion et des recommandations.

## Chapitre 2. Cadre théorique et revue de la littérature

### 2.1. Les approches en évaluation du CEF

Cette étude s'inscrit dans la théorie des approches de la vulgarisation. On entend par approche, un ensemble cohérent de démarches faites dans un but déterminé (Ban et *al.* 1994) soit une combinaison organisée cohérente de stratégies, de méthodes pour l'exécution de la vulgarisation agricole

L'évaluation d'une démarche peut s'appuyer sur trois approches très différentes d'après Amorim et *al.* 2005 :

- l'évaluation externe reposant sur une représentation du problème de la part de certains acteurs (services techniques de l'Etat, bailleurs de fonds) qui mettent en place une méthode et des outils sans participation des autres acteurs pour répondre aux questions qu'ils se posent. Il s'agit souvent d'évaluations plus ponctuelles conduites par un consultant évaluateur externe suivant ses propres critères ;
- l'évaluation participative qui s'appuie sur la vision des adhérents et de leurs organisations pour définir les objectifs du suivi-évaluation, les critères à utiliser, les outils à mobiliser pour collecter et analyser les données. Le niveau de participation étant variable : d'une fausse participation alibi à une véritable participation totale ;
- l'auto-évaluation : voulue, initiée, élaborée et conduite par et pour les adhérents.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'évaluation *ex post* qui est l'évaluation d'une action de développement une fois celle-ci terminée en vue de porter un jugement sur l'efficacité et l'efficacé et en tirer les leçons pour le futur. Cette évaluation se veut participative. Dans le cadre de cette étude, l'évaluation ici ne suivra pas les méthodes classiques, à savoir le contrôle de l'efficacité et celui de l'efficacité. Le but est d'identifier les facteurs de succès ou d'échec, d'apprécier la durabilité des résultats et des impacts, et de tirer des conclusions qui pourront être généralisées à d'autres actions.

### 2.2. Cadre conceptuel

#### 2.2.1. L'exploitation agricole

Selon, la Collection Microsoft Encarta (2005), l'exploitation agricole, réfère à l'agencement des structures foncières administrées par un individu ou une société qui, selon les cas, opère une dissociation entre la propriété des terres et leur exploitation ou, à l'inverse, accorde à l'exploitant un droit de propriété sur les terres qu'il met en valeur. L'exploitation conditionnant largement le niveau de revenus que l'exploitant peut tirer de son activité.

D'après Bonneville et *al.*, (1998) l'exploitation agricole est une entreprise qui produit des biens et des services en utilisant des facteurs de production (terre, travail, capital, intrants, matériels etc.) que l'exploitant combine pour obtenir des productions végétales et / ou animales en vue de satisfaire ses besoins.

Wambo (2000) précise que cette définition peut correspondre au « saaré », qui, au Nord-Cameroun est considéré comme l'exploitation agricole. Parlant de l'exploitation familiale agricole, c'est la famille qui assume au sein d'une unité familiale ou d'une exploitation, la part dominante des activités productives agricoles<sup>2</sup>, celles-ci étant destinées en priorité à nourrir et à faire vivre la famille (Havard et *al.* 2002).

---

<sup>2</sup> Et, de plus en plus, d'autres activités rémunératrices hors agriculture dans le cadre d'un système familial d'activités.

### **2.2.2. Conseil, vulgarisation et vulgarisation agricole**

Le vocable associé aux différentes démarches d'appui aux producteurs ruraux n'est pas neutre d'autant que rares sont les définitions reconnues par tous. Le conseil a en effet pour fonction d'aider le producteur à atteindre ses objectifs (Chombart et Lauwe, 1969). Il s'agit ici d'apporter un regard extérieur au paysan concernant sa situation et ses possibilités. Ce conseil pouvant prendre différentes formes : technique, économique...

Selon Legile, (1999), en Afrique on a parlé (et encore aujourd'hui) de vulgarisation terme auquel s'adjoint parfois les qualificatifs de « technique » ou « de masse » c'est un processus par lequel on rend à un public une technique, une méthode accessible par des termes simples.

Mercoiret (1994) définit la vulgarisation agricole comme le moyen de faire adopter par les producteurs des techniques mises au point par la recherche agronomique, grâce à un dispositif d'encadrement organisé à différentes échelles géographiques. Ainsi, la vulgarisation agricole part du fait qu'il existe un manque dans le domaine agricole et que la recherche se propose d'apporter des améliorations des techniques applicables par le paysan.

### **2.2.3. Conseil de gestion et conseil aux exploitations agricoles familiales**

Compte tenu des confusions sur l'interprétation des termes, il est important de rappeler le contenu des expressions : Conseil de gestion et conseil aux exploitations agricoles familiales.

Le conseil de gestion (CdG) est une méthode d'encadrement rural qui met l'accent sur la gestion des exploitations agricoles en vue d'améliorer leurs performances technico-économiques. Kleene *et al.*, (1989) définit le conseil de gestion comme suit : *"Méthode de vulgarisation qui prend en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation et cherche, en dialogue avec le paysan, un cheminement d'amélioration qui s'étend souvent sur plusieurs années."*. Pour Djamen et Havard (2000) il s'agit d'une approche d'appui au monde agricole, qui par la voie d'animateurs/conseillers, se propose de trouver ensemble avec le producteur la meilleure adéquation entre ses objectifs, ses moyens et ses connaissances pour améliorer les performances de son exploitation".

Legile (1999) définit le CdG comme étant une aide à la décision à travers un processus d'apprentissage faisant évoluer les représentations de l'agriculteur avec les étapes suivantes : prévision, action, évaluation des conséquences de la décision, de confirmation ou modification des représentations. Toutes ces considérations à l'égard du CdG permettront une clarification de ce terme.

Dugué *et al.*, (2004) rapporte que lors de l'atelier de Bohicon en 2001, le terme conseil de gestion (CdG), jugé trop restrictif, car connoté «comptabilité-gestion», ne reflétait pas la diversité des expériences présentées par les participants. D'où la proposition qu'à l'avenir, d'employer le terme de conseil aux exploitations familiales (CEF) qui recouvre plusieurs types de conseil conçus et mis en œuvre dans des contextes différents et selon des approches distinctes. De façon synthétique Dugué *et al.*, (2004) définissent le CEF comme « *une démarche globale qui renforce les capacités des paysans et de leur famille à suivre leurs activités, analyser leur situation, prévoir et faire des choix, évaluer leurs résultats. Il prend en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et, si possible, environnementaux de leurs activités* ». Le but du CEF est d'enrichir l'approche Training and Visit" (Formation et Visites) en proposant un contenu novateur, tout en respectant ses règles de fonctionnement.

### **2.2.4. Appui-conseil aux exploitations agricoles**

L'appui-conseil peut être défini comme le conseil sur toutes ses formes suivant une démarche qui se veut participative. Il recouvre plusieurs types de conseil conçus et mis en œuvre dans des contextes différents et selon des approches distinctes (Havard *et al.* 2006). Ces approches peuvent être appréhendées en terme de gestion ou de conduite de l'exploitation (CdG), en terme de technique pratiquée sur l'exploitation (conseil technique) ou même en terme technico-économique (conseil technico-économique).

### 2.2.5. Concept de Gestion

Terry et Franklin (1982) définissent la gestion comme une science et un art. « *La science de la gestion est un ensemble de connaissances systématiques permettant de comprendre les vérités générales concernant la gestion, concernant l'art. L'art de la gestion est une aptitude créatrice personnelle doublée d'une aptitude d'obtenir des résultats* ». Dans le langage courant, la notion de gestion est souvent réduite aux aspects économiques et financiers. La gestion renvoie à une problématique plus générale puisqu'elle concerne le pilotage de l'exploitation. Elle peut être considérée comme la mise en cohérence des objectifs, des moyens et des connaissances du décideur. « *Gérer, c'est la capacité de négocier avec son environnement pour mieux atteindre les objectifs souhaités* » (Brossier et al., 1997).

### 2.2.6. Gestion de l'exploitation agricole

Gérer une entreprise agricole consiste à combiner les différents facteurs de production - terre, main d'œuvre et capital - et à choisir les spéculations végétales et/ou animales, de façon à obtenir un revenu minimum de l'exploitation jusque dans ses moindres éléments (FAO, 1965). Cette définition ne prend pas en compte les activités extra-agricoles pourtant très importantes dans la plupart des pays d'Afrique Subsaharienne (Balkissou, 2000).

### 2.2.7. Sécurité alimentaire

Le concept sécurité alimentaire inclue dans sa définition deux éléments : stabilité de l'approvisionnement et l'accès aux denrées (Azoulay et Dillon, 1993). Dans une exploitation, la sécurité alimentaire peut être définie comme étant la disponibilité et l'accès permanent des populations à des quantités suffisantes d'aliments en vue de mener une vie saine et active.

### 2.2.8. Concept d'adoption d'un conseil

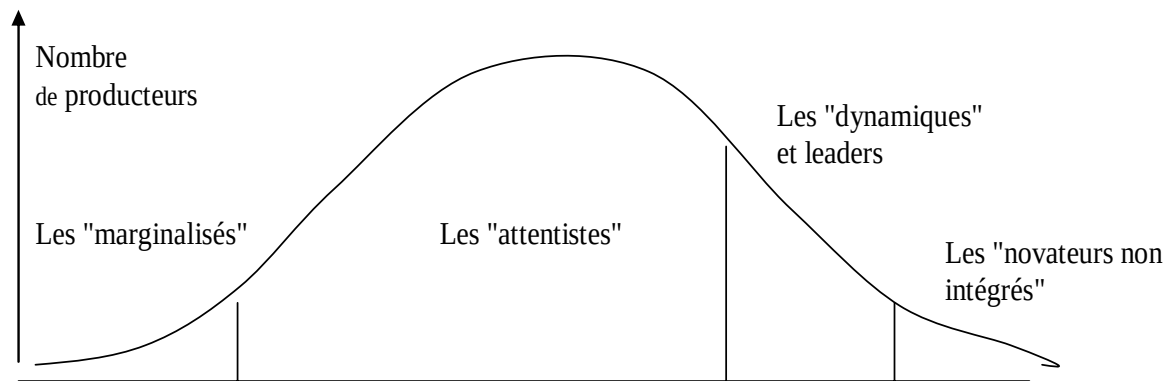
L'adoption d'une innovation<sup>3</sup> est un processus qui se passe au niveau de l'individu. Tchatchoua, (2006) définit l'adoption comme étant la décision de choisir une innovation comme étant la meilleure alternative. C'est le processus centré sur le cheminement mental de l'individu depuis la première information jusqu'à l'adoption. Ainsi, dans le cadre du conseil, plusieurs niveaux peuvent être identifiés dans le processus d'adoption notamment :

- l'exploitant accepte de prendre connaissance : ce sont les exploitants en CEF
- l'exploitant développe un intérêt particulier pour cette idée nouvelle et cherche à obtenir plus d'informations à ce sujet ;
- L'appréciation : l'exploitant évalue mentalement ce que l'application de cette idée peut apporter à sa situation actuelle et future et se décide à essayer ou non l'idée nouvelle ;
- L'adoption : l'exploitant adopte l'innovation

Mais dans le concept d'un conseil, il est difficile d'évaluer si oui ou non l'exploitant a adopté sauf un suivi-évaluation régulier permettra d'affirmer si oui ou non l'innovation a été adoptée. L'adoption de solutions techniques se fait à travers les échanges. Les sources d'informations des thèmes d'échange sont diverses : la recherche et les services techniques, les essais paysans. Les effets du CEF pourraient être ressortis selon la répartition des exploitants. Ainsi, le schéma proposé par Chantran dans les années 1970 à partir de son expérience africaine s'applique encore aujourd'hui dans beaucoup de situation d'agriculture familiale sur ce continent et même en France.

---

<sup>3</sup> Chantran (1972) décrit l'innovation comme l'introduction d'une pratique agricole nouvelle, parfois la modification d'une pratique traditionnelle, plus rarement l'adoption d'un comportement socio-économique nouveau.



**Figure 1 : Répartition des producteurs d'une région en fonction de leur comportement face à l'innovation**

Source : Chantran P., 1972.

Chantran (1972) distingue chez les agriculteurs, quatre types de comportement par rapport à l'innovation. La grande majorité des producteurs sont classés dans le groupe des "attentistes". Ils sont peu enclins à adopter des innovations et observent les résultats obtenus par les autres groupes de paysans (les novateurs, les dynamiques) avant de faire évoluer leur système de production. Les "marginalisés" constituent un groupe particulier souvent constitué de paysans âgés sans successeur, qui ne souhaitent pas évoluer et n'en ont pas réellement besoin. A l'opposé, les paysans "novateurs peu intégrés" se caractérisent par une recherche permanente d'informations, des nouveautés et par des changements techniques rapides. Le groupe des "leaders d'opinion", des producteurs "dynamiques" concerne aussi une minorité d'exploitants. Ils sont aussi à la recherche d'innovations qu'ils adoptent rapidement. A l'inverse du groupe précédent, ces producteurs sont très actifs dans les structures syndicales et professionnelles. Ils sont reconnus par les autres exploitants pour leur dynamisme et leur esprit d'ouverture et de changement.

### 2.2.9. Eléments de terminologie de l'évaluation

**Evaluation** : Halley (2006) définissent l'évaluation comme une appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficacité en matière de développement, l'efficacité l'impact et la durabilité. Ils soulignent que le terme évaluation désigne également un processus aussi systématique et objectif que possible par lequel on détermine la valeur et la portée d'une action de développement projetée, en cours ou achevée. Une évaluation devrait fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds.

**Suivi** : processus continu de collecte systématique d'informations, selon des indicateurs choisis, pour fournir aux gestionnaires et aux parties prenantes d'une action de développement en cours, des éléments sur les progrès réalisés, les objectifs atteints et l'utilisation des fonds alloués.

**Effet** : changement escompté ou non, attribuable directement ou indirectement à une action ;

**Impact** : effets à long terme, positifs ou négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non ;

### 2.2.10. Mesure des effets du conseil

La mesure des effets du conseil permet d'apprécier les changements (court et moyen terme) chez les bénéficiaires comme par exemple la modification des processus de prise de décisions au sein de l'exploitation, le changement dans les itinéraires culturels, dans les systèmes de production, l'augmentation des revenus des ménages, etc.

### **2.2.11. Mesure des impacts du conseil**

Il s'agit d'apprécier les conséquences à long terme de la mise en œuvre du CEF (avec une nuance : certains critères de court terme peuvent se prolonger sur le long terme) sur les bénéficiaires, les groupes cibles et sur le pays. Ces changements de long terme peuvent, au niveau de la région, se traduire par l'amélioration des performances des producteurs, par le développement de la région, et par conséquent la lutte contre la pauvreté.

### **2.2.12. Les indicateurs de mesure d'impact et d'effets**

Selon Halley et al. (2006), « *un indicateur est une variable simple ou complexe, quantitative ou qualitative dont le suivi et/ou la comparaison dans le temps (ou dans l'espace) permet d'apprécier ou mesurer des changements (ou des différences) intervenus* ». Le dictionnaire Encarta appuie qu'un indicateur est un élément ou donnée qui reflète l'état ou la situation (de quelque chose en particulier). Les indicateurs d'effets et d'impacts utilisés pour cette étude peuvent avoir une valeur positive ou négative, et tous n'ont pas été pré-identifiés au démarrage de l'étude. Ils devraient traduire dans l'idéal l'ensemble des changements dans les conditions de vie des bénéficiaires, ainsi que tout changement durable dans leur environnement. Ils sont quantitatifs et qualitatifs et sont pour cet effet représentatifs.

#### **a. Critères d'indicateurs d'effets**

Un effet est le résultat ou la conséquence d'une action ou d'un processus. Les effets du conseil permettent d'apprécier les premiers changements (court et moyen terme) chez les bénéficiaires comme par exemple la modification des processus de prise de décisions au sein de l'exploitation, le changement dans les itinéraires culturels, dans les systèmes de production, l'augmentation des revenus des ménages, la famille, etc. : soit des effets directs. Les changements peuvent se répertorier au niveau des voisins immédiats des adhérents et aussi au niveau de tout le village : soit des effets indirects.

#### **b. Critères d'indicateurs d'impact**

Selon le dictionnaire, un impact est une répercussion de quelque chose sur une autre. Il s'agit donc dans le cadre de cette étude d'apprécier les conséquences à long terme de la mise en œuvre du CEF. Les changements de long terme peuvent, au niveau du terroir, se traduire par l'amélioration et la réduction des risques, une augmentation des revenus, la sécurité alimentaire bref, une croissance pro-pauvre.

## **2.3. Revue de la littérature**

### **2.3.1. Genèse du conseil aux exploitations agricoles**

#### **De la vulgarisation au conseil à l'exploitation familiale. Histoire du CEF**

La vulgarisation en Afrique a souvent été conçue dans le but de faire adopter par les producteurs, grâce à des dispositifs d'encadrement, des techniques mises au point par la recherche agronomique. Le schéma de vulgarisation des sociétés cotonnières d'Afrique francophone et le système *Training & Visit* de la Banque mondiale ont longtemps répondu à ce modèle (Djoukam, 2003). Le paysan voyait son rôle réduit à l'exécution des opérations préconisées par la structure. Ces approches ont fortement contribué à la diffusion d'innovations techniques, mais elles ont rarement permis de faire remonter l'information concernant les pratiques et les objectifs des agriculteurs, préalable indispensable au diagnostic du fonctionnement de l'exploitation, donc au conseil. Aujourd'hui, les Etats et leurs bailleurs de fonds cherchent dans le cadre de nouvelles politiques agricoles à sortir des limites de la vulgarisation classique.

**Tableau 1: Limites de la vulgarisation classique**

|                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Vulgarisation<br/>« classique »</b>                            | <ul style="list-style-type: none"><li>• Diffusion de thèmes surtout techniques.</li><li>• Conseillers détenteurs du savoir : les producteurs sont des récepteurs des messages.</li><li>• Importance des démonstrations sur le terrain mais groupes rarement constitués par affinité.</li><li>• Paysans ne gérant pas les dispositifs et ne choisissant pas les conseillers.</li><li>• Savoirs paysans peu valorisés.</li><li>• Liens forts avec les recherches agronomiques publiques et/ou privées qui mettent au point les thèmes</li></ul>                                                        |
| <b>Conseil à<br/>l'exploitation<br/>familiale type<br/>Prasac</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Approche globale de l'exploitation.</li><li>• Promotion de l'agriculture familiale.</li><li>• Thèmes technico-économiques comme gestion des productions vivrières, du travail et de la trésorerie au sein des familles, gestion de terroir et fertilité des sols, etc.</li><li>• Pratiques et savoirs paysans généralement pris en compte.</li><li>• Adhésion volontaire des paysans.</li><li>• Utilisation de méthodes de pédagogie active avec des échanges entre paysans.</li><li>• Liens souvent forts avec la recherche agronomique publique.</li></ul> |

**Source :** adapté de Inter-réseaux (1996)

### **Du conseil de gestion au conseil aux exploitations familiales.**

Le conseil a pour but d'aider le producteur à atteindre ses objectifs en lui apportant un regard extérieur sur sa situation et ses possibilités. Ce conseil peut prendre différentes formes : techniques, économiques... Dans le langage courant, la notion de gestion est souvent réduite aux aspects économiques et financiers. L'assimilation entre gestion et comptabilité est d'ailleurs fréquente, position renforcée en Afrique par le fait que la dénomination « *conseil de gestion* » (CdG) renvoie souvent à des pratiques dont la finalité est la vérification des comptes des Organisations de producteurs (OP) dans un souci de transparence vis-à-vis des membres.

Pourtant, la gestion renvoie à une problématique plus générale puisqu'elle concerne le pilotage de l'exploitation. Elle peut être considérée comme la mise en cohérence des objectifs, des moyens et des connaissances du décideur. Gérer c'est décider, faire des choix en fonction d'objectifs, de moyens (atouts, contraintes) et de la perception de ce "qu'il serait possible de faire" compte tenu de ces données. À partir d'une douzaine d'expériences initiées en Afrique subsaharienne, le conseil aux exploitations familiales (CEF) recouvre une diversité d'expériences qui ont en commun de prendre en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation familiale et de chercher, en dialogue avec le paysan et sa famille, un cheminement d'amélioration qui s'étend souvent sur plusieurs années.

Le CEF est basé sur un travail de fond en étroite collaboration avec les exploitants, susceptible de porter ses fruits de façon durable : il s'agit plus d'informer et de former que de sensibiliser ou de convaincre les paysans. Ces nouvelles formes de conseils, conçues et mises en œuvre dans des contextes différents et selon des approches distinctes, s'efforcent en effet de renverser la perspective, en vigueur depuis de nombreuses années, qui faisait du technicien, adossé aux systèmes de recherche, le vecteur central du transfert de technologies vers les agriculteurs. Sans rejeter les différentes modalités de transfert de technologies à travers la vulgarisation « classique » rendues souvent nécessaires face à l'évolution rapide des techniques, le CEF permet de renforcer la capacité du producteur à maîtriser le fonctionnement de son exploitation, à améliorer ses pratiques en combinant innovations paysannes et innovations extérieures, à prendre de meilleures décisions pour atteindre les objectifs qu'il se fixe avec sa famille.

En ce sens, les démarches de type CEF peuvent utilement contribuer à la réforme des systèmes de vulgarisation classique, en dotant les producteurs de capacités à définir leurs besoins, à préciser leurs objectifs tant au niveau de leur exploitation que de leur famille, à maîtriser leurs actions et, plus largement, les processus de gestion concernant leurs unités familiales de production.



### 2.3.2. Quelques expériences du conseil aux exploitations en Afrique de l'Ouest

La démarche a été expérimentée pour la première fois au **Sénégal** entre 1973 et 1981, dans le cadre des unités expérimentales du « *Sine Saloum* ». Une équipe de chercheurs de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) intéressée par les problèmes de transfert de technologies au monde rural, a développé une méthode de CdG qui a permis d'élaborer des référentiels techniques, des modes de calculs prévisionnels et la formation du personnel de vulgarisation. Cette méthode était un instrument de la politique agricole faisant partie d'un ensemble de mesures gouvernementales en faveur de l'agriculture.

Au **Mali**, les actions de CdG mises en place à partir de 1981 dans le cadre de la recherche-développement ont produit de nombreux résultats dont les principaux sont :

- la mise au point d'une méthode standardisée et simplifiée du conseil de gestion, utilisable par les paysans eux-mêmes avec une grille d'interprétation, et susceptible de leur indiquer les solutions possibles en fonction de l'analyse chiffrée de l'exploitation ; cette démarche est utilisée par la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) ;
- la connaissance des possibilités et limites de la méthode et de son aptitude à résoudre les problèmes et besoins réels des paysans. (Havard et al. 2006)

En **Côte d'Ivoire**, c'est l'Institut Agricole de Bouaké qui crée en 1982 une cellule de gestion des exploitations agricoles. Cette cellule met au point les outils de CdG qui sont toujours utilisés jusqu'à nos jours. (Havard et al. 2006)

Après les années 1990, le CdG a été développé au **Burkina Faso** (Dugué et al. 2003). L'approche expérimentale visait tout autant l'élaboration d'outils adaptés aux besoins des producteurs que la mise sur pied d'une nouvelle technique de gestion en intégrant la dimension économique dans la gestion (Faure et al., 1996). Cette approche a permis d'entreprendre des actions de formation pour les paysans, surtout en ce qui concerne le calendrier agricole. Depuis 1998, l'UNPCB (Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina) a marqué son intérêt pour s'approprier cette méthode et a affirmé la volonté de recruter les conseillers. Le conseil en relation avec les producteurs couvrira plusieurs zones cotonnières du pays et sera donc l'un des plus importants de la sous région. Les évaluations du CdG faites au niveau de ce pays en 2006 par la Société Burkinabé des Fibres Textile (SOFITEX) montrent :

- un fort aménagement des exploitations ;
- une bonne intégration agriculture/ élevage ;
- une intensification et une diversification accentuées ;
- une augmentation du nombre des villages concernés et des paysans plus participants et actifs. Ce qui laisse donc apparaître clairement les effets positifs du CEF.

### 2.3.3. Expériences du conseil aux exploitations agricoles en Afrique Centrale : cas du Nord-Cameroun

#### 2.3.3.1. Aperçu général de quelques expériences d'appui-conseil

Dans cette partie du Cameroun, (Djoukam, 2003) rapporte que deux modèles dominants de vulgarisation existent, celui du PNVRA et celui de la Sodécoton. Le PNVRA a adopté le système initié par Benor et Baxter, proposé à la Banque Mondiale qui est le « Training and Visit » (Formation et Visites). Et la Sodécoton a adopté le modèle Top-Down (Modèle descendant). Les éléments dominants de ces deux modèles portaient sur :

- des messages sectoriels, essentiellement techniques ;
- faible prise en compte de l'échelle de l'exploitation (activités, performances...) ;
- peu de place au renforcement des capacités des producteurs.

Ainsi, les limites de la vulgarisation se faisant ressentir (faible diffusion des solutions techniques), l'insuffisance de maîtrise de la gestion de leur exploitation par les producteurs fut mis en cause ; la

prise en compte des nouveaux besoins d'appui-conseil aux exploitants pour une quête de système de production viable et durable était nécessaire. La recherche des solutions aux contraintes ainsi évoquées a abouti au test de cette démarche de conseil aux exploitations familiales telle que développée au Burkina-Faso (Dugué et *al.* 2003).

Dans le tableau ci-après, la comparaison entre le Training & Visit, système de vulgarisation mis en œuvre ces dernières décennies au Nord-Cameroun et qui est proche du système de vulgarisation des sociétés cotonnières et le conseil à l'exploitation permet de voir les similitudes et les différences entre deux extrêmes : la vulgarisation descendante (Training & Visit) et l'implication forte des paysans dans une approche participative (le CEF). Il est bien entendu qu'entre ces deux extrêmes, il existe de nombreuses approches intermédiaires. Le CEF utilisant aussi les outils de la vulgarisation pour sa diffusion.

**Tableau 2 : Comparaison détaillée du training and visit et du CEF adapté aux exploitations du Nord Cameroun**

| Caractéristiques             |                     | Système national de vulgarisation (T&V)                                                                           | Conseil à l'exploitation familiale (CEF)                                                                                                                                      |
|------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Formations sont essentielles | Agents              | Technicien Spécialisé<br>En cascade                                                                               | Tous les agents « horizontalement »                                                                                                                                           |
|                              |                     | Une fois/mois, 1 jour                                                                                             | Deux fois/an, 1 semaine                                                                                                                                                       |
|                              |                     | En salle                                                                                                          | En salle et sur le terrain                                                                                                                                                    |
|                              | Paysans             | De façon descendante des vulgarisateurs aux paysans, puis de façon participative au niveau des groupes de contact | De façon participative<br>- Entre conseiller et groupe de CdG,<br>- Entre paysans-animateurs et groupes de proximité                                                          |
|                              |                     | Oral                                                                                                              | Ecrit et oral                                                                                                                                                                 |
|                              |                     | Thèmes retenus suite à une enquête auprès des paysans                                                             | Thèmes décidés à partir d'une réflexion commune entre agents et paysans                                                                                                       |
|                              |                     | Tous les 15 jours                                                                                                 | Tous les 15 jours                                                                                                                                                             |
|                              | Groupe cible        | - Paysans contacts choisis par l'agent<br>- Extension au sein des groupes de contact                              | - Paysans alphabétisés volontaires<br>- Extension à des groupes de proximité volontaires, avec paysan-animateur                                                               |
|                              | Démonstrations      | Champs écoles collectifs                                                                                          | Champs des participants CdG                                                                                                                                                   |
|                              |                     | Essentielles                                                                                                      |                                                                                                                                                                               |
| Visites                      | Intra-village       | Aux champs écoles                                                                                                 | Aux champs des participants                                                                                                                                                   |
|                              | Inter-village       | Aucune                                                                                                            | Avant introduction de nouveaux thèmes                                                                                                                                         |
|                              | Thèmes              | - 1 à 2<br>- Essentiellement sur les cultures.                                                                    | - Plusieurs, en fonction des groupes<br>- Gestion exploitation, cultures, élevage, et aménagement de l'espace                                                                 |
| Logistique                   | Fourniture intrants | - Absente<br>- Supposée assurée spontanément par opérateurs économiques et les banques...                         | - Limitée, mais essentielle<br>- Intermédiation.<br>- Appui à un approvisionnement organisé localement, par groupes de paysans.<br>Appui direct limité selon modalité à fixer |
|                              | Collecte production | Aucune                                                                                                            | Intermédiation, et recherche de solution au niveau local                                                                                                                      |

**Source :** Inter-Réseaux 1996.

## - La Sodécoton et le DPGT

Créée en 1974, la Sodécoton assure dans toute la zone cotonnière l'encadrement des populations suivant une approche de vulgarisation centrée sur la production du Coton (Tchala et al., 1994). Tout en travaillant en étroite collaboration avec la recherche, elle utilise une approche filière. Cette approche procède par l'intégration des multiples étapes allant de la distribution d'intrants aux producteurs à la commercialisation des récoltes en passant par un suivi technique rapproché sur le terrain (Wambo, 2000). La Sodécoton s'intéresse aussi aux cultures qui entrent en rotation et en association avec le coton car elles permettent de réduire la dégradation de la fertilité des sols. L'appui aux producteurs a permis de faire passer le rendement du cotonnier de 534 kg/ha sur la période 1971 à 1975, à plus de 1200 kg/ha en 2004 (Legile et al. 2004).

Mais, les crises financières consécutives à l'effondrement des cours mondiaux du coton fibre de 1986/1987 à 1991/1992 ont conduit (Madi, 1994) à reconsidérer le rôle de la Sodécoton dans le financement et la mise en oeuvre d'actions de développement rural. Le projet d'appui au développement paysannal et gestion des terroirs (DPGT) a été conçu à cet effet en 1992, mais a effectivement démarré en novembre 1994.

Les activités du DPGT s'appuyaient sur quatre (04) volets de conseil suivants :

- professionnalisation du monde rural : appui à la structuration des organisations professionnelles, poursuite des actions de professionnalisation, formation à la constitution et à la restitution de comptes, création de centres privés de gestion, restauration et maintien de la fertilité des sols cultivés ;
- zootechnie : maintien de la couverture sanitaire par des structures vétérinaires privées, amélioration de la nutrition animale ;
- fertilité : développement de la fumure organique ;
- gestion des terroirs : actions s'inscrivant dans un cadre régional

Certaines des actions entreprises par le DPGT nécessitent l'utilisation des outils du CEF. C'est le cas du volet professionnalisation du monde rural.

## - APROSTOC

Le DPGT est à l'origine de la création des associations de producteurs stockeurs de céréales (APROSTOC). L'APROSTOC a utilisé le module du CEF sur la sécurité alimentaire en 2003, afin d'aider les paysans à disposer de suffisamment de céréales en cas de soudure. Outre l'appui à la gestion et au stockage des céréales, les conseillers paysans jouent également un rôle de conseiller technique. Ils associent à la fois la vulgarisation (diffusion d'innovations techniques aux producteurs de muskwari et de l'oignon) et l'appui-conseil (Mana 2007).

## - L'expérience du PRASAC: le Conseil à l'Exploitation Familiale (CEF)

Le CEF va au-delà de la logique de vulgarisation classique car il amène les producteurs à mieux définir leurs besoins, à préciser leurs objectifs tant au niveau de leurs exploitations que de leur famille et à maîtriser les processus de gestion concernant leurs unités familiales de production (Faure et al. 2004). La démarche de CEF a donné des résultats probants en Afrique de l'Ouest (Burkina) dans les exploitations de type familial avec ses exigences en terme de qualité et de régularité des actions à entreprendre (Kleene, 1995). Cette démarche fut testée au Cameroun

Au Nord-Cameroun, l'objectif du CEF est de susciter la réflexion des paysans volontaires, de les amener à s'interroger sur leurs pratiques, à favoriser la mesure et la prévision et à intégrer les aspects technico-économiques dans leur raisonnement (Djoukam, 2003). Au terme d'une étude sur les exploitations agricoles, trois thèmes majeurs du fonctionnement de l'exploitation ont été identifiés (Legile, 1999) : le programme prévisionnel (préparation de la campagne agricole), la sécurité alimentaire (gestion des récoltes ou stocks de sécurité) et la trésorerie (utilisation de l'argent perçu sur la vente des produits). Cette étude a également permis d'élaborer une démarche d'animation de groupes de paysans basée sur les trois thèmes cités plus haut. Cette démarche sera mise en oeuvre dès la fin de l'année 1999 (octobre) dans les terroirs PRASAC et les villages suivis par le DPGT

(Djamen et al. 2003). Cette expérimentation a touché en 2002 jusqu'à 28 groupes de paysans (soit 350 producteurs environ) dont 3 groupes de femmes. En 2003, les activités du CEF sont arrêtées dans les terroirs PRASAC et les villages DPGT (Développement paysannal et Gestion des Terroirs) avec l'arrêt des financements.

Djamen et al. (2003) notent que la démarche de CEF est étalée sur trois années minima, et adaptée au calendrier des activités agricoles des paysans. Elle va de la formation aux bases de la gestion (année 1) au conseil proprement dit (année 3) en passant par la définition et l'utilisation des indicateurs technico-économiques (année 2).

### **Mise en place de la démarche**

#### **- Profil du conseiller et animateur.**

Les critères principaux des personnes chargées de mise en œuvre du CEF étaient d'avoir un bon niveau scolaire et avoir le contact facile avec les paysans. Il fallait être ouvert au dialogue avec les producteurs.

L'animateur joue un rôle clé dans le dispositif du CEF. En effet, c'est à lui que revient la mise en œuvre de la démarche

En outre, les animateurs avaient une présence forte au sein de la communauté suscitant une motivation des paysans. Ils veillaient et réalisaient un travail d'écoute pour connaître les préoccupations effectives des agriculteurs et les aider dans la recherche des nouvelles références.

Le conseiller doit avoir des connaissances en agronomie, sur les pratiques culturales et d'élevage de la zone, des bonnes aptitudes pédagogiques et une bonne maîtrise des approches participatives et des techniques d'animation. Travaillant à temps plein, un animateur peut avoir 4 à 6 groupes à sa charge.

Ainsi donc, dans le cadre du PRASAC, les animateurs ont été recrutés au minimum au niveau Bac et BEPC pour le DPGT dont la moitié sans expérience. Certains conseillers étaient des fonctionnaires de l'IRAD. Pour la formation des conseillers et animateurs, les enseignements ont été effectués par les responsables du volet professionnalisation de l'équipe de recherche IRAD/PRASAC en charge du CEF.

#### **- Formation des producteurs aux bases de la gestion**

Cette formation, année 1, est bâtie autour de trois modules (*Sécurité alimentaire, Gestion de la trésorerie et Programme prévisionnel de la campagne agricole*) identifiés comme principaux facteurs de blocage des exploitations (Legile, 1999), et conçus pour amener les producteurs à intégrer la mesure et la prévision dans leurs pratiques. Ils sont construits à l'identique (identification des besoins, des ressources et comparaison pour étude de solutions) pour aider les conseillers et les paysans à s'approprier le raisonnement par le phénomène de répétition (apprentissage mutuel). La technique utilisée est celle du dialogue et questionnement favorisant au maximum la participation des paysans. Les enseignements ont lieu au moment le plus indiqué : Sécurité alimentaire à la période des récoltes, gestion de la trésorerie à la vente du coton et préparation de la campagne à l'approche de la saison des pluies.

#### **- Initiation aux calculs : définition et utilisation des indicateurs technico-économiques**

Durant l'année 2, l'objectif était d'amener les paysans à mieux appréhender leur situation, c'est-à-dire à minimiser leurs contraintes et prendre conscience de leurs possibilités d'action en mesurant les conséquences de leurs choix. Les producteurs sont formés à la connaissance des mesures usuelles et aux calculs. Il s'agit de consolider les acquis de la première année pour la maîtrise des outils de mesure et de prévision et d'améliorer les capacités de diagnostic et d'élaboration de référentiels techniques des paysans. Les données collectées par les paysans en année 1 lors du suivi technico-économique des cultures sont utilisées pour l'initiation aux analyses économiques : élaboration de compte de trésorerie par culture et analyses de groupe comparées aux référentiels techniques et économiques régionaux.

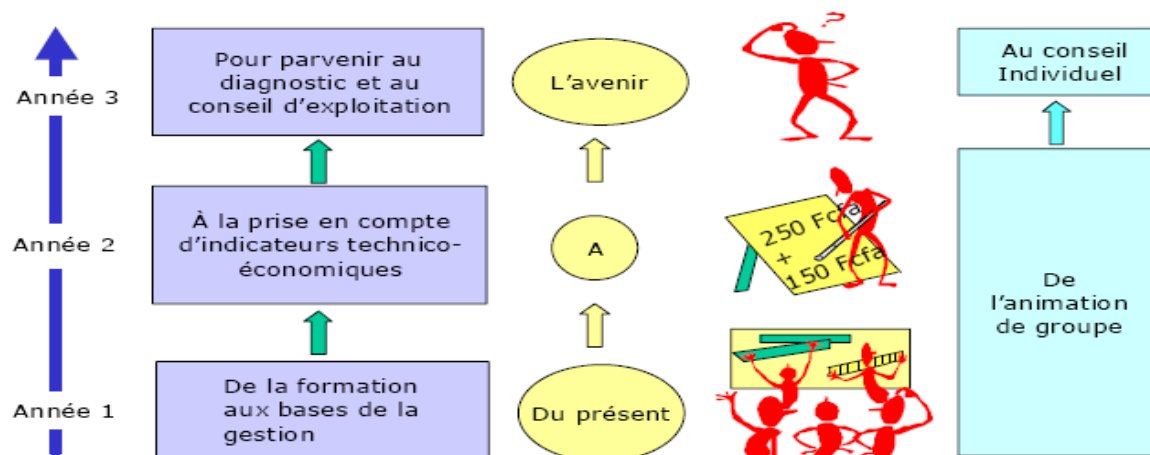
## - Le CEF stricto sensu

Après ces 2 ou 3 premières années qui ont permis que la confiance grandisse entre les paysans et les conseillers, une relation plus proche du concept de conseil va pouvoir se développer. Les animations de groupe étaient réduites, pour traiter de nouveaux thèmes intéressants la majorité des participants. L'accent était mis sur le conseil technique et les discussions et analyses individuelles ou en groupes de 2 à 3 personnes. Chaque exploitant en ce qui concerne son domaine ou activité principale recevait un conseil approprié. Pour les éleveurs, l'accent était mis sur le traitement phytosanitaire par exemple, pour les agriculteurs, l'accent était mis sur les techniques de fertilisation soit en utilisant la fumure organique, soit en renforçant le domaine de traction animale...

Le conseiller ne décide pas à la place du producteur. Il l'accompagne dans le choix et la mise en œuvre des décisions stratégiques correspondant à un plan de développement de l'exploitation (Brossier *et al.*, 1997).

Outre ces modules, les enseignements étaient accompagnés par une initiation à la prise de notes à travers le remplissage d'un carnet simplifié, inspiré de celui mis au point au Burkina Faso. L'objectif étant d'amener les participants à collecter et élaborer des données chiffrées sur leur exploitation.

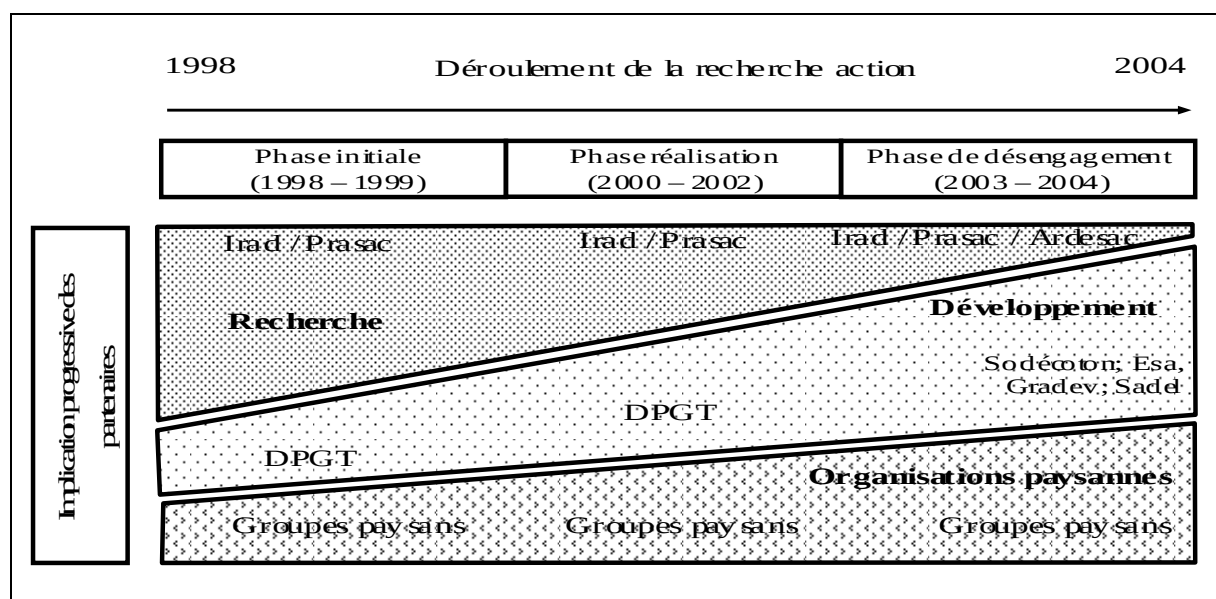
La figure 2 présente la mise en œuvre de cette démarche.



**Figure 2: Démarche progressive d'aide à la décision expérimentée**

Source: IRAD/PRASAC (1999)

Pour préserver le caractère participatif de la démarche, les paysans impliqués sont des volontaires. On distingue trois phases dans la construction de la démarche de CEF au Nord Cameroun (initiale, réalisation, désengagement) représentées dans la figure 3 ci-dessous.



**Figure 3: Evolution du dispositif et de l'implication des partenaires de la démarche CEF**

**Source :** Mana (2007) : Adaptée de l'IRAD/PRASAC (2004)

Cette démarche fut testée dans cinq des sept terroirs que compte le Prasac. Ce sont Mafa Kilda, Fignolé, Mowo, Gadas, Balaza Domayo (Kodek). Puis elle s'est étendue dans d'autres organismes et projets.

Dans le cadre du Prasac, la mise au point des outils et de la démarche de conseil s'est terminée en 2002/03. En 2007, le PRASAC a inclus dans ses activités comme dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest de procéder à une évaluation de la démarche.

L'expérience CEF du PRASAC avait été suivie et soutenue par la Sodécoton et les projets de développement associés (DPGT puis ESA). Ainsi le projet ESA s'est inspiré des principes du conseil à l'exploitation pour amener les paysans expérimentant les SCV à réfléchir collectivement sur l'adoption de ce type de système de culture. Le CEF est actuellement en phase de changement d'échelle, il est testé encore par la Sodécoton depuis 2004 cette fois avec les producteurs de coton déjà bien organisés, regroupés dans des GPA ou groupements de producteurs autonomes. Les formations et le suivi des agents de la Sodécoton étant assurés par un bureau d'études (SADEL-GIE) basé au Nord-Cameroun dont le Délégué a participé à l'élaboration de la démarche par la recherche.

## Chapitre 3. Méthodologie

Ce chapitre traite de la démarche méthodologique qui a été mise en oeuvre pour conduire cette étude. Une première partie traite du choix et de la présentation générale. Les parties qui suivent traitent de la collecte des données, de l'échantillonnage, du traitement et de la technique d'analyse des données adoptée.

### 3.1. Présentation générale de la zone d'étude

Le Nord Cameroun (provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême- Nord) est situé entre 7°30 mm et 13° de latitude nord et entre 9° et 15° de longitude Est (Donfack *et al.*, 1996). La zone cotonnière du Nord Cameroun cadre naturel retenu pour cette étude correspond aux provinces du Nord et de l'Extrême-Nord. Elles sont limitées au Nord par le lac Tchad et à l'Ouest par le Nigéria, à l'Est par le Tchad et par la RCA dans le Sud-Est. Elles couvrent une superficie de 100 500 km<sup>2</sup> soit 21,15% du territoire du Cameroun, subdivisées en dix départements (Mana, 2007).

Le PRASAC qui est le cadre structurel dans lequel s'est effectuée l'étude couvre deux provinces du Nord-Cameroun., Quatre terroirs ont été retenus à cet effet comme le présente la figure 3 ci-dessous. Il s'agit des terroirs de Mowo et de Kodek dans l'Extrême-Nord, Langui-Tchéboa et Mafa-Kilda dans le Nord du pays.

Avant de présenter quelques caractéristiques générales des zones de l'étude, il convient de présenter les raisons qui ont conduit au choix de ces terroirs.

### 3.1.1. Choix des zones d'étude

Les activités du projet PRASAC ont couvert 7 terroirs dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun représentés dans la figure 3 ci-dessus. En vu de la représentativité des zones d'étude, nous avons retenu trois terroirs de référence PRASAC et un terroir DPGT. Ces zones représentent les diversités tant climatique, hydrologique, hydrographique que humains de ces provinces. La vocation agricole est dominée par la culture cotonnière, l'élevage et par les cultures vivrières (Vall, 1996). Malgré leur diversité, les systèmes de production présentent de nombreux traits communs qui les distinguent nettement de ceux des régions forestières méridionales.

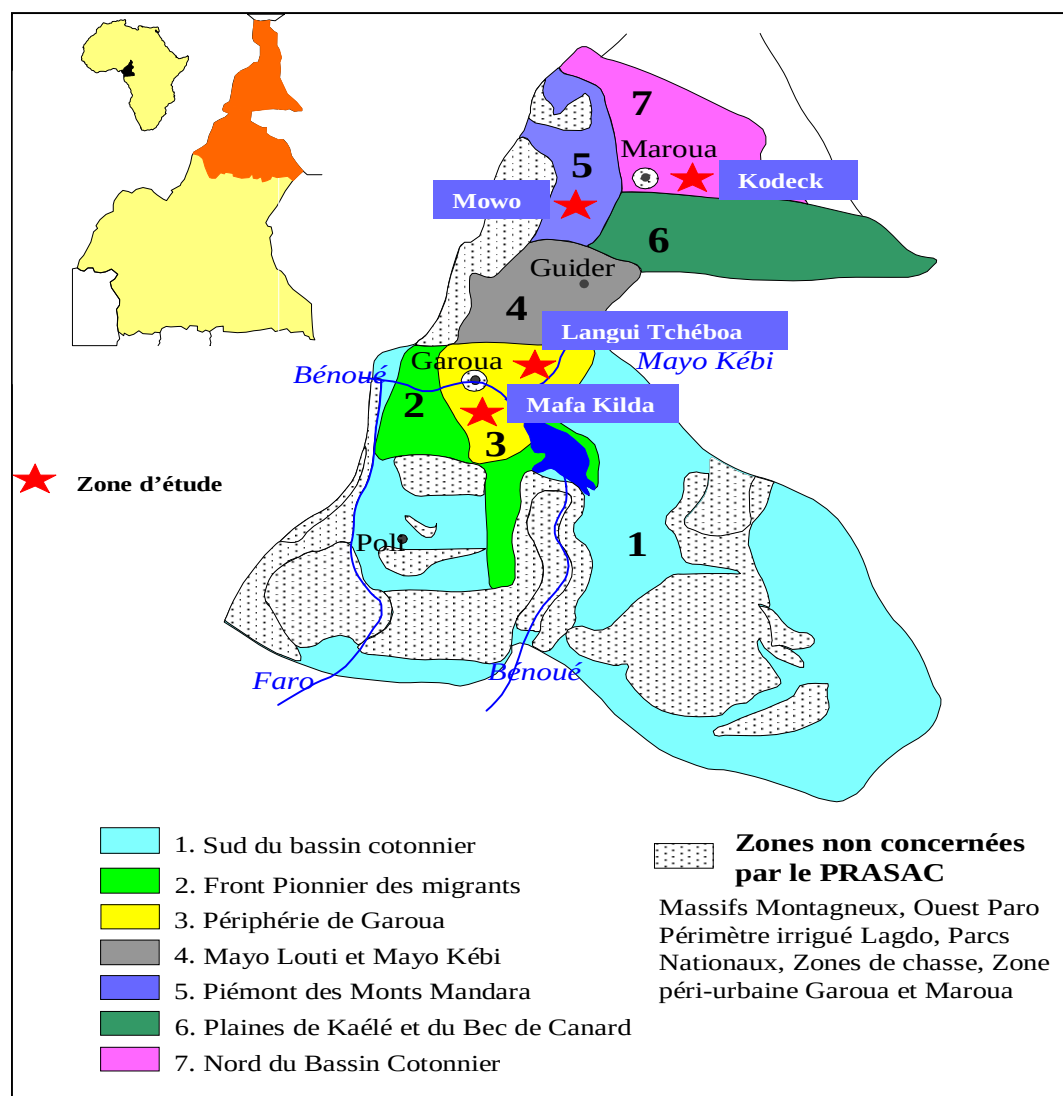


Figure 4 : Présentation générale de la zone d'étude

Source : Adaptée de la carte des Terroirs de référence du PRASAC



### **3.1.2. Zone 3 : Terroir de Mafa-kilda**

Mafa-Kilda est un village du département de la Bénoué. Il est situé à 20 km au sud de Garoua sur la route nationale Garoua-Ngaoundéré. Son territoire, de 5 km<sup>2</sup> environ est limité par deux monts, la montagne de Ngobara à l'Ouest et celle de Mafa-Kilda à l'Est, et deux bas-fonds au Nord et au Sud. La pluviométrie de cette zone est comprise entre 900 et 1000 mm par an (PRASAC, 2005). C'est un village qui connaît le passage de plusieurs chercheurs à cause de sa situation géographique proche de l'IRAD. Et dans le cadre du CEF, ce fut le premier village retenu pour le test du dispositif.

Les sols sont de quatre types, selon leurs caractéristiques et leurs vocations, d'après les agriculteurs :

- djarendi ou sols sableux, majoritaires à Mafa-Kilda et pratiquement cultivés en continu (arachide, maïs, coton et niébé) ;
- faux hardé ou sols caillouteux (coton, sorgho) ;
- loopé sols plus argileux (maïs, coton, sorgho) ;
- wayam ou jardins et bas-fonds (riz, canne à sucre, macabo, patate, manioc, fruitiers, bananiers, et légumes).

Les terres sont considérées comme très dégradées. Les causes de la dégradation semblent connues : disparition de la jachère, érosion intense et fertilisation insuffisante. Le terroir de Mafa-Kilda est essentiellement agricole. Il ressort également de l'étude menée par l'IRAD en 2005 que, les exploitations agricoles recensées du village de Mafa Kilda sont au nombre de 170 comptant en moyenne 6 personnes par exploitation dont 3,1 considérées comme actives. Le système de production est essentiellement tourné vers la production de céréales (vivrier et vente), de légumineuses (arachide) et de coton (vente). Compte tenu des difficultés de la filière coton, les producteurs diversifient leurs spéculations en développant la culture de l'arachide (essentiellement vendu) et l'élevage qui constitue une opportunité de thésaurisation (investissement facilement mobilisable). On constate également une forte prospection d'autres opportunités de revenus comme les cultures de bas fond (riz, canne à sucre, patates, etc...)

L'exploitation moyenne totalise une superficie de 1,93 ha répartie principalement entre l'arachide (37% de la superficie), le coton (31%) le maïs (21%). Les autres cultures (niébé, sorgho, riz) restent marginales. La diversification vers l'élevage est une caractéristique forte du village qui est entouré de trois campements d'éleveurs Peulhs Mbororo sédentarisés. La plupart des paysans sont autosuffisants en céréales, et commercialisent quelques excédents, et beaucoup de coton. Ce village est composé surtout de migrants et ses particularités sont la forte cohésion sociale et le dynamisme de sa population. La langue la plus couramment employée est le mafa, mais presque tous les habitants parlent aussi le fulfuldé. Les religions présentes sont le protestantisme, le catholicisme, l'animisme et l'islam.

### **3.1.3. Zone 5 : Terroir de Mowo**

Mowo est un Lawanat du canton de Mokong dans l'arrondissement de Mokolo, département du Mayo-Tsanaga. Il est situé à 40 km de Maroua, au confluent des mayos Gudul et Tsanaga, à proximité de la montagne de Mokong, sur l'axe routier Maroua-Mokolo. Ce village appartient au département du Mayo Tsanaga faisant partie lui même de la province de l'Extrême nord. C'est un terroir des piedmonts, caractérisé par un climat soudano-sahélien, une pluviométrie moyenne annuelle de 900 mm étalée entre les mois de Juin et Septembre. Les enquêtes exhaustive menées par le PRASAC en 2005 montrent que : ce terroir compte 210 ménages et est peuplé de 1409 habitants qui sont des ethnies Mofou (88%), Guiziga (8%), Peulh (2%), Gadala et autres (2%). Suite à la saturation du terroir, la population a tendance à se stabiliser depuis 1995 qui comptait 1350 habitants et 180 ménages. Sur le plan religieux, 75% de la population est d'obédience chrétienne, 21% suivent le culte des ancêtres et 4% l'islam.

Les principales activités humaines à Mowo se regroupent en six catégories : agriculture, élevage, stockage, transformation et vente des produits agricoles, ainsi que les activités extra agricoles. Les principales cultures pratiquées sont : le sorgho de saison des pluies (mil), le cotonnier, le sorgho de saison sèche (Mouskwari), l'arachide et le niébé. Comme autres cultures, on peut citer les oignons, le maïs, voandzou et les cultures de jardin (tomate, laitue, aubergine, gombo, oseille de guinée etc.). Les



enquêtes sur la structure des exploitations réalisées en octobre 2005 montrent que 85% des ménages exploitent 0,25 à 3 ha de terrain. Le parcellaire estimé à 450 ha n'a pas significativement changé depuis 1990.

Pour assurer la sécurité alimentaire de leurs familles et obtenir un revenu d'appoint, bon nombre de paysans se lancent dans la culture du mouskwari hors terroir (à Maraf et Gazawa). Les espèces élevées sont les ovins et caprins, la volaille, les asins, bovins et porcins. Mowo dispose de deux magasins de stockage des produits agricoles (sorgho, maïs, arachide) appartenant à deux GICS. Les frais de stockage d'un sac de grains varie de 100 frs à 250 frs selon l'appartenance ou non de l'intéressé (e) aux GICS. Cet argent sert à supporter le salaire du gardien. Au niveau du terroir, nous avons le petit commerce, les petits métiers locaux (tailleur, forgeron, mécanicien, etc...), les activités religieuses (prédication, catéchèse,...), les activités liées à la santé, à l'éducation et l'encadrement des producteurs de coton. L'encadrement en matière d'appui au développement et de vulgarisation existant dans la zone est apporté par la Sodécoton, le PNVA et l'IRAD.

### **3.1.4. Zone 7 : Terroir de Balaza-Domayo (Kodeck)**

Kodeck est un village appartenant au Terroir de Balaza-Domayo arrondissement de Maroua, province de l'Extrême-Nord Cameroun. Ce village appartient également au zonage DPGT. Il est situé à 25 Km de la ville de Maroua (Dugué, 1994). La pluviométrie varie autour de 800mm par an ce qui constitue une limite pour les cultures. Le système d'élevage est traditionnel limité par le manque du pâturage. Dugué, 1994 souligne que l'assolement est dominé par une trilogie de culture coton, muskwaari et sorgho pluvial (djigari). La pression foncière est élevée, il n'y a pratiquement plus de terres disponibles. La superficie cultivée moyenne par exploitation est de 2,2 ha.

Balaza Domayo est un village *Foulbé* peuplé par le groupe particulier des *Suudu Deembo*. Il n'existe pas d'organisation paysanne propre au village. Les associations villageoises sont sous la tutelle des chefs et l'agent du DPGT. Ce village a bénéficié de l'appui de la Sodécoton dans la culture du coton. L'action du DPGT et du PRASAC a aidé à la mise en place et la gestion d'un grenier communautaire en vue d'assurer la sécurité alimentaire. Ce village n'a pas bénéficié de l'assistance apportée dans le cadre du Programme national de vulgarisation agricole (PNVA).

### **3.1.5. Village Langui-Tchéboa**

Langui-Tchéboa est un village de l'arrondissement de Pitoa, département de la Bénoué province du Nord. Il est situé à 45 km à l'Est de Garoua. Ce village est une zone DPGT. Son territoire est limité au Nord et au Sud par une chaîne de montagnes, au Nord-Est par Adoumri, au Sud-Est par Bé et à l'Ouest par Pitoa. Le climat est du type soudano-sahélien avec une longue saison sèche (7-8 mois) et une courte saison de pluies (4-5 mois). La pluviométrie moyenne annuelle est de 1068 mm (Hamadou, 2002). La température varie au cours de l'année (41,8°C pour le mois le plus chaud et 20,4°C pour le mois le plus froid) ce qui donne une moyenne annuelle de 36,1°C.

Les sols sont de trois types, selon leurs caractéristiques et leurs vocations, d'après les agriculteurs :

- faux hardé ou sols peu sableux (coton, sorgho) ;
- loopé sols plus argileux (maïs, coton, sorgho) ;
- wayam sols des bas-fonds (oignons, fruitiers, et légumes).

La population de ce village est constituée en majorité des Guizigas, des Guidars, des Toupouris, des Moundangs et des Dabas. Ces populations sont principalement des émigrés venus de la province de l'Extrême-Nord à la recherche des terres cultivables. Les religions présentes sont le christianisme, l'animisme et l'islam. L'agriculture est l'activité dominante de cette zone. En effet, la disponibilité en terre est un atout pour le développement de ses activités. Dans ce village, les activités du CEF ont été conduites par la Sodécoton à travers le DPGT dans le cadre de ses activités de vulgarisation. Les modules de CEF utilisés par le Prasac y sont repris.

## **3.2. Mode de collecte des données**

### **3.2.1. Les données secondaires**

Les données secondaires sont des données existantes. La collecte a mobilisé plusieurs sources d'informations : l'analyse documentaire, autrement dit les lectures exploratoires (rapports d'activités, comptes rendus, mémoires, revues, les bases de données) à l'IRAD, sur Internet et autres services de l'encadrement agricole.

### **3.2.2. Les données primaires**

Ces données ont été recueillies au moyen des observations et des entretiens individuels. Un guide d'entretien a été conçu pour initier et orienter l'entretien (cf. annexe 2). La conception du guide d'entretien était adaptée aux objectifs spécifiques de cette étude. Ce guide a nécessité des entretiens avec certains conseillers du PRASAC qui faisaient parti du staff chargé de la mise en œuvre et formation des paysans sur le CEF. Ensuite elle a nécessité une descente exploratoire dans le village Mafa-Kilda. De plus, nous avons recueilli plusieurs autres informations à partir de l'observation directe.

Les enquêtes de terrain se sont étalées sur la période allant du 31 mai au 01 Août 2007. Avant cette période, nous avons effectué des descentes exploratoires de mise au point du questionnaire.

#### **3.2.2.1. Enquêtes exploratoires dans le terroir Mafa-kilda**

Les termes de référence de cette étude n'ont été définis qu'après les entretiens exploratoires avec les paysans en CEF et les paysans n'ayant pas fait du CEF (NCEF). Cela a nécessité plusieurs rencontres de concertation avec l'encadreur du projet. Au début, il était question pour le PRASAC d'évaluer la démarche qu'il a mise sur pied au Nord Cameroun ceci en vue de justifier les activités menées pour une extension de cette démarche. La descente d'introduction du stagiaire à Mafa-Kilda, avec l'aide d'un formateur de la démarche, a permis effectuer des entretiens avec le délégué de la Sodécoton qui était à l'époque également membre actif du CEF, puis pour éviter les problèmes purement politiques qui existent dans ce village (présence de deux chefs traditionnels, un a été nommé par les autorités politiques et l'autre est le successeur du premier chef) le technicien d'agriculture qui était à la fois mon guide a conseillé de ne pas aller chez aucun des chefs. C'est ainsi que pour étendre nos entretiens et obtenir des informations relatives au CEF, nous nous sommes rendus tour à tour chez les membres qui d'après le guide étaient les plus actifs du village. Cette première phase sur le terrain a permis de vérifier certaines informations bibliographiques dont nous disposions sur la présentation du CEF.

Plusieurs enquêtes exploratoires ont été nécessaires pour mieux cerner le problème de l'évaluation du conseil, et élaborer un guide d'entretien. Les entretiens avec les acteurs (producteurs en CEF), ont permis des échanges autour des changements occasionnés par le conseil. Ces entretiens, de type semi-directifs, reposaient sur les questions : « quels effets et impacts (ou changements) mettriez-vous en avant pour montrer l'intérêt du conseil ? Quel(s) mode(s) de mesure proposeriez-vous pour montrer ces changements ? ». Les adhérents ont évoqués de nombreux changements liés à l'exploitant lui-même, à son milieu familial, à son exploitation.

#### **3.2.2.2. Le guide d'entretien**

Le guide d'entretien a été administré aux paysans ayant suivi la démarche CEF et aux paysans n'ayant pas fait parti du CEF. Il était composé de deux grandes parties. La première portait sur la connaissance des enquêtés (des CEF et NCEF) et sur leurs connaissances du CEF. La seconde partie était consacrée à l'impact du CEF. Les paramètres cernés pour les différentes catégories se résument comme suit :

##### **- Exploitations prises en CEF:**

Définition du CEF ; application du CEF ; impact CEF ; appréciation de la méthode et impacts sur l'exploitation.

### - Exploitations non prises en CEF :

Définition du CEF ; source d'information sur le CEF ; contacts avec les exploitations prises en CEF ; application thèmes techniques suite au CEF ; appréciation et impact de la méthode.

#### 3.2.2.3. Outils de collecte des données

La principale méthode de recueil des informations étant l'entretien, le but consistait à obtenir le maximum d'informations possible. Le matériel ayant servi à cet effet était : des bloc-notes ; des stylos à bille et des crayons ordinaires ; le matériel de camping et la boîte à pharmacie, un guide..

#### 3.2.2.4. Echantillonnage

Les activités CEF ont touché environ 300 producteurs répartis dans les 7 terroirs de référence PRASAC et DPGT entre 1998 et 2003. L'ensemble des groupes de paysans ne peut être pris en considération dans cette étude en raison des contraintes de temps et des moyens disponibles. Un échantillon sur quatre terroirs a été retenu (Mafa-kilda, Mowo, Kodeck par Balaza Domayo et le quatrième est un terroir DPGT Langui Tchéboa). La situation de référence est obtenue par un échantillon de population non touchée par le conseil et comparé à un échantillon de bénéficiaires du conseil (tableau 3).

**Tableau 3: Exploitants enquêtés par village et selon la participation ou non au CEF.**

|                | Exploitants CEF | Exploitants NCEF | Total |
|----------------|-----------------|------------------|-------|
| Mafa-Kilda     | 14              | 20               | 34    |
| Langui-Tchéboa | 14              | 6                | 20    |
| Mowo           | 14              | 2                | 16    |
| Kodeck         | 11              | 2                | 13    |
| Total (83)     | 53              | 30               | 83    |

Source: résultat de l'étude

**Légende :** Exploitants CEF : pour les exploitants ayant suivis la formation sur le CEF ; Exploitants NCEF : pour les exploitants n'ayant pas le CEF.

### 3.3. Analyse des données

Les données recueillies ont été dépouillées manuellement d'abord et codifiées ensuite pour subir un traitement. Ces données ont été saisies et analysées sous SPSS, logiciel de traitement statistique, et sous Excel. Les outils utilisés ont été les statistiques descriptives (somme, moyenne, pourcentages, mise en classe, etc.) et les indicateurs économiques (revenu agricole des exploitants, capacité d'autofinancement et valeur estimée du capital des exploitations).

Par tirage aléatoire, 30 exploitants en CEF ont été pris en compte pour les comparaisons. Les exploitations en CEF à comparer sont ceux qui ont été choisis par un choix aléatoire avec le logiciel WINSTAT. Enfin, il est question de ressortir l'influence du CEF le plus pertinent en utilisant des indicateurs qui sont soit quantitatifs soit qualitatifs.

- l'indicateur qualitatif se rapporte généralement à une échelle de valeur qui permet d'établir des hiérarchies ; il permet de recueillir les opinions des acteurs sur un critère ;
- l'indicateur quantitatif renseigne un critère que l'on peut observer (existence, absence) ou mesurer ; il permet des comparaisons d'un lieu à l'autre, d'un exploitant à un autre selon qu'il soit CEF ou NCEF. Son renseignement porterait sur une donnée précise collectée à partir de la déclaration ou l'estimation donnée par l'enquêté. Ce qui implique une quantification des revenus des exploitants.

**Tableau 4: Quantification des revenus des exploitants**

| Rubrique                                                    | Estimation (en Fcfa)                                    | Exploitant |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------|
| Revenus de la campagne                                      | $\Sigma X_1 \text{ à } X_n$                             |            |
| Revenus ventes produits agricoles                           | $X_1$                                                   |            |
| Revenus vente coton                                         | $X_2$                                                   |            |
| Revenus activités extra-agricoles                           | $X_3$                                                   |            |
| Revenus ventes des animaux                                  | $X_4$                                                   |            |
| Autres : à préciser                                         | $X_n$                                                   |            |
| Dépenses annuelles                                          | $\Sigma Y_1 \text{ à } Y_n$                             |            |
| Dépenses activités agricoles estimées (production végétale) | $Y_1$                                                   |            |
| Dépenses en production animale                              | $Y_2$                                                   |            |
| Autres :                                                    | $Y_n$                                                   |            |
| Dépenses familiales (santé, scolarité, alimentation...)     | $Y_3$                                                   |            |
| Revenus monétaires disponibles                              | $\Sigma X_1 \text{ à } X_n - \Sigma Y_1 \text{ à } Y_n$ |            |
| Capacité d'autofinancement                                  | $\Sigma X_1 \text{ à } X_n - \Sigma Y_1 \text{ à } Y_n$ |            |

**Source :** Résultats de l'enquête

Ce bilan est une estimation des actifs à court terme uniquement du fait des difficultés qu'ont les paysans à renseigner sur les actifs à long terme. Les actifs circulant n'ont pas pu être renseigné par les exploitants. La valeur des stocks considérée équivaut au prix du marché au moment de l'enquête. Pour les animaux comme le bétail, le nombre total a été converti en unité gros bétail tropical (UBT). *1UBT sensiblement égale à 200Kg est estimé à 100000 Fcfa*. La valeur des animaux de la basse cour n'a pas été prise en considération. Pour les caprins et les ovins, seul les animaux qui peuvent faire l'objet de vente sont généralement considérés par les exploitants. Leur valeur estimée à 10000 Fcfa par tête.

*Le revenu monétaire disponible* a été obtenu par calcul entre les recettes et dépenses totales de la campagne passée. Ceci en faisant la somme des estimations de la valeur monétaire des productions végétales, plus les ventes réelles des animaux, les recettes des travaux hors exploitation (traction animale, main d'oeuvre) les revenus tirés des activités extra-agricoles et la valeur potentielle des stocks destinés à la vente en période de soudure.

*La capacité d'autofinancement* renvoie aux recettes de toutes les activités de l'exploitant plus la valeur de stocks au moment de l'enquête moins toutes les dépenses de l'exploitant. Cette capacité permet de vérifier si l'exploitant peut réaliser des projets et être à mesure de rembourser les dettes contractées. Par revenu monétaire disponible nous entendons simplement les recettes moins les dépenses liées aux activités agricoles uniquement.

*La vision globale de l'exploitation* est le résultat d'une appréciation obtenue suite aux données de l'exploitation fournies par l'exploitant sur l'ensemble des données requises par l'étude.

#### **Les modalités d'évaluation :**

Afin d'évaluer la qualité de compréhension, une petite évaluation a été mise en place lors de l'entretien. Elle divise les thèmes de formation en rubrique ou sous thème. L'évaluation est notée sur 5 points pour chaque rubrique constituant le thème et à chaque fois savoir si les paysans ont compris l'essentiel de la formation et ont retenus les grandes idées du programme qui leur a été dispensé. La notation s'est effectuée comme suit :

- 0 = Connaissances inexistantes. La personne n'a pas suivi la formation ou ne sais pas du tout expliquer.
- 1 = Très peu de connaissances sur le sujet, notions très vagues, partiellement énoncées. Beaucoup d'hésitations.

- 2 = Assez peu de connaissances, connaît certaines notions mais explication encore incomplète. L'enquête n'a pas retenu l'essentiel.
- 3 = Exprime la moyenne. La personne a compris l'essentiel et l'exprime assez clairement et a retenu les grandes idées, les intérêts pour le chapitre.
- 4 = bonne explication, presque exhaustive, exprime clairement les intérêts et but de chaque étape et la manière de procéder.
- 5 = excellent niveau d'explication, exhaustif et très précis.

Les différentes rubriques qui composent les thèmes :

- le PPC : (la détermination des besoins, la détermination des ressources, le comparatif entre besoins/ressources et la mise en place des objectifs de la campagne, le suivi des cultures : financiers nécessaires ; la notation des résultats est appréciée par une note allant de 0 à 20 points ; chaque rubrique valant 5 points) ;
- la sécurité alimentaire : production connue, besoins estimés, déficit ou excédent connus, et solution : ce qui donne également droit à une note allant de 0 à 20 points ;
- la trésorerie : entrées notées, sorties notées ou estimées donnant également droit à une note allant de 0 à 20 points ;
- le conseil technique : connaît le meilleur type de fertilisation, les semences améliorées ;
- réalise les projets : projets réalisés, projets prévus, moyens et stratégies : ce qui donne droit à une note allant de 0 à 20 points.

**Tableau 5: grille d'inventaire et d'appréciation du CEF**

| Rubrique                                | Notes                                                          | Exploitants |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------|
| Plan Prévisionnel de Campagne           | $X_1$                                                          |             |
| Sécurité Alimentaire                    | $X_2$                                                          |             |
| Trésorerie                              | $X_3$                                                          |             |
| Gestion de l'exploitation               | $X_4$                                                          |             |
| Réalisation des projets                 | $X_5$                                                          |             |
| Conseil technique                       | $X_6$                                                          |             |
| Notes totales                           | $\Sigma X_1 \text{ à } X_6$                                    |             |
| <b>Centre d'intérêt des exploitants</b> | <b>en %</b>                                                    |             |
| Technique                               | $X_7 = (X_1 + X_6) / \Sigma X_1 \text{ à } X_6 \times 100$     |             |
| Economique                              | $X_8 = X_3 + X_4 + X_5 / \Sigma X_1 \text{ à } X_6 \times 100$ |             |
| Vision globale de l'exploitation        | $X_9 = \Sigma X_1 \text{ à } X_6 / 6 \times 100$               |             |

Source : Résultat de l'étude

### 3.4. Limites de la collecte des données de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du CEF. Mais sa réalisation a été rendue très complexe du fait que cette étude repose sur le choix pertinent d'indicateurs qui expriment effectivement l'impact du CEF et puissent être mesurables et quantifiables pour l'interprétation.

En effet, les changements qu'amènent le CEF sont complexes. Ils peuvent être quantitatifs comme l'augmentation des rendements et des moyens financiers. Mais comme il y a de nombreuses étapes intermédiaires entre l'application du conseil et l'effet sur la production, la mesure de l'impact n'est évident.

L'impact du CEF est également et surtout qualitative, en particulier un changement du comportement; l'objectif du conseil étant d'amener le producteur à mieux appréhender le fonctionnement de son entreprise, l'évolution de cette modification de comportement et de la réflexion est particulièrement délicate à mesurer. Ces données ne sont pas tous mesurables avec des indicateurs simples, et dans la majorité des situations. Par ailleurs, dans les changements constatés, il n'est pas aisé de séparer

ce qui relève du CEF d'autres actions. Ce qui a rendu l'analyse complexe et délicate. Ensuite, il est très difficile de choisir deux échantillons identiques au départ, car ce sont des volontaires qui participent au CEF qui sont déjà différents de la majorité des exploitants. Dernier point, dans sa mise en œuvre, le CEF fait appel à des hommes (conseillers) en contact avec des groupes de paysans (différents eux aussi) qui n'ont pas compris le CEF de la même manière et qui n'ont pas les mêmes compétences.

## Chapitre 4. Résultats et discussions

Le chapitre 4 présente les principaux résultats obtenus au cours de cette étude. Il met en évidence les changements occasionnés par le CEF dans les zones d'étude, et mis en évidence par la méthodologie et les outils d'analyse utilisés en rapport avec la matrice de Halley *et al.* 2006

### 4.1. Indicateurs d'évaluation du CEF

Au cours des descentes exploratoires, les entretiens de type semi-directifs avec quelques exploitants, l'encadreur et conseillers nous ont permis de relever de nombreux changements liés à l'exploitant lui-même, à son milieu familial, à son exploitation et plus largement à son milieu socio-professionnel. Les exemples et témoignages des exploitants en annexe 3 montrent également l'interprétation qu'on peut attendre des impacts du CEF. Les conseillers étant peu intervenus lors des échanges individuels avec les exploitants mais leurs opinions (exprimées lors d'entretiens séparés) venaient souvent confirmer les changements énoncés par les exploitants concernés. Leur vision plus globale du groupe suivi leur permettait néanmoins d'appuyer les changements évoqués à l'échelle du groupe. Dans la plupart des cas, les changements évoqués portent sur l'exploitant et sa famille, soit des indicateurs d'effets. Ces changements, sur l'exploitant, sur la famille et/ou au niveau local, qui s'inscrivent de manière durable et qui répondent à un ensemble d'effets sont donc considérés comme des indicateurs d'impacts. Les effets indirects sont ceux obtenus sur les exploitants n'ayant pas fait du CEF mais appliquent quelques outils de la démarche. Cependant, il est à noter que certains critères d'effets et d'impacts, bien que le CEF aura fortement contribué à leur atteinte, pourront ne pas lui être attribués en totalité. Il se pose, dans ce cas, une question d'attribution. Ainsi, tous ces entretiens nous ont permis de construire un questionnaire appliqué aux exploitants de notre échantillon.

### 4.2. Caractéristiques des exploitations en CEF et celles qui ne le sont pas (NCEF)

Les exploitations enquêtées sont réparties en deux groupes : les exploitations NCEF et les exploitations CEF (Tableau 6). Une typologie de ces exploitations permettra d'apprécier le niveau de changements de pratiques et vérifier chaque fois l'importance du CEF.

**Tableau 6. Caractéristiques des exploitations de l'échantillon**

| Caractéristiques                              |                           | Exploitations en CEF | Exploitations NCEF |
|-----------------------------------------------|---------------------------|----------------------|--------------------|
| Age (moyenne)                                 |                           | 43                   | 44                 |
| Population par exploitation (moyenne)         |                           | 10                   | 8                  |
| Actifs par exploitation (moyenne)             |                           | 5                    | 4                  |
| Niveau scolarité (%)                          |                           | 44,7                 | 39                 |
| Activité dominante de l'exploitation en %     | Agriculture               | 74%                  | 73%                |
|                                               | Elevage                   | 11%                  | 14%                |
|                                               | Activité extra agricole   | 15%                  | 13%                |
| Objectifs élevage en %                        | Traction animale          | 36%                  | 52,2%              |
|                                               | Capitalisation            | 44%                  | 29,1%              |
|                                               | Prestige/autoconsommation | 20%                  | 18,7%              |
| Production céréalière en sacs de 100 kgs      |                           | 22,3                 | 18,45              |
| Possession traction animale (%)               |                           | 73%                  | 41%                |
| Principales sources de revenus monétaires (%) | Coton                     | 12%                  | 20%                |
|                                               | Céréales                  | 30%                  | 25%                |
|                                               | Elevage                   | 36%                  | 30%                |
|                                               | Activités extra-agricoles | 22%                  | 25%                |

Légende : NCEF: exploitants n'ayant pas fait le conseil aux exploitations familiales ;  
CEF: exploitations ayant fait du conseil aux exploitations familiales.

Les composantes retenues dans ce tableau ont été jugées pertinentes pour mettre en évidence les effets et impacts du CEF. Certaines données de référence n'ont pu être renseignées à cause du type d'évaluation retenu qui tient compte principalement du raisonnement de l'exploitant. Ainsi, l'âge et le niveau d'étude permettent de caractériser l'individu concerné ; le nombre de personnes en charge permet de voir la taille de l'exploitation ; le nombre des actifs permet de voir la force en main d'œuvre familiale. L'activité dominante de l'exploitation ressort ce qui est fait avec beaucoup plus d'attention sur l'exploitation.

De toutes les exploitations de l'échantillon, les objectifs de production sont presque les mêmes:

- production pour l'autosuffisance alimentaire ;
- génération de revenus ;
- satisfaction des besoins familiaux ;
- maîtrise des coûts de production pour éviter les pertes, etc.

Ces objectifs reposent sur la mobilisation de la main-d'œuvre familiale, qui doit rester dominante par rapport à celle salariée, et par un attachement particulier à la terre généralement héritée des parents. Cette relation influe sur le choix des activités, l'organisation du travail et la priorité accordée à la constitution d'un patrimoine familial

De ce tableau également, il ressort les grands sources de revenus ce sont : vente du coton, vente des céréales, vente des animaux et activités extra-agricoles. Chez les exploitations en CEF par rapport aux NCEF, les revenus de l'élevage et des céréales sont plus importants, car plus intéressants selon eux que le coton.

Globalement les exploitations enquêtées ayant fait le conseil ont en moyenne des caractéristiques plus favorables que celles des exploitations n'ayant pas fait le conseil. Ceci serait dû au fait que les exploitants volontaires enquêtés sont généralement les plus jeunes et/ou les plus aisés financièrement et ouverts au dialogue. Scolarisés et mieux équipés en traction animale, les exploitants en CEF couvrent mieux leurs besoins alimentaires (production moyenne de céréales en Kg/personne supérieure) et ont des revenus moyens un peu plus élevés. Ces caractéristiques retrouvées vont dans le même sens que ceux obtenus dans les études menées par Daouda (2002), et Djoukam (2003) où les exploitations en CEF volontaires étaient les plus aisées financièrement et jeunes. Ceci veut dire que la plupart des exploitants en CEF étaient également les plus favorisés depuis la mise en œuvre de la démarche. Ce que Chantran, (1970) retrouve habituellement en termes d'attitude et de comportement des paysans vis-à-vis de la nouveauté s'applique pour le CEF. L'échelle de changement occasionné par le CEF se traduit selon que l'exploitant ait la volonté de changer ses pratiques anciennes.

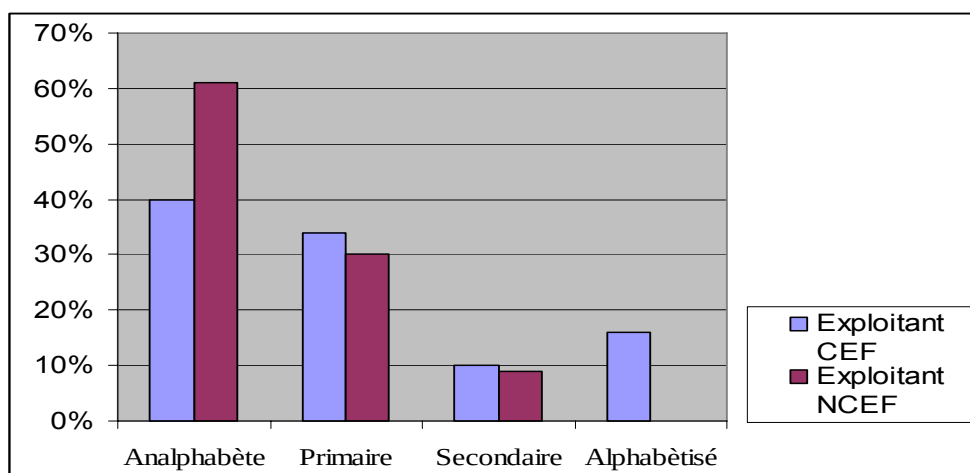
Des attitudes spécifiques des paysans du CEF et NCEF sont mises en évidence:

- les paysans en CEF sont les plus jeunes; avec des revenus un peu plus élevés
- le CEF a attiré les paysans alphabétisés et scolarisés, mais les analphabètes y ont participé aussi.

#### **4.2.1. Le niveau de scolarisation des exploitants**

Les exploitants ayant fait le CEF sont mieux scolarisés (44,7%) que ceux qui n'ont pas fait le CEF (39%).





**Figure 5. Niveau de scolarisation de l'échantillon**

On constate dans cette figure que les exploitants en CEF sont moyennement plus alphabétisés que ceux NCEF. Comme la formation au CEF était basée sur le volontariat, il semble que les producteurs alphabétisés ont été davantage attirés par cette formation. L'alphabétisation (y compris la maîtrise du calcul) facilite la prise de note, les calculs et l'assimilation de la formation. Il est plus aisé pour un exploitant scolarisé ou alphabétisé de s'ouvrir au dialogue et rechercher le meilleur pour sa famille et pour lui-même. Soucieux de leur analphabétisme, certains exploitants se lancent dans l'apprentissage de l'écrit et lecture de la langue locale dominante (« foulfouldé »). Certains exploitants CEF mettent la priorité sur l'éducation de leurs enfants car disent-ils « il ne faut pas qu'ils soient perdus comme nous ».

#### **4.2.2. Le potentiel matériel et financier**

Dans les deux catégories d'exploitants, accéder à la traction animale est très important. Ainsi, 73% des paysans en CEF possèdent des animaux de trait contre 41% pour les autres NCEF. Certains exploitants CEF habitant les zones des bas fonds se sont équipés en motos pompes pour arroser les cultures de contre saison. Au moins 50% des exploitants NCEF ont encore pour objectif l'équipement en traction animale. En 1998, 35% seulement des exploitants possédaient la traction animale (Djoukam, 2003). Certains exploitants habitant les zones des bas fonds possèdent les motos pompes pour arroser les cultures de contre saison.

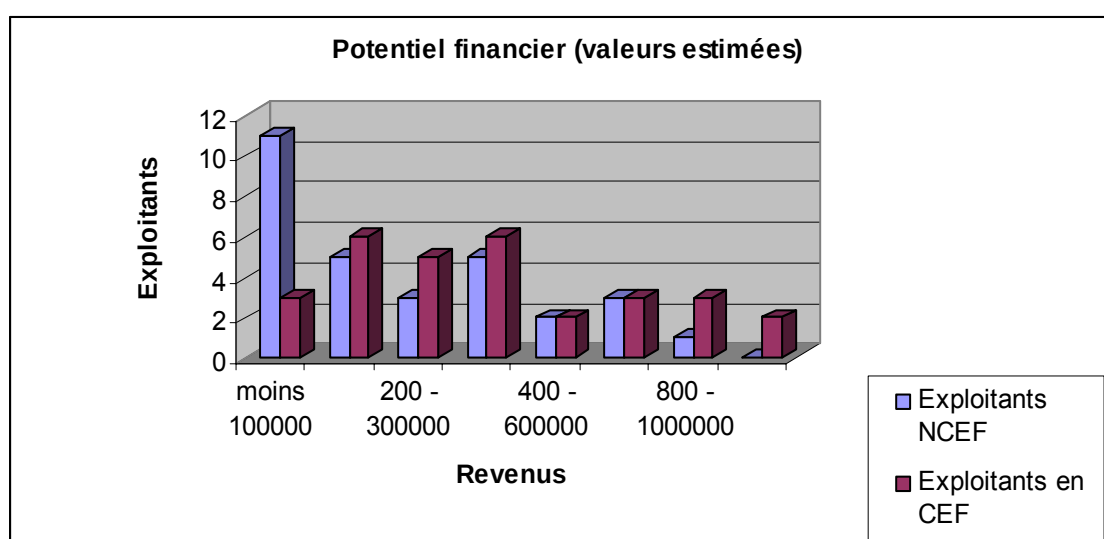
En ce qui concerne le potentiel financier des exploitants de l'échantillon, son obtention n'a pas été facile. Les estimations de la valeur monétaire des différentes activités productives ont été calculées suivant la méthodologie utilisée dans la grille d'analyse qui tient compte des rythmes des dépenses et des recettes enregistrées.

##### **- Les rythmes des dépenses**

- Les dépenses à périodes fixes : Ce sont les dépenses à caractère social, les dépenses nécessaires à la production : location de terres, achat d'intrants. Au moins 50% des exploitants en CEF effectuent plus des dépenses pour ce domaine très capital pour la survie de l'exploitation.
- Les dépenses obligatoires et imprévisibles sont : l'alimentation, la santé, les naissances, décès, mariages, funérailles, etc. Pour anticiper ces dépenses, les exploitants avertis par le CEF constituent généralement une épargne qui peut être sous diverses modalités épargne monétaire, stocks agricoles, etc.
- Les dépenses pouvant être déplacées ce sont : l'habillement, habitat, voyage et les dépenses d'équipement ou investissements pour l'agriculture (bœufs de trait, charrues, motopompes etc.) et les activités de capitalisation des revenus. Ces dépenses constituent un objectif et non une obligation pour au moins 80% des exploitants de l'échantillon.

#### - Les rythmes des recettes

- Les recettes à dates fixées : le coton. La vente et le paiement du coton interviennent à une date fixée d'avance et à une période connue. Pour ce type d'entrée les chiffres exacts sont connus. Mais certains exploitants se réservent de donner les valeurs justes.
- Les recettes à période prévisible comme les activités extra-agricoles. Ce sont les recettes venant d'activités de salariat, main-d'oeuvre agricole, d'artisanat, ou du petit commerce.
- Les recettes issues des productions agricoles non cotonnières : arachide, sorgho *muskuwaari*, oignon etc. Les recettes que le producteur peut en tirer sont directement dépendantes de la fluctuation de la valeur des produits sur les marchés. Ces valeurs se caractérisent par leur variation à la fois annuelle et inter-annuelle. L'ampleur de cette variation est difficilement prévisible par tous les exploitants.
- Les recettes issues de la vente des animaux.
- La différence entre recettes et dépenses donne une valeur du potentiel financier représentée par la figure 6.



**Figure 6 Potentiel financier des exploitants en CEF (en Fcfa)**

Cette figure montre clairement que les exploitants en CEF sont les plus aisés financièrement. Cela ne veut pas pour autant pas dire que tous les exploitants NCEF ne le sont, certains sont méfiants et hésitent de faire des déclarations claires de leurs résultats financiers. Ils donnent juste des valeurs estimées souvent loin de la réalité lorsqu'on vérifie pour certains leur état des lieux.

Ce qui semble évident, c'est que l'exploitant CEF est capable d'annoncer rapidement les flux financiers sur une année, alors que l'exploitant NCEF ne se souvient que des flux marquants ou récents.

### **4.3. Analyse comparative des effets du CEF sur l'échantillon**

Les enquêtes ont mis en évidence des impacts et effets de type direct et indirect du CEF. Ceci au niveau de plusieurs points : la réflexion, la mesure et la prévision et l'intégration des aspects technico-économiques dans le processus de prise de décision des producteurs.

**Tableau 7 : Moyennes des évaluations de connaissances sur le CEF**

|                        | Nombre d'individus CEF |    |     |    | Nombre d'individus non-CEF |    |    |     |
|------------------------|------------------------|----|-----|----|----------------------------|----|----|-----|
|                        | PPC                    | SA | GT  | CP | PPC                        | SA | GT | CP  |
| 0 et 4                 | 3                      | 1  | 6   | 3  | 10                         | 3  | 8  | 4   |
| 4 à 8                  | 9                      | 3  | 9   | 7  | 11                         | 4  | 11 | 10  |
| 8 à 12                 | 11                     | 14 | 9   | 12 | 7                          | 15 | 9  | 15  |
| 12 à 16                | 5                      | 8  | 4   | 5  | 2                          | 6  | 2  | 1   |
| 16 à 20                | 2                      | 4  | 2   | 3  | 0                          | 2  | 0  | 0   |
| Note moyenne/20 Points | 10                     | 12 | 8,4 | 12 | 6,3                        | 10 | 4  | 7,1 |

Légende : PPC = Plan prévisionnel de campagne

SA = Sécurité alimentaire

GT = Gestion de la trésorerie

CP = Conseil individuel et projet

Expl = Exploitant

Ce tableau montre globalement l'importance du CEF dans les deux types d'exploitant. On constate que les exploitants en CEF ont des connaissances approximatives de la formation reçue. L'appréciation de ce tableau soutiendra de mise en évidence du CEF. La comparaison des notes de réalisation du PPC montre une meilleure maîtrise de l'assolement et de son suivi chez les paysans en CEF que chez les autres. Que ce soit les exploitants ayant fait du CEF ou n'ayant pas fait du CEF, la sécurité alimentaire est ancrée peu à peu dans les habitudes des exploitants. Par contre, ce tableau montre parfaitement les exploitants ayant des difficultés dans la gestion de trésorerie. Ce module nécessite de l'écrit, or le niveau de scolarisation de l'échantillon est faible, d'où les difficultés relevées. Et enfin, la comparaison des notes sur le conseil individuel et réalisation des projets montre que les exploitants en CEF ont plus de stratégie dans la satisfaction de leurs objectifs.

#### 4.3.1. Les effets directs et indirects du CEF

Les effets du CEF sont traduits en forme de changement qu'il occasionne dans les exploitations bénéficiaires. Ce changement est noté en terme de pourcentage.

**Tableau 8 : Effets du CEF**

| Suivi de changement                                                                              | Exploitations en CEF | Exploitations NCEF |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| Changement dans le PPC (%)                                                                       | 30                   | 15                 |
| Amélioration de production (%)<br>(données 2005 et 2006)                                         | 34                   | 28                 |
| Sécurité alimentaire (%)                                                                         | 60                   | 50                 |
| Analyse technico-économique (%)                                                                  | 35                   | 15                 |
| Revenu monétaire disponible (moyenne en Fcfa)<br>(Recettes totales- Dépenses totales) / Agricole | 507552               | 160192             |
| Capacité d'autofinancement (moyenne en Fcfa)                                                     | 205000               | 47116              |
| Réalisation des projets (%)                                                                      | 38                   | 22                 |
| Vision globale de l'exploitation (%)                                                             | 60                   | 38                 |

On constate globalement que les exploitants ont une maîtrise approximative du CEF. Mais pour le thème sur la sécurité alimentaire les changements perçus dans les exploitations sont nets. Les changements sont mentionnés dans les différents thèmes de formation.

#### 4.3.2. Plan prévisionnel de campagne (PPC)

L'objectif de ce questionnaire est de révéler si l'exploitant connaît son assolement et les moyens nécessaires ; il s'agit ici d'évaluer le niveau de maîtrise de sa stratégie de production.

Les indicateurs suivants ont été utilisés pour mesurer les effets et impacts du CEF sur les exploitations en CEF et NCEF pour le module PPC :

- l'assolement réalisé ;
- les moyens matériels et financiers nécessaires aux activités sont prévus dans le plan de campagne ;
- le comparatif entre besoins/ressources et le suivi des cultures
- la stratégie de l'utilisation éventuelle de la main d'œuvre salariée est précisée.

Parmi ces indicateurs, la maîtrise des moyens financiers nécessaires n'a pu être mise en évidence. Ceci est dû aux difficultés que rencontrent les paysans pour effectuer des calculs arithmétiques. Par contre tous les exploitants CEF et NCEF répondent facilement à la question de l'assolement.

De part sa définition, le PPC permet à l'exploitant de mieux appréhender la notion de risque, de diversifier les techniques culturales, de modifier l'assolement, de mieux adapter son programme à ses ressources, etc. Certaines exploitations en CEF accordent beaucoup d'attention au respect des doses d'intrants et au calendrier d'apport de la fumure sauf en cas d'empêchement (ils donnaient avant priorité aux événements extérieurs et pouvaient accuser un retard de quelques jours par rapport aux dates établies dans le calendrier cultural). Car ils ont remarqué que la production est bonne si chaque activité intervient au moment opportun. Ce qui correspond aux techniques enseignées par les conseillers en vue d'une augmentation de la production. En fonction des rotations qu'ils retiennent, les producteurs CEF arrivent à estimer les dépenses et quantifier la récolte pour chaque parcelle. La famille est la principale source de main d'œuvre est composée de toute personne active y compris les enfants de plus de 12 ans. Dans cette région du pays, une grande importance est accordée à cette main d'œuvre et certains chefs d'exploitation se marient dans le but de l'accroître. Chaque exploitation dans son contexte propre compte d'abord sur ses membres. La main d'œuvre (MO) salariale est éventuellement utilisée qu'en cas de nécessité. Le mode de rétribution de cette main d'œuvre évolue également : le montant se négocie à la tâche et se règle généralement en numéraire et ou en nature. Certains paysans ont réalisé qu'il était mieux de rémunérer cette MO en espèces pour une bonne estimation de la productivité. Ainsi, la main d'œuvre salariée semble être mieux utilisée chez les exploitations en CEF à 40% contre 12% chez les NCEF. Chez les exploitations en CEF, cette main d'œuvre salariée est généralement utilisée pour l'entretien des cultures et les récoltes, travaux exigeants en main d'œuvre.

Les plus jeunes exploitants NCEF en général tentent toujours de reproduire ou de copier les pratiques surtout techniques des exploitations en CEF. Ces types de changements que suscite le CEF chez les exploitations voisines peuvent être qualifiés *d'effets indirects*.

En procédant par de rubrique qui constituent (PPC), il a été démontré qu'environ 50% des exploitants en CEF continuent à réaliser approximativement par écrit leurs PPC.

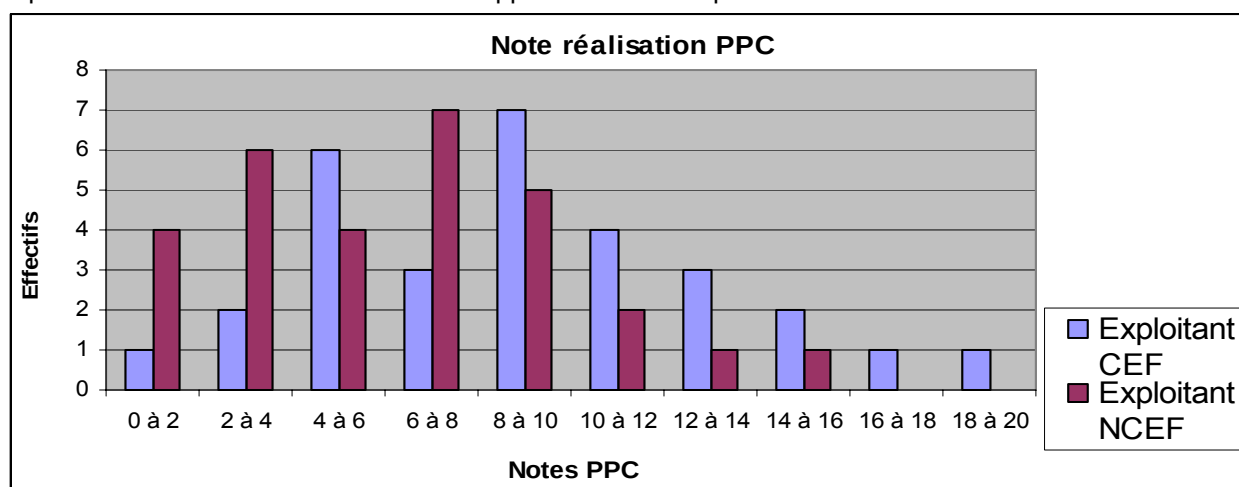


Figure 7 : Note de réalisation du Plan Prévisionnel de Campagne

La comparaison des notes de réalisation du PPC montre un meilleur suivi chez les paysans en CEF que chez les autres. De bonnes notes pour les exploitants en CEF montrent aussi que réaliser un bon plan de campagne, prévoir, etc.... n'est pas lié seulement à la participation au CEF. Le CEF apporte un plus, une autre façon de faire, un autre regard aux références des paysans ce qui leur donne la possibilité, s'ils le souhaitent, de faire évoluer leurs pratiques. Le plus important en terme de changement de pratique est que : les activités de la campagne sont préparées alors qu'elles ne l'étaient pas avant l'arrivée du CEF où tout était fait par automatisme. Ce raisonnement démontre le rôle important que joue le CEF en termes de modifications des pratiques antérieures et du raisonnement du producteur.

Le CEF n'était pas le seul à enseigner les méthodes de programmation d'un plan de campagne. La Sodécoton en fait de même pour la culture du coton et autres, afin de promouvoir l'accroissement de la production de coton de qualité, ainsi que les cultures qui entrent en rotation avec le coton. Elle procède à cet effet chaque année à la vérification du respect du calendrier cultural, ceci pour chaque activité du processus de production du coton. Il est ainsi difficile chez un paysan qui a reçu ces deux formes d'appui-conseil sur le plan de campagne d'isoler ce que le CEF lui a apporté. Certains exploitants étant isolés dans leur environnement et soucieux de leur avenir tirent chaque fois les leçons de la production passée et procèdent au réajustement de la nouvelle campagne sans être au contact du CEF.

#### 4.3.3. Sécurité alimentaire

Les indicateurs suivants ont été utilisés pour mesurer les effets et impacts du CEF sur les exploitations en CEF et NCEF pour le module sécurité alimentaire : maîtrise de la quantité produite, de besoins, actions à mettre en œuvre en cas d'insuffisance c'est-à-dire le comparatif, et enfin stratégie pour l'achat ou la vente du surplus.

La sécurité alimentaire fait référence à la mesure et à la quantification des céréales consommées.. Des changements de pratiques ont été notés dans environ 40% des exploitations en CEF pour la gestion des récoltes (séparation des stocks destinés à l'autoconsommation de ceux destinés à la vente, fixation des quantités distribuées,...).

Certains exploitants se réfèrent à la consommation familiale de l'année précédente à laquelle ils ajoutent une quantité pour les imprévus (visites, dons,...). Environ 50% des exploitations appliquent une partie des connaissances acquises, principalement le calcul de la consommation par individu journalière, mensuelle et annuelle pour estimer la quantité de stock à préserver.

La mise en culture minimum des parcelles céréalières repose sur cette base. 60% des exploitants en CEF sont en sécurité alimentaire, contre 50% des exploitants NCEF. Ces pourcentages sont largement au dessus de ceux trouvés dans le cadre des activités du PRASAC sur le diagnostic global des terroirs (PRASAC 1999). Petit à petit, tous les exploitants CEF ou NCEF prennent conscience du fait que la stabilité de leur famille dépend de la capacité à assurer sa sécurité alimentaire, qui selon leurs dires fait surtout allusion aux stocks en céréales.

Les changements sont aussi marqués par la diminution voire l'arrêt des ventes intempestives des céréales. Ceci permet d'éviter le gaspillage des céréales, ensuite de mieux gérer la période de soudure et enfin garantir les stocks. Pour ce thème, il s'agit plutôt pour les paysans de gérer la pénurie. Près de 40% des exploitations ne produisent pas suffisamment de céréales pour assurer l'alimentation de la famille sur l'année. La période de déficit alimentaire correspondant généralement aux travaux de la campagne agricole, période d'intense activité pour le paysan qui se doit d'être à l'abri des pénuries pour garantir la main d'œuvre. Ainsi les effets vont de la simple prise de conscience à la résolution des problèmes fondamentaux de pénuries alimentaires.

Les exploitants CEF ont le souci de connaître ce qu'ils produisent, ce dont ils ont besoin et en faisant le comparatif ils recherchent les solutions. D'après les paysans, « *si un exploitant respecte cette trajectoire il pourra lutter efficacement contre la famine sur son exploitation* ». Les exploitations NCEF étant informées par certaines personnes en CEF ou ayant des idées sans l'intervention du CEF procèdent également à la sécurisation du stock pour la période de soudure. Ce sont des **effets indirects** du CEF.

## Remarques :

Plusieurs structures et organismes conseillent les paysans sur les risques qu'ils courent à ne pas préserver les céréales pour la période de soudure. Ainsi nous avons pu enregistrer des paysans suffisamment avertis par l'APROSTOC dans l'Extrême Nord et le SAILD sur les trois provinces du Nord Cameroun (Adamaoua, Nord et l'Extrême-Nord).

APROSTOC (Association des Producteurs Stockeurs de Céréales du Diamaré) a pour objectif de permettre aux producteurs de sorgho de décrue (muskwari) de mieux gérer leurs stocks de céréales pour avoir une plus grande maîtrise du marché sous l'emprise des commerçants et sécuriser leurs stocks pour la consommation. Le stockage de sécurité consiste à stocker dans un magasin commun « grenier commun » le surplus de la production de chaque membre intéressé (stockeur). Ce type de gestion en commun des céréales a pour objectif de faire le stockage de proximité afin de renforcer la sécurité alimentaire des familles des producteurs. En période de soudure, les producteurs rachètent leurs sacs à un prix légèrement plus élevé qu'au moment des récoltes pour couvrir les frais de stockage, alors que sur les marchés, les prix sont deux à trois fois supérieurs. Pour ce faire, les groupements doivent trouver des fonds pour payer aux producteurs les sacs qui seront stockés.

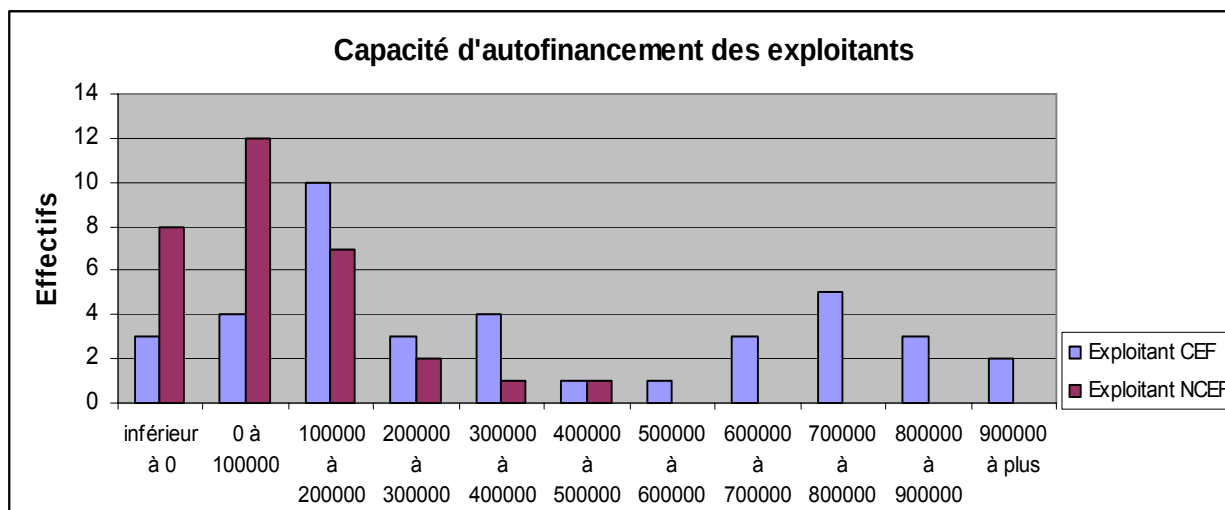
Le SAILD (Service d'Appui aux Initiatives Locales Pour le Développement) est né d'une recherche action sur des problèmes rencontrés en milieu rural. Son implantation dans l'Extrême Nord du Cameroun est une réponse à une famine en cherchant à développer : l'appui à l'activité de stockage des céréales réalisée au sein des organisations des producteurs. Pratiquement tous les enquêtés de Mowo ont été en contact avec cette activité du SAILD. Les paysans affiliés y stockent leurs céréales et les récupèrent en période de soudure soit pour vendre soit pour leur consommation propre.

Isoler les effets seulement du CEF devient confus dans la tête des paysans car d'autres structures ont travaillé avec eux sur le même thème. Seul le calcul évoqué par les paysans, du besoin, du disponible et le comparatif leur donnant une idée sur la solution à prendre au bon moment est une spécificité de la démarche CEF du PRASAC.

### 4.3.4. Gestion de la trésorerie

Pour ce module nous avons utilisé comme indicateur de changement: les estimations des sorties et entrées d'argent. Le thème sur la gestion de la trésorerie apparaît comme le plus difficile, car il fait appel à des calculs arithmétiques, à l'abstraction et à la prévision. Il est clair que pour un paysan même scolarisé, les difficultés à mentionner toutes les sorties et les entrées en matière d'argent ne sont pas des tâches faciles. Or en réalité, la plupart des exploitants agricoles du Nord Cameroun sont sous scolarisés. Les résultats quantifiables sur les performances techniques et économiques des exploitations n'ont pu donc être mis en évidence qu'à travers la perception des paysans avec les indicateurs tels que : suivi plus rigoureux des cultures, respect du calendrier cultural, vente des produits au moment opportun, couverture plus facile des besoins, adaptation des ressources aux moyens... Ainsi, ces estimations ont donné lieu à des légères différences entre les exploitations en CEF et ceux NCEF. Les revenus proviennent principalement avec les productions végétales (40%), ensuite avec les activités extra-agricoles (38%), puis pour certaines de la vente des animaux (17%) et 5% les travaux dans d'autres exploitations. Les agro éleveurs étant les mieux aisés financièrement. Les observations directes des exploitations enquêtées ne sont pas reflétées par les chiffres du patrimoine évoqué par les exploitants. Mais la différence obtenue entre les exploitations serait due au fait que les exploitations en CEF sont plus confiantes et n'hésitent pas à donner un chiffre approximatif de leur bien. C'est aussi dû au fait que participer au CEF rend un exploitant plus ouvert au dialogue. A plus de 95%, un paysan ne peut pas dire à un enquêteur ce dont il dispose exactement sur son exploitation. Ce qui est tout à fait logique. Toutefois, 35% des exploitations en CEF disent avoir toutes les données des entrées et des sorties mentionnées dans les carnets contre 15% des exploitations NCEF. Un revenu monétaire annuel disponible moyen estimé à 205 000 Fcfa pour les exploitants CEF contre 60 192 Fcfa pour les exploitants NCEF a été obtenu sur notre échantillon.

Les capacités d'autofinancement des exploitants calculé renseignent sur ce qui peut être disponible dans le bilan des exploitations pour la réalisation des projets (figure 8).



**Figure 8: Capacité d'autofinancement des exploitations enquêtées**

Les chiffres inférieurs à zéro sont dus, soit à des dettes, soit à des sous estimations par des paysans ne voulant pas donner les chiffres exacts.

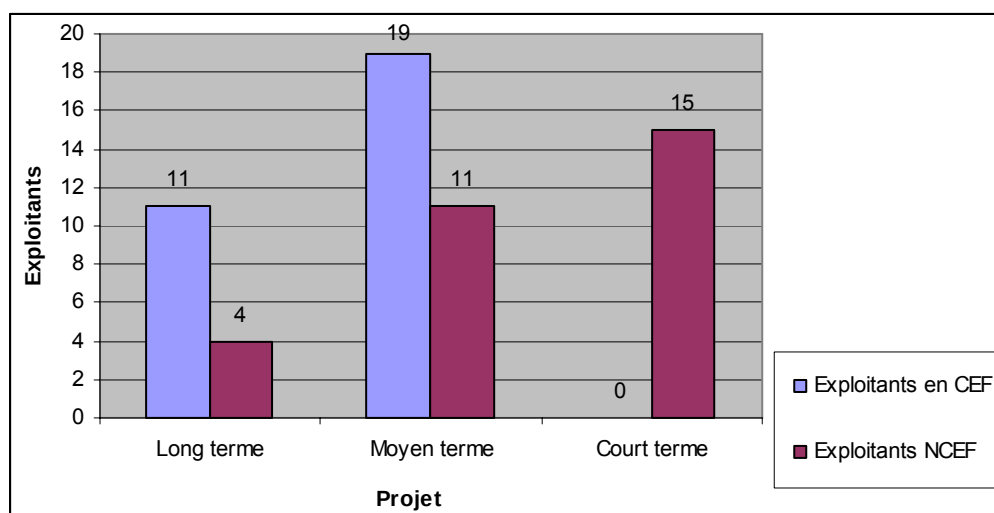
Les changements positifs observés dans la gestion de la trésorerie impliquent dans 40% des cas une affectation des ressources monétaires selon les priorités de l'exploitation. Le CEF permet ainsi aux adhérents de mieux définir l'équilibre entre leurs objectifs, leurs ressources et leurs moyens. Chaque producteur développe toutefois une logique différente en fonction d'aspects individuels, économiques, sociaux, de contexte, qui lui est propre dans cette répartition. Les revenus prévisionnels sont estimés par l'exploitant en fonction de la capacité d'autofinancement (recette totale moins les dépenses totales) de l'exploitant.

Au vu des dépenses notées dans le carnet ou '*retenues*', les adhérents du CEF ont tendance à réduire les dépenses considérées inutiles sur l'exploitation. D'où un changement non quantifiable directement en terme de gestion. En effet, il est assez difficile dans les améliorations des performances technico-économiques des exploitations, d'isoler ce qui est dû seulement au CEF. Bien que la plupart des exploitants en CEF aient essayé de faire évoluer leurs pratiques de gestion de trésorerie, l'application n'en demeure pas facile. Au moins 30% des exploitants ont toujours d'importantes difficultés de trésorerie.

#### 4.3.5. Conseil individuel et projets

Les indicateurs suivants ont été utilisés pour mesurer les effets et impacts du CEF sur les exploitations en CEF et NCEF pour ce module. Il s'agit de faire le point sur les projets de l'exploitant, c'est-à-dire ce qu'il compte faire et pourquoi, comment il compte s'y prendre et quelles solutions il a envisagé pour le réaliser et ce qui est réalisé dans le passé suite au CEF. A ce terme, des changements ont été notés. Ainsi, les adhérents adoptent une vision de moyen/long terme traduite par leurs projets. Par contre les NCEF ont des projets plus vastes et non détaillés. Les exploitants réinvestissent généralement leurs marges nettes dans des activités génératrices de revenus (construction de logements et location, moulins, paires de bœufs,...). La majorité des exploitants NCEF ont des projets qu'ils qualifient de personnel, et laissent l'enquêteur au profit du doute. D'où la difficulté de renseigner le changement pour ce module chez les NCEF. Cette situation semble être normale pour les exploitants NCEF qui n'ont pas eu la chance d'être au contact direct avec les conseillers du CEF qui pouvaient leur apprendre à cultiver la confiance et choisir le projet avec l'aide du conseiller.

A première vue, l'effet du CEF pour ce module a été de mettre les exploitants en confiance. Tous les exploitants CEF ont pour objectif de réaliser un projet au moins de court terme. Les exploitants en CEF osent élaborer des projets beaucoup plus ambitieux au coût financier assez élevé.



**Figure 9: Comparaison des projets des exploitants de l'échantillon.**

La figure 9 montre clairement les ambitions des exploitants en CEF pour les projets au moins de court terme, comme par exemple l'achat des terrains, des animaux pour capitalisation etc. Ce qui serait peut être dû au fait que ces exploitants ayant une ancienneté dans le CEF ont pu réaliser les projets de court terme et cherchent maintenant des projets importants tels que la construction pour location et autres. Mais les exploitants NCEF ont encore le souci de s'équiper en matériel de travail d'où la présence des projets de court terme.

Au niveau des projets réalisés, les exploitations NCEF qui d'emblée ne dévoilent pas leurs projets semblent avoir des investissements plus concrets. Or ceux en CEF au vu des projets prévisionnels évoqués donnent l'impression d'être juste au lendemain de l'enseignement de la démarche. Leurs projets sont susceptibles d'apporter des modifications au sein de leur appareil productif. Seul 20% de l'échantillon des exploitants en CEF ont des grands projets plus concrets en cours de réalisation. Bon nombre de producteurs considèrent que leurs capacités d'autofinancement sont très limitées, surtout dans le cas d'un projet important. Ils militent donc pour des solutions plus rapides nécessitant une politique de crédit volontariste (prêt à long et à court terme auprès des associations ou groupement d'intérêt commun, subvention partielle pour certains équipements acquis auprès de la Sodécoton, etc.). Jusqu'à présent, il n'y a pas de lien entre le CEF et l'accès au crédit.

#### **4.3.6. Conseil technique**

Plusieurs structures ou projets de développement se sont intéressés au CEF. Dans tous les villages enquêtés, les points ayant fait l'objet de conseil technique dépendaient des préoccupations des exploitants. Les photos ci-dessous montrent les effets enregistrés suite au CEF.





Semis mécanique d'arachide à Mafa-Kilda



Arachide semée en ligne à Mafa-Kilda

(Source: PRASAC 2001)



Diffusion de la technique de sarclage par les paysans (Source: PRASAC 2001)

## **Photos. Effets du conseil technique sur les exploitations**

### **- Pratique agricole :**

Les exploitants ont bénéficiés des techniques de fertilisation par l'usage la fumure organique provenant surtout des déchets d'animaux. Ils ont également procédé aux essais densités d'arachide et en ligne, tests des innovations techniques (équipements de traction animale, mécanisation en culture d'arachide), tests de multiplication des semences de maïs mais aussi des tests de techniques SCV par le projet ESA, soins aux animaux, techniques d'amélioration de production. L'APROSTOC a également enseigné des techniques d'amélioration de production de muskwari en assurant un service d'appui efficace auprès des producteurs : maîtrise de l'enherbement, entretien des plantes contre les foreuses des tiges, diffusion des variétés etc. A Langui, près de 60 % des exploitants ont été intéressés par la culture du maïs en utilisant les variétés améliorées et ce après le CEF. Certains exploitants ont un intérêt pour les techniques de conservation de la fertilité des sols testées. A Mafa-kilda, plus de 50% des exploitants en CEF et NCEF utilisent le fumier pour fertiliser leurs sols, protègent leur sol contre l'érosion en construisant des digues et des bandes enherbées sur leurs parcelles etc. Certains paysans de Langui en CEF et NCEF ont évoqué les méthodes de culture sous couverture végétale (SCV). Ils disent que cette action était apportée par le CEF mais elle est plutôt l'œuvre du projet ESA (Eau-Sol-Bois) en collaboration avec le PRASAC.

### **- Pratiques d'élevage**

En pratique d'élevage, bien que cette option ne faisant pas partie de la démarche en cours, dans presque tous les villages le CEF a apporté une aide-conseil aux paysans volontaires pour monter des ateliers d'élevage, l'embouche (bovine, ovine etc.), vaccination des animaux. Ce volet technique du CEF a été plus facile pour les paysans qui préfèrent la pratique à la théorie. Cependant, il n'est pas possible d'isoler l'impact de ce module des autres activités du CEF qui fait un tout. En somme tous les exploitants de notre échantillon ont connu des changements sur leurs exploitations. Preuve que les exploitants sont soucieux de leur avenir. Mais plus encore, près de 20% des exploitants NCEF souhaitent la reprise de ce volet technique que ce soit par les conseillers CEF ou tout autre structure faisant de même.

## 4.4. Impacts du CEF

Les impacts sont définis comme une conséquence des effets directs et indirects du CEF à long terme. Ainsi pour chaque étape de la démarche de CEF, et pour chaque module des changements qualifiés de long terme apparaissent peu à peu, tant au niveau social, que technique et économique.

### 4.4.1. Au niveau social

La plupart des exploitants en CEF estiment que le CEF a eu une influence positive sur leur vie de famille et leur place dans le village. Le CEF leur a permis d'augmenter leur revenu. Ceci passant soit par une gestion rationnelle des ressources ou par une meilleure production occasionnée par un bon suivi des activités.

Les exploitants cherchent à mieux connaître et à mieux quantifier leurs besoins afin d'améliorer la gestion des récoltes et des stocks. Dans moins de 40% des exploitations en CEF, les quantités préparées étaient nettement supérieures aux besoins, d'où un gaspillage de céréales. Suite aux actions de CEF, la mesure rentre progressivement dans les mœurs. Les familles des adhérents ne sont, sauf événements extérieurs difficilement prévisibles, plus confrontées aux périodes de soudure. Certaines exploitations CEF reconnaissent aujourd'hui que le CEF a joué un rôle très important pour eux. Dans ce sens la gestion des récoltes devient plus lucide ceci bien entendu pour les deux catégories des exploitants de l'échantillon. Le gaspillage des stocks est plus limité par tous les membres de la famille quand les acquis du CEF sont diffusés au sein de la famille : 53% des exploitants en contact avec le CEF trouvent un intérêt à diffuser ce module aux « dépendants » pour assurer la stabilité surtout alimentaire même en son absence. Cette diffusion en famille permet d'élargir l'impact du CEF. Car près de 35% des exploitants en CEF disent avoir eu des entretiens avec les voisins non CEF concernant ce module.

Pour ce qui est du volet santé, 64% des adhérents affirment que la santé générale de leur famille s'est améliorée. Cela s'explique pour certains par le fait de l'augmentation de leur revenu. Maintenant une rubrique spéciale est accordée aux soins de la famille. Pour d'autres c'est l'amélioration de l'alimentation aussi bien en quantité qu'en qualité qui explique cet état de fait. Pour eux la famille mange des aliments variés et à sa faim pratiquement toute l'année ce qui explique leur meilleur état de santé.

Pour ce qui concerne le volet de l'éducation, 19% des adhérents ont réussi à inscrire leurs enfants ou ceux de leurs frères grâce aux expériences du CEF. Cela est lié à deux aspects qui sont l'augmentation du revenu mais aussi surtout du fait de la prise de conscience de son importance. En effet, du fait qu'ils soient adhérents et qu'ils n'arrivaient pas à enregistrer leurs données eux mêmes et qu'il leur est recommandé d'avoir recours à un relais (fils, enfants ou femmes) ils ont scolarisé ces derniers afin que ceux-ci les aident au remplissage des outils. Ils font aussi une projection de leur avenir s'ils ne sont pas alphabétisés ils pourraient commettre les mêmes erreurs que leurs parents. D'autres impacts ont été mis à jour par les adhérents. Ce sont par exemple la construction d'une maison.

En ce qui concerne la place que les exploitations en CEF occupent dans la société, plus de la moitié ont des responsabilités et occupent ces postes dans les groupements des producteurs de coton et autres associations. Depuis leur adhésion, ils sont beaucoup plus sollicités par les autres producteurs sur des questions techniques. Le conseil a un impact non négligeable sur la vie de famille et la place des adhérents dans la société. C'est un outil de décision qui donne une image de son travail à l'adhérent lui permettant de prendre des orientations afin de maximiser son revenu. Il plonge l'adhérent dans une démarche de réflexion permanente pour répondre aux problèmes révélés afin d'atteindre l'optimum de productivité de l'activité en tenant compte des contraintes et de l'ensemble des informations fournies par les acteurs de la démarche. Un moyen d'échanges entre paysans et de création de lien d'amitié (des paysans qui ne se fréquentaient pas, se rendent visite dans les champs et à domicile).

Sur le plan professionnel, l'un des impacts indirects du CEF est la formation des animateurs à une nouvelle approche de l'encadrement rural.

#### **4.4.2. Impact au niveau technique**

L'impact du CEF sur la technique de production des adhérents a concerné les différents aspects de production.

- **La gestion des surfaces**

Au moins 30% des exploitants disent avoir diminué la surface cultivée. L'assolement n'est plus un fruit du hasard. Il se fait en fonction des spéculations précédentes de la parcelle. Des adhérents enquêtés disent avoir changé leurs rotations ce qui permet également une augmentation du rendement.

- **Choix des spéculations**

51% des adhérents disent que l'activité CEF a influé sur le choix des spéculations pratiquées dans leur exploitation. Ce choix est fait en tenant compte de la rentabilité économique de la spéculation, de la maîtrise technique, des besoins de la famille, du sol et du climat. Certains de ces paramètres sont pris en compte simultanément par le même producteur. Les spéculations ayant un bon prix d'achat sur le marché sont celles qui retiennent l'attention des adhérents comme l'arachide pour cette campagne.

- **Fertilisation et conservation du sol**

La protection et la conservation des sols se fait par des méthodes simples et efficaces qui ne nécessitent aucune somme. Les digues et les bandes enherbées appliquées par les exploitants contribuent efficacement à la protection des sols. Presque tous les exploitants perçoivent l'importance de cette action.

- **Semences**

A Langui Tchéboa, les adhérents utilisent maintenant des semences de maïs améliorées adaptées aux conditions de production de leur zone. Les exploitants qui respectent les itinéraires techniques et les soins apportés aux parcelles de leurs plans prévisionnels de campagne, disent avoir des rendements plus élevés, sauf aléas externes. Ce qui ne peut être vérifié qu'après une étude plus approfondie de l'exploitation. Le fonctionnement des exploitations est maîtrisé globalement par les adhérents du CEF. Sauf en cas de problèmes au moins 50% des exploitants en CEF disent percevoir mieux l'évolution de leurs exploitations ceci malgré les conditions de production difficiles.

- **Produits phytosanitaires**

Certains exploitants de Kodeck qui sont des éleveurs sont fiers du respect du calendrier de vaccination des bétails. Cela limite la mortalité des animaux.

- **Les travaux mécaniques**

C'est le volet qui selon les producteurs adhérents a été le plus influencé par le CEF. En effet, seulement 22% des producteurs disent n'avoir pas opéré de changements sur ce volet depuis leur adhésion. Cela se concrétise sur le terrain par le passage du labour manuel au labour à la charrue. Ce volet a très peu évolué chez les exploitants NCEF. En effet, certains travaux mécaniques nécessitent l'acquisition d'un matériel spécifique donc un investissement financier auquel il n'est pas facile d'accéder pour les producteurs qui gèrent mal leurs revenus et peu ambitieux dans leurs activités. A titre d'exemple, on peut citer les outils et animaux de trait pour les travaux du sol (labour, hersage, sarclage...)

#### **4.4.3. Impact au niveau économique**

Ce niveau n'a pas été facilement débattu. Certains exploitants restant plus méfiants et d'autres sont ignorants des dépenses et recettes effectuées. Ainsi pour l'analyse technico-économique les adhérents tant bien que mal essaient de maîtriser leurs dépenses et leurs recettes. Le changement qu'apporte le CEF est le renforcement des capacités des adhérents en terme de calcul et de réflexion argumentée. Dans les domaines de la gestion de la trésorerie, la majorité des enquêtés volontaires

qui ont suivi ce module remettent en cause la manière de gérer leurs revenus. Ils cherchent à diversifier leurs sources de revenus et n'attendent plus seulement l'argent du coton. Mais près de 10% seulement des enquêtés affirment avoir modifié leurs pratiques de gestion des ressources monétaires. Certains disent ne plus « jeter l'argent par les fenêtres » comme avant.

Sur le volet de la démarche conseil individuel et projets, les dépenses sont généralement affectées selon les priorités des besoins chez les deux catégories des exploitants de l'échantillon. Avec le CEF, les adhérents prévoient dans leur budget prévisionnel les dépenses de santé, les frais de scolarité, des dépenses alimentaires familiales et autres. Pour les NCEF, en général les besoins sont satisfaits au fur et à mesure que les finances s'annoncent. Les adhérents et les non adhérents se projettent dans l'avenir et savent qu'ils doivent préserver leur capital foncier s'ils veulent poursuivre leur activité. Cet impact ne peut pas avec exactitude être affecté seulement au CEF. Un changement de comportement et de mentalité qui conduit à des interventions plus raisonnées et plus percutantes sur les exploitations de certains adhérents en CEF.

Le CEF contribue d'une manière ou d'une autre à renforcer les capacités des exploitants en CEF à maîtriser leur système de production en fonction de leurs objectifs et ceux de la famille en tenant compte des atouts et des contraintes internes et externes à l'exploitation. Les exemples sont nombreux qui évoquent l'amélioration des techniques, une gestion des stocks de céréales qui permet de passer la période de soudure. Même si la majorité ne maîtrise pas l'écrit, le fait de prendre part aux échanges et aux discussions de groupes et de comprendre comment s'évaluent les dépenses et les recettes d'une exploitation est formateur pour les producteurs. Tous ceux qui ont pris de leur temps pour suivre quelques séances de conseil soit par les conseillers directement ou par d'autres exploitants participant ont tiré profit de ce temps consacré aux activités du CEF. A contrario, il peut avoir un impact sur les solidarités rurales (limitation des dépenses à caractère social, plus grande mobilisation de la main d'œuvre familiale et notamment les jeunes).

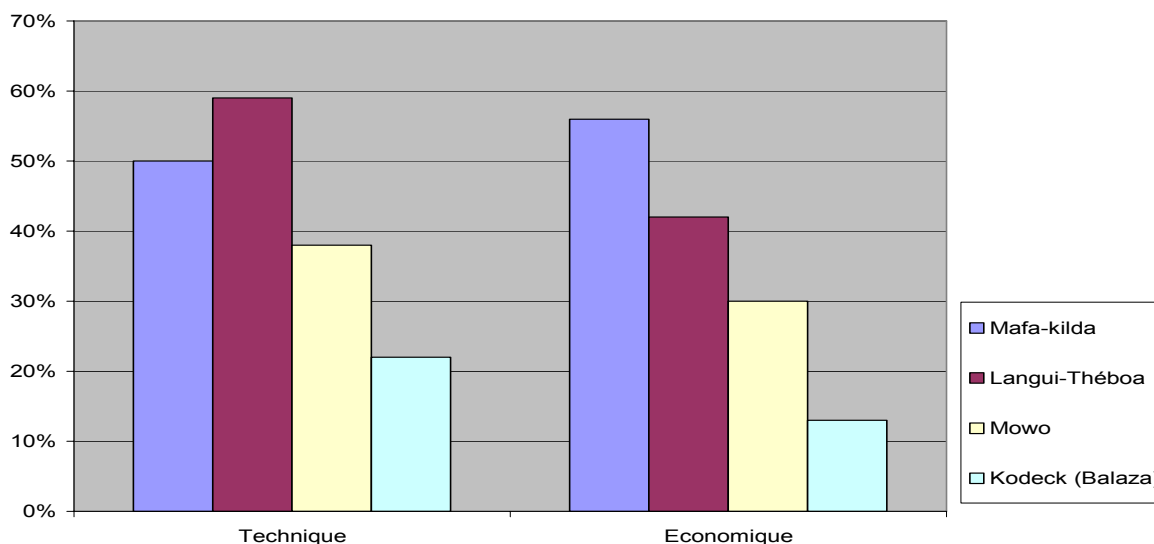
#### **4.4.4. Impact au niveau psychologique**

Sans conseil, le paysan prendra de toute façon une décision. Dans le cadre d'une démarche de conseil, la plupart des exploitants en CEF prennent une décision plus réfléchie car ils sont encouragés à formaliser la réflexion, à discuter des intérêts et des inconvénients de ses choix.

Dans au moins 40% de cas, les exploitants en CEF sont plus confiants, leurs mentalités changent, les décisions sont prises au bon moment et raisonnées. Par contre la plus part des NCEF sont très méfiants, et prennent moins de risques, ils sont plus dans la routine. C'est peut-être pour cela que certains d'entre eux ont surtout des projets de court terme, mais peu de moyen et long terme.

### **4.5. Intérêt des exploitants pour le CEF**

Chaque terroir selon son potentiel de production a manifesté de l'intérêt pour le CEF. Le centre d'intérêt est tout simplement le point fort de la démarche selon les exploitants. Deux types d'intérêt ont pu être mis en évidence. Le centre d'intérêt technique renvoie aux modules du conseil de groupe et le centre d'intérêt économique est beaucoup plus le jardin secret de l'exploitant.



**Figure 10: Centre d'intérêt des exploitants pour le CEF**

Dans tous les villages enquêtés, la proportion de centre d'intérêt est presque la même pour les exploitants CEF et NCEF. Cette figure montre un fort intéressement des exploitants pour un appui technique. A Mafa-kilda, les exploitants sont intéressés tant au niveau technique qu'économique. A Langui-Tchéboa, les exploitants sont plus intéressés par l'aspect technique du CEF, ceci semble normal, car dans ce village le DPGT s'est plus intéressé à l'aspect technique tels les tests de semences de maïs amélioré et les cultures sous couvert végétal (SCV). A Mowo et à Kodeck, les aspects technique et économique paraissent moins importants pour les exploitants que dans les deux premiers villages.

## 4.6. Diffusion et vulgarisation de la démarche CEF

Pour caractériser la diffusion et la vulgarisation de la démarche par les paysans en CEF auprès des autres paysans du même village surtout, deux critères sont utilisés :

- l'information sur le CEF disponible chez les paysans ne participant pas ;
- les effets du CEF visibles chez les exploitations des paysans NCEF.

### 4.6.1. Information sur le CEF par les paysans n'ayant pas participé au CEF

Il existe plusieurs niveaux de connaissance de la définition du CEF. Nous avons défini 4 niveaux de connaissance de la définition appliquée chez les exploitations CEF et les autres.

Dans le cas où l'enquêté faisait ressortir les thèmes et caractéristiques exacts du CEF nous lui avons attribué une note.

- connaît la définition CEF (A) : (Plan Prévisionnel de Campagne (PPC)/ suivi / Sécurité Alimentaire (SA) / résultats / calcul / analyse ; prévision / / gestion) ;
- connaît à moitié (B) (PPC/ suivi / SA/ résultats / calcul / analyse) ;
- connaît un peu (C) (SA/ PPC) ;
- ne connaît pas (D) (rien ou autres).

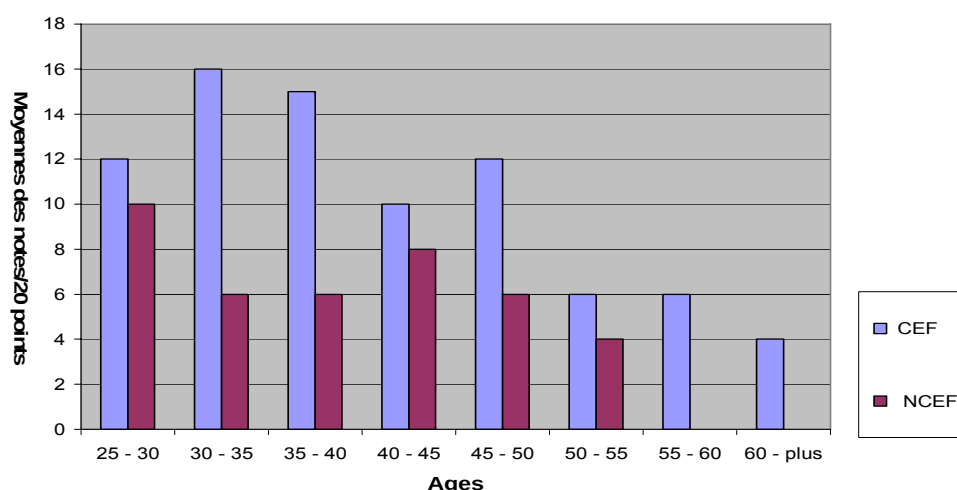
Dans son ensemble la définition du CEF est assez bien intégrée chez les adhérents, mais cependant 13% des adhérents ne sont pas capables de donner une définition de ce qu'est le CEF. A contrario, 15% des NCEF définissent bien le CEF. Ce sont des exploitants jeunes et appartenant aux groupements de producteurs de coton.

Les exploitants qui n'ont pas pu donner une définition du CEF sont généralement :

- les vieux qui n'ont pas trouvé leur intérêt dans le dispositif,

- les non alphabétisés qui se sont dès le départ jugés incapables de suivre normalement la démarche mise en place.

Les informations relatives aux CEF arrivent aux exploitants non CEF de diverses manières. Ainsi, environ 60% des paysans CEF disent en discuter entre voisins, membres de la famille en CEF et avec les amis surtout. Chaque exploitation souhaite au maximum impliquer toute la famille. 40% des exploitants affirment partager les expériences du CEF avec toute la famille dont les membres sont également des bénéficiaires directs. Les changements intervenant au sein de la famille sont directement liés à la mise en application des acquis du CEF par l'adhérent suite à la diffusion du CEF en famille. Les discussions ont lieu à l'occasion du marché, au cabaret et en famille. Plus de 60% des exploitants NCEF disent être entrés en contact avec les outils du CEF à travers les discussions entre voisins et ou amis (Figure 11).



**Figure 11: Notes sur le niveau de détention d'information sur le CEF des exploitants enquêtés.**

Les exploitants NCEF détiennent quelques informations sur le CEF, et peuvent s'en servir pour modifier ou améliorer la gestion de leurs exploitations.

#### **4.6.2. Les effets du CEF sur les exploitations des paysans NCEF**

Le CEF a engendré différents changements et modifications dans la gestion des exploitations agricoles des non participants. Plusieurs effets peuvent être qualifiés de résultats indirects du CEF sur la sécurité alimentaire, la gestion de trésorerie, l'application du conseil en appui technique... Au travers des discussions avec ces paysans NCEF, environ 20% d'entre eux ont mis en application des connaissances acquises, principalement dans la phase de préparation (prévision) pour chacun des thèmes, moins de 15% ont changé certaines pratiques et seulement 8% effectuent le contrôle et le suivi des activités. A ce jour la pérennisation de la démarche est souhaitée par les CEF. Ce qui prouve l'importance que ces derniers accordent à la démarche. Les NCEF sont tant bien que mal intéressés mais accusent pour certains le manque de temps, et pour d'autres disons c'est tout simplement le manque de volonté.

### **4.7. Discussions**

Les discussions sont structurées autour de deux points principaux :

- comparaison des hypothèses de la matrice de Halley et *al.* (2006) et les résultats obtenus dans le cadre de cette étude
- une synthèse des effets mis en évidence par les outils appropriés à l'évaluation des effets de la démarche CEF sur les exploitants et leurs exploitations.

#### 4.7.1. Comparaison des résultats des hypothèses de la matrice de Halley et al. aux résultats de l'étude

La matrice de Halley et al. a été conçue pour évaluer le conseil aux exploitations en Afrique de l'Ouest. Le but de cette comparaison était de vérifier la pertinence des résultats obtenus dans cette étude par rapport à la matrice obtenue en Afrique de l'Ouest pour juger de la fiabilité des résultats. La définition des indicateurs et critères de mesure d'impact du CEF élaboré par Halley et al se positionne dans la diversité des approches existantes en matière d'analyse d'impacts. L'étude ayant abouti à l'obtention de la matrice avait pour objectif de faire émerger un socle commun de critères et d'indicateurs utiles au dialogue entre les différentes parties prenantes afin de structurer le suivi-évaluation et faciliter le pilotage des dispositifs CEF en prenant en compte l'ensemble de leurs contributions.

Plusieurs hypothèses ont été évoquées et retenues par Halley et al. En général elles sont pour la plupart similaire aux critères d'évaluation retenues dans le cadre de notre étude. Mais cependant, toutes les hypothèses ne peuvent pas être retenues pour cette comparaison. Ceci pour plusieurs raisons :

- premièrement les hypothèses obtenues mesurent l'impact du CEF et du conseil aux organisations paysannes (OP) ;
- deuxièmement la matrice est le résultat d'un suivi-évaluation effectué pendant tout le processus de mise en œuvre de la démarche et les évaluateurs ont suffisamment eue de contact avec les exploitants et le OP pour juger du changement et déterminer l'impact. La matrice est le résultat d'une étude approfondie de plusieurs experts.

Ainsi, les hypothèses de la matrice concernant les modules mis en œuvre sont relativement similaires à ceux traités par le CEF au Nord Cameroun. Ils s'appuient beaucoup sur l'analyse technico-économique ; du fait que le niveau d'alphabétisation ou scolarisation est plus élevé (40-50%) et du fait aussi que cette étude a été effectuée dans des institutions bien ancrées.

Ainsi, les hypothèses abordent tour à tour les effets du CEF sur la réalisation du plan prévisionnel de campagne, la sécurité alimentaire, l'analyse technico-économique, le conseil technique.

Les hypothèses formulées par Halley et al dans le cadre d'une évaluation du CEF et les similitudes dans cette étude sont les suivantes :

- Hypothèse 1 : Les adhérents raisonnent leurs activités par rapport à leurs objectifs. Et l'étude en cours a utilisé comme indicateurs : l'organisation du travail, la programmation des activités sur l'exploitation et la planification des besoins. Les exploitants affinent également la gestion des ressources humaines sur l'exploitation (actifs familiaux, salariés, temporaires,...) au fil des campagnes.

- Hypothèse 2 : Les adhérents améliorent la gestion des risques sur l'exploitation.

Ces deux premières hypothèses renvoient aux changements enregistrés suite à la réalisation du plan prévisionnel de campagne par un exploitant qu'il soit en CEF ou non.

- Hypothèse 3 : Les adhérents maîtrisent les résultats de l'exploitation. Ils élaborent leur budget prévisionnel. Cette hypothèse renvoie à la gestion globale de l'exploitation.

- Hypothèse 4 : Les adhérents renforcent leur capacité sur l'ensemble de leur vie

Ces deux hypothèses font allusion au changement occasionné par la maîtrise du calcul et la réalisation du bilan par l'analyse technico-économique des résultats de l'exploitation. Elles renvoient également à la gestion et à l'organisation du système d'exploitation.

- Hypothèse 5: Les adhérents mettent en œuvre des itinéraires techniques adaptés et améliorent leurs pratiques d'élevage.

- Hypothèse 6 : Les adhérents améliorent la fertilité et la conservation des sols.

Les hypothèses 5 et 6 renvoient à l'application de l'appui technique.

- Hypothèse 7 : Les adhérents améliorent le niveau de vie de leur famille.

- Hypothèse 8 : Les adhérents accroissent la sécurité alimentaire familiale.

- Hypothèse 9 : Les adhérents renforcent la cohésion et la stabilité au sein de leurs familles.

Les hypothèses 7 et 8 renvoient dans le cadre de notre étude, aux changements occasionnés par la maîtrise du thème sur la sécurité alimentaire.

- Hypothèse 10 : Les exploitations voisines améliorent leurs pratiques et leurs performances.
- Hypothèse 11 : La pérennisation du dispositif CEF est envisagée.

Ces deux dernières hypothèses sont des impacts du CEF sur les exploitations voisines et le dispositif. Les indicateurs figurants dans la matrice refléteront les changements occasionnés suite aux évaluations du CEF (figure 12).

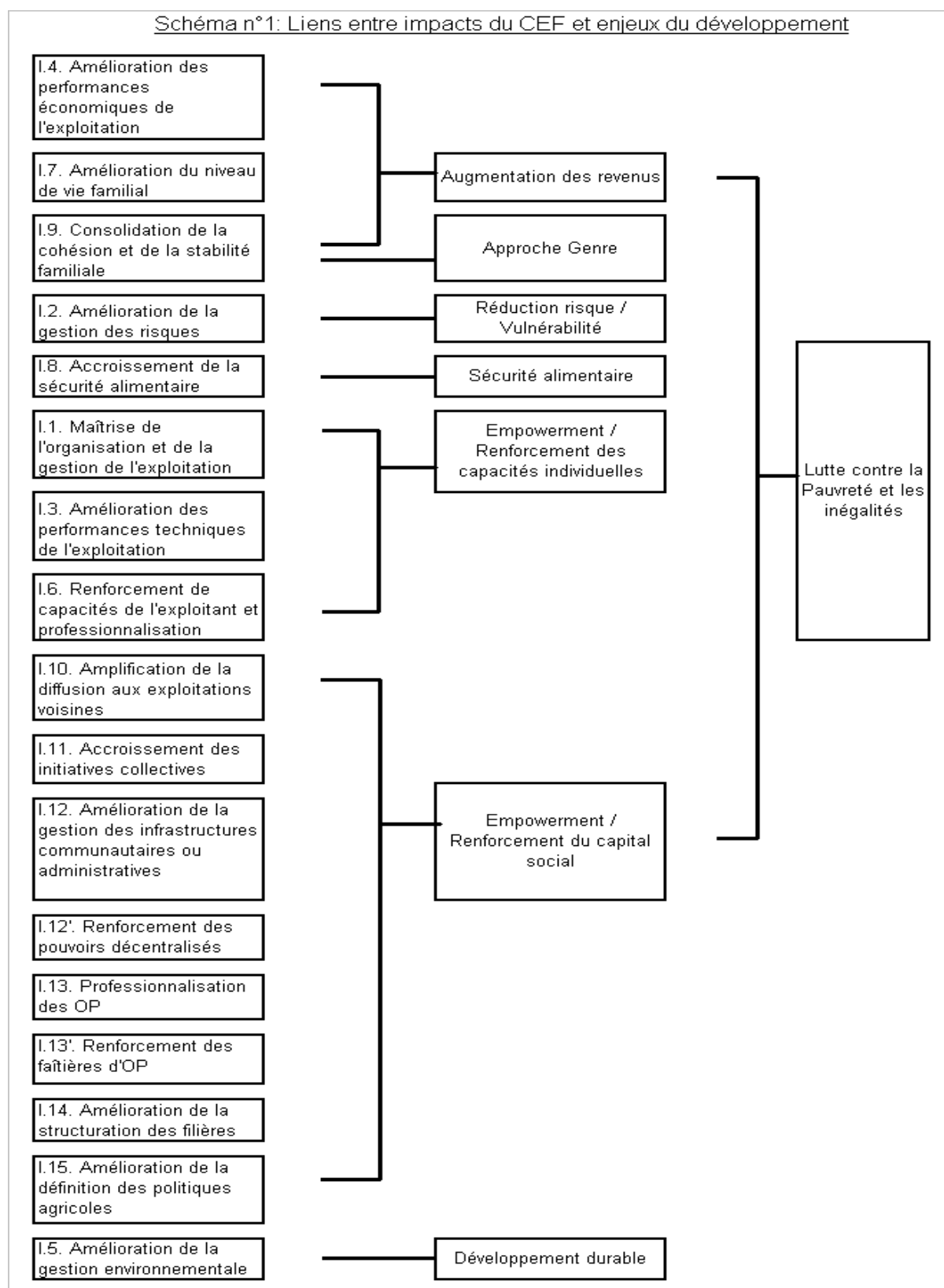
Les hypothèses de la matrice concernant les modules mis en oeuvre sont conformes à la démarche du CEF utilisé au Nord Cameroun. Cette matrice s'appuie cependant fortement sur l'analyse technico-économique ; du fait que le niveau d'alphabétisation ou scolarisation est plus élevé (40-50%) en Afrique de l'Ouest.

- La matrice peut servir de base de réflexion pour le choix des critères et indicateurs d'évaluation au Nord-Cameroun.
- La matrice est le résultat d'un suivi-évaluation effectué pendant tout le processus de mise en place de la démarche, et les évaluateurs ont suffisamment eu de contact avec les exploitants et le OP pour juger du changement et déterminer l'impact du CEF (qui tient compte de la chronologie de l'apparition des effets et impacts etc.). Par contre les écarts sont expliqués le cas échéant pour cette étude.

Les changements évoqués dans cette étude sont relativement similaires aux résultats attendus pour la matrice. La seule différence est que nous évaluons le CEF qui a pris fin depuis 2002-2003 à une proposition de suivi évaluation, les adhérents n'ayant revu les conseillers que rarement si non dans des endroits non propices à un quelconque dialogue comme le marché, ou de passage. En **annexe 2** il est proposé quelques questions relatives à l'usage de la matrice et un tableau récapitulant la grille d'analyse.

Les indicateurs figurants dans la matrice refléteront les changements occasionnés suite aux évaluations du CEF (figure 12).





**Figure 12 : Lien entre impact du CEF et enjeux du développement**

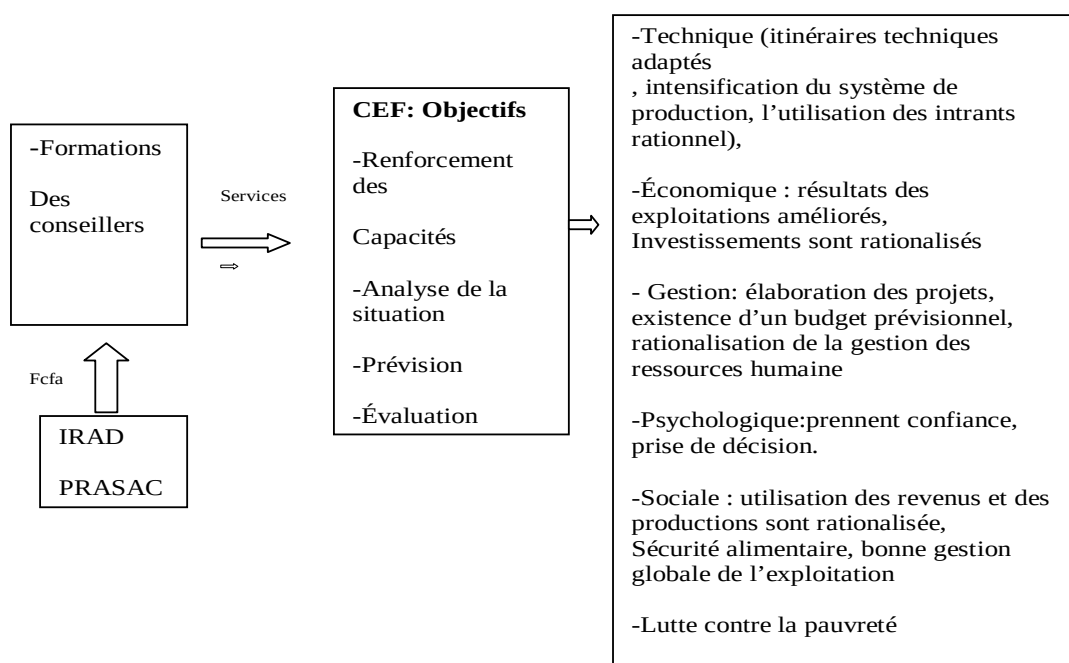
Source : Halley et al. (2006)

Ce schéma met également en exergue quelques effets et impacts obtenus dans le cadre de l'étude en cours au travers de l'axe final lutte contre la pauvreté.

En effet, la liste de critères et indicateurs retenus dans la matrice bien qu'étant détaillée le plus possible ne devra pas être figée car certains changements peuvent être mis en évidence au cours des enquêtes et suivis de terrain. Il ne sera pas possible de renseigner l'ensemble de critères de la matrice chez chaque producteur car le CEF entraîne une modification des perceptions et un changement de comportement propre à chaque individu et à chaque région. L'ensemble des effets ne s'applique donc pas à tous les producteurs au même moment. Pour d'autres situations, certains points de la matrice ne pourront être obtenus qu'après une étude et un suivi de l'exploitant pendant au moins trois cycles de production pour juger de la pertinence des résultats obtenus.

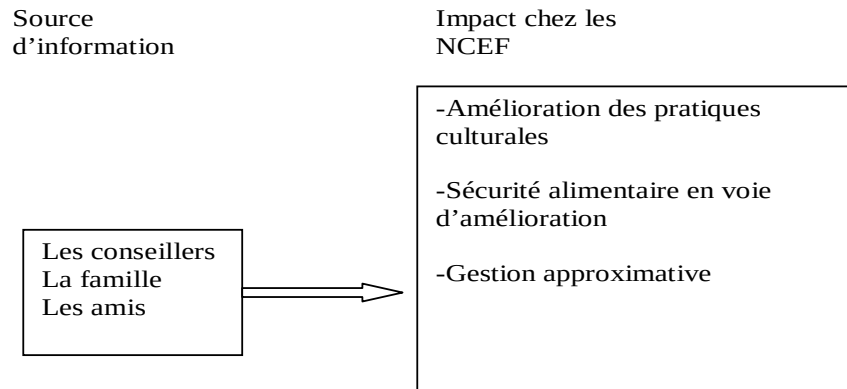
#### 4.7.2. Synthèse des effets et impacts du CEF

Les effets et impacts observés sont de plusieurs natures: social, technique, économique et psychologique : La figure 13 donne une synthèse du processus de mise en œuvre de la démarche, avec quelques objectifs, les effets et impacts du CEF sur les exploitations touchées par la démarche.



**Figure 13 : Mise en œuvre du CEF sur les exploitations de l'échantillon**

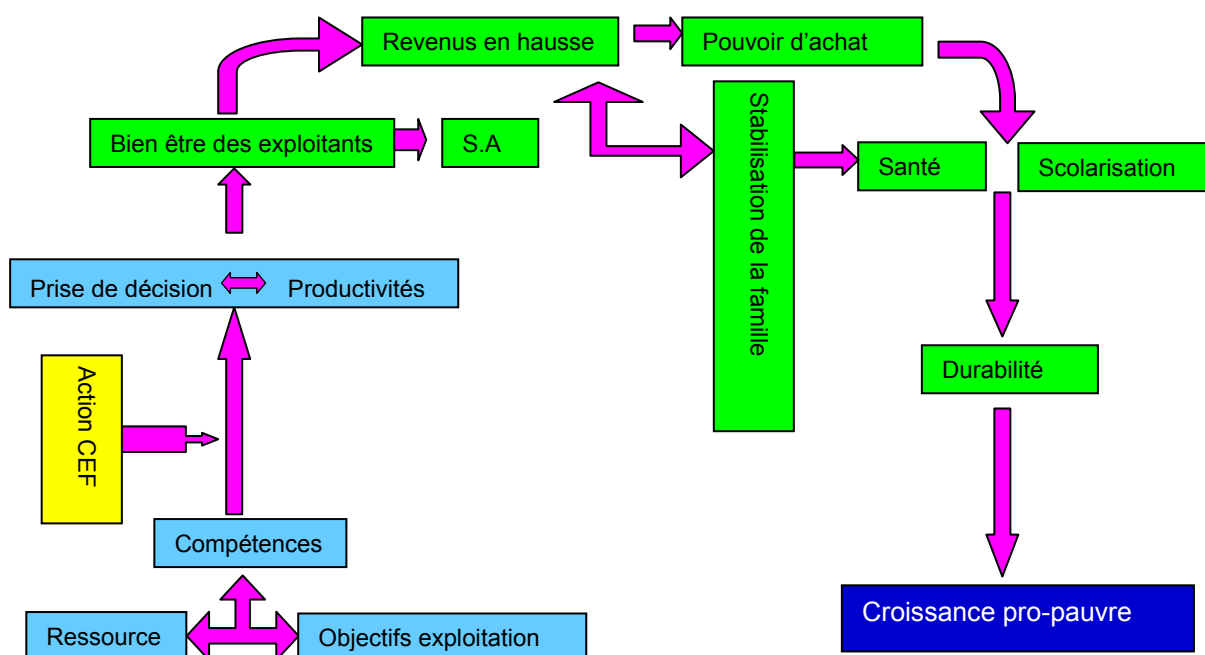
Certains effets et d'impacts pourront ne pas être attribués en totalité au CEF. Pour les producteurs enquêtés, les critères retenus sont, notamment en termes de changements de comportement ou de modifications de pratiques, directement liés aux activités de conseil (« *avant le CEF, on ne pensait pas comme ça, on n'agissait pas de cette manière* »). Ils notent également une évolution par rapport à leurs voisins non adhérents (« *les producteurs voisins réfléchissent de façon désordonnée, et crient encore au gris-gris en agriculture* »). Pour les exploitations NCEF, ce processus et les sources d'informations ne sont pas les mêmes, bien que les effets et impacts engendrés soient relativement proches.



**Figure 14 : Les changements dans les exploitations NCEF**

Cette figure ressort la part non négligeable du changement de pratique des exploitants NCEF. L'action du CEF sur les exploitations bénéficiaire touche directement ou indirectement le niveau de vie.

Pour mieux apprécier l'évolution des changements liés à la mise en œuvre du CEF différents types d'indicateurs sont utilisés. Ainsi, la figure 15 illustre de manière complète les effets du CEF enregistrés chez les exploitants concernés par l'étude.



**Figure 15 : Impact du CEF et lutte contre la pauvreté**

Légende : S.A : sécurité alimentaire

L'action du CEF combinée aux facteurs de production et objectifs de l'exploitant permet d'obtenir un bon rendement des productions. Dans le cadre d'une démarche de conseil, l'exploitant prendra probablement une décision plus réfléchie car il sera incité à formaliser sa réflexion, à discuter des intérêts et des inconvénients de ses choix selon que la production soit bonne ou mauvaise. Sans conseil, l'exploitant prendra de toute façon une décision. A long terme l'impact du CEF est sans doute le développement socio-économique des exploitants et de leurs familles.

## **4.8. Perspectives et enjeux de l'évaluation du CEF au Nord-Cameroun**

Les changements ne sont pas ou peu perçus au niveau de tout le village. Il est toutefois logique et raisonnable de penser que le renforcement des capacités des adhérents, leur prise de responsabilités accompagnées d'améliorations dans la gestion des biens de leurs exploitations va jouer un rôle important au niveau de la croissance pro-pauvre.

Au vu des résultats du CEF et aux nombreux enjeux de cette démarche pour cette région du pays, il semble important d'étendre sa diffusion à un nombre plus important d'exploitations. Pour le moment, plusieurs organisations essayent de s'approprier cette méthode. C'est ainsi que depuis 2004 des séances de formation d'animateurs conseillers sont effectuées auprès des agents de la Sodécoton en vue d'une diffusion aux producteurs de coton.

Le souhait des chercheurs de l'IRAD/PRASAC est d'amener les paysans à venir d'eux même vers les différents conseillers et animateurs. Seuls les plus intéressés disent l'avoir fait au moins une fois, même s'ils disent que c'est très pénible vu la distance. Cependant, quelques rares paysans se disent prêts à payer (somme allant de 100 à 500 Fcfa par séance) pour recevoir les services d'un conseiller, ce qui a conduit les adhérents et les non adhérents à formuler des attentes vis-à-vis du dispositif CEF :

### **4.8.1. Les attentes des adhérents**

Elles sont multiples et diverses :

- 51% des exploitants en CEF ont exprimé des attentes pour la pérennisation du dispositif actuel :
  - o 30% appui aux crédits, aux intrants, à l'acquisition de matériels ;
  - o 22% formations sur les techniques de production ;
  - o 16% alphabétisation, avoir des centres d'alphabétisation ;
  - o 15% faire des visites d'échanges sur les techniques de production ;
  - o 10% intégrer davantage les femmes dans le dispositif ;
  - o 7% plus d'interruption d'assistance des conseillers dans les villages.
- certains exploitants (17%) militent pour une nouvelle démarche dont les termes ne sont pas définis ;
- Enfin 32% des exploitants n'ont pas d'attente vis-à-vis du CEF soit parce qu'ils n'ont pas trouvé leur compte ou alors ont préféré rester neutre.

Les attentes des adhérents expliquent que le dispositif du CEF ait une porte d'entrée plus technique que de gestion. Car disent-ils on ne peut pas gérer le néant il faut une bonne technique de production et la gestion suivra. La demande d'alphabétisation en langue locale correspond à un problème d'appropriation des outils et de remplissage des cahiers. Les attentes exprimées correspondent à l'évolution des adhérents face à un dispositif du CEF en mouvement.

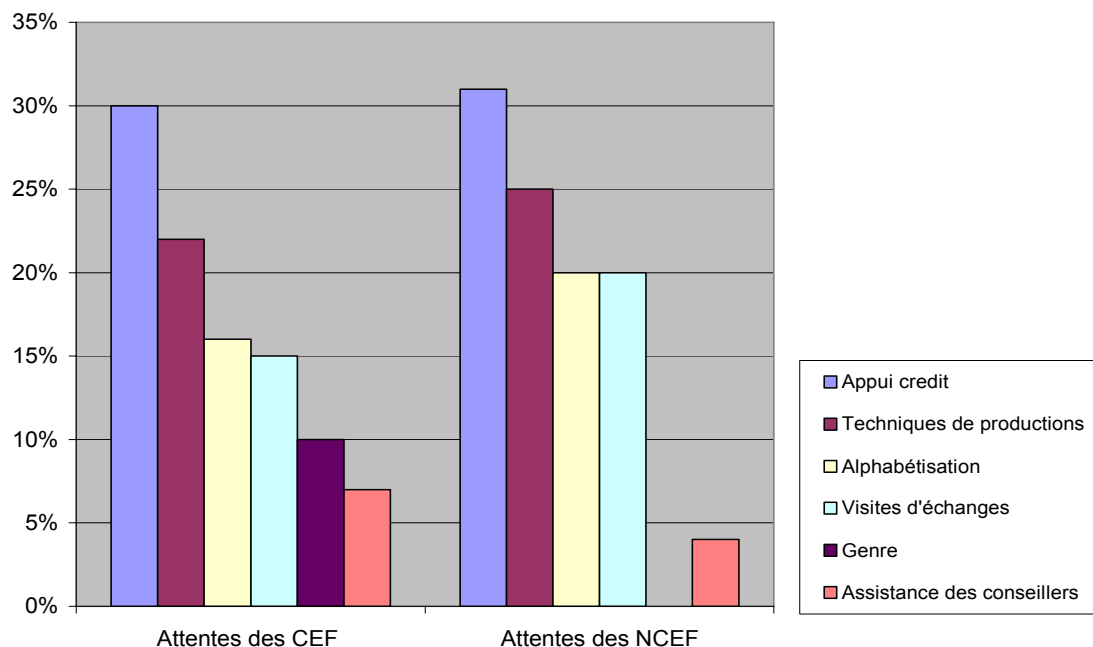
### **4.8.2. Les attentes des non adhérents**

Environ 20% des exploitations NCEF ont exprimé des attentes par rapport à la reprise du dispositif actuel. Ici également, nous avons regroupé ces attentes exprimées en pourcentage :

- 25% d'entre eux souhaitent bénéficier de la démarche CEF en appui technique ;
- 20% souhaitent qu'il y ait des séances d'alphabétisation ;
- 20% demandent à étendre le CEF à d'autres activités comme les visites ;
- 31% sont favorables à un appui aux crédits et à l'acquisition de matériels et d'intrants ;
- puis 4% à une autre démarche.

Cependant 80 % des exploitants NCEF n'attendent rien du CEF. C'est une perte de temps, surtout quand il s'agit du conseil théorique. Cette catégorie est indifférente vis-à-vis de la démarche et de l'innovation en général.

La figure ci-dessous ressort les attentes les plus importantes formulées par les exploitations en CEF et NCEF.



**Figure 16: Attentes des exploitants pour le CEF**

Le premier intérêt pour l'ensemble des exploitants est le crédit, mais qui n'est pas une activité de conseil. Le conseil technique a été une fois de plus évoqué par l'ensemble des exploitants. L'alphabétisation est un souci permanent pour les exploitants qui se sont rendus compte de son importance. Au moins 20% des exploitations NCEF ayant été en contact avec le CEF ont vu l'importance des échanges entre les paysans. Au moins 10% des exploitants CEF ont évoqué l'importance de faire le CEF uniquement aux femmes. Car ce sont elles qui gouvernent le foyer d'une manière ou d'une autre surtout en ce qui concerne l'alimentation. Certains ont évoqué un suivi permanent des exploitations par les conseillers qui sont restés depuis la fin de la démarche pour la plupart absent.

## Chapitre 5. Conclusion et Recommandation

### 5.1. Conclusion

Le CEF est une démarche globale qui renforce les capacités des exploitants et de leur famille pour suivre leurs activités, analyser leur situation, prévoir et faire des choix, évaluer leurs résultats obtenus et en tenir compte pour orienter leurs décisions futures. Ainsi, pour progresser l'agriculteur doit innover ce qui a amené le projet à intégrer une dimension technique. Le CEF prend en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et, si possible, environnementaux de leurs activités. C'est une démarche qui s'est voulue participative. La présente étude avait pour objectifs de ressortir les indicateurs permettant de mesurer les effets et impacts du Conseil à l'Exploitation Familiale. Cette étude repose en grande partie sur des éléments identifiés au cours des enquêtes et formulés au travers des déclarations des exploitants. Elle se propose, d'apporter des éléments pour structurer la mesure d'impact du CEF

Les actions du CEF ont eu pour premier effet de susciter une prise de conscience chez les producteurs qui font évoluer leurs pratiques. A partir des analyses, quelques effets et impacts ont pu être mis en évidence suite aux modifications apportées au fonctionnement de l'exploitation. Une bonne partie des exploitants en contact avec le CEF reconnaissent, qu'à défaut de rompre avec les habitudes, ils ont pris conscience que certaines choses pourraient être faites autrement et mieux. Selon chaque thème, des impacts pour la plupart très généraux dus à la complexité des changements qui soient attribuable uniquement au CEF ont pu être mis en évidence :

- les participants aux formations CEF cherchent à trouver la meilleure adéquation entre leurs objectifs et leurs ressources afin d'améliorer la conduite des cultures. Ceci passe par un meilleur respect du calendrier cultural et des itinéraires techniques, et en raisonnant davantage les superficies cultivées à partir des ressources et des moyens disponibles. Ainsi, certains exploitants en CEF continuent tant bien que mal à réaliser par écrit (partiellement) le PPC d'où l'obtention d'une note moyenne de 10/20. Pour les exploitants NCEF cette note est de 6,3/20. Toutefois la plupart des exploitants que ce soit en CEF ou non se disent avoir changé certaines pratiques culturales, ils sont passés du hasard au raisonnement des activités. La production, sauf en cas d'aléas extérieur et d'imprévus, semble augmentée.
- certains paysans cherchent à mieux connaître et mieux quantifier leurs besoins afin d'améliorer la gestion des récoltes et des stocks. Des changements de pratiques ont été notés dans environ 40% des exploitations en CEF pour la gestion des récoltes (séparation des stocks destinés à l'autoconsommation de ceux destinés à la vente, fixation des quantités distribuées...). Au moins 60% des exploitations en CEF enquêtés sécurisent leurs céréales pour la période de soudure contre environ 50% des NCEF.
- la majorité des participants au CEF remet en cause la manière de gérer ses revenus en recensant mieux les besoins et en planifiant les dépenses pour améliorer l'utilisation des revenus. Ces paysans cherchent aussi à diversifier leurs sources de revenus. Mais ici tous ces aspects de changement évoqués ne sont que des appréciations essentiellement qualitatives. Seul 10% de l'échantillon des exploitations en CEF ont des carnets de trésorerie et affirment avoir changé de pratique de gestion.
- dans le cas du « Conseil individuel » les projets des exploitants en CEF portent sur le long terme (60 %) et ceux des exploitants NCEF sur le court terme (60 %).
- des changements dans les méthodes de travail (organisation et prévision), intégration d'innovations en vue d'augmenter la performance et la durabilité des systèmes de production (semences améliorées ; techniques de gestion de la fertilité des sols ; diversification des cultures) ont été relevés dans presque toutes les catégories d'exploitants.
- le CEF permet en outre la mise en œuvre du réseau informel d'échange. Ainsi, il a permis le transfert de connaissances, de pratiques en matière de gestion ou d'innovations techniques entre les paysans. Ce qui est justifié par le nombre non négligeable des exploitants NCEF détenant les informations sur le dispositif.

Mais l'obtention de ces effets n'a pu être rendu facile :

- Premièrement, l'analphabétisme et surtout le manque de relevé des notes des exploitations ont été les principales contraintes rencontrées. Car selon nous, il faut un minimum de données pour prendre des décisions : les chiffres sont des repères. Le manque de chiffres fausse les jugements qui restent basés sur les déclarations. Il est aussi important de relever que les enquêtes intervenant en période de travail, leur déroulement n'a pas été des plus facile ;
- Deuxièmement la définition des critères et le choix des plus pertinents a constitué une limite car la méthode retenue serait à l'origine des difficultés à ressortir des effets quantitatifs du CEF sur la stratégie des exploitations agricoles familiales de cette région du Cameroun. Cette méthode fondée sur des analyses comparatives à une période (t) donnée, des performances des exploitations en CEF avec celles des autres ne sont sans doute pas la meilleure. Pour bien apprécier l'impact du CEF sur les performances technico-économiques des exploitations, il serait judicieux de faire la collecte et le traitement d'informations sur les pratiques et les résultats de ces exploitations (analyse de l'évolution sur plusieurs années pour les exploitations en conseil et à comparer avec les données pour l'ensemble de la zone). Par conséquent, il faudrait mettre un suivi opérationnel en même temps que la mise en place du dispositif du CEF pour obtenir une évaluation fiable. Ce qui consisterait à prendre des notes par rapport aux différentes transactions des ressources et besoins de l'exploitation agricole. Ceci permettra de recueillir plus d'informations chiffrées sur les exploitations en CEF chaque année, afin de pouvoir quantifier (déterminer) les effets et impacts du CEF sur les performances techniques et économiques des exploitations. Ceci suppose de s'appuyer, soit sur les paysans susceptibles de prendre et de noter de façon précise et fiable, des données sur leur exploitation, soit si ce n'est pas possible, de demander à l'animateur de relever ces données périodiquement avec le paysan. Au-delà, cette analyse met en évidence plusieurs points sur lesquels le groupe le projet devrait s'appesantir. En plus, dans les quatre villages étudiés, le CEF a été mis en œuvre par un conseiller différent. Il serait important de mettre en évidence les effets et impacts groupe de producteurs et conseillers.

Vue les difficultés rencontrés dans la mise en évidence du changement dans les exploitations, il est clair que le renseignement d'indicateurs ne peut donc pas être la seule méthode à mobiliser pour une évaluation destinée à suivre des changements aussi complexes que ceux rencontrés dans le cadre du CEF.

## **5.2. Recommandations**

### **Pour le projet PRASAC :**

Il apparaît important de privilégier l'ancrage du CEF au sein de la filière coton qui est la seule bien organisée de la région en vue de faciliter la mise en évidence des changements en prenant des groupes de référence à comparer plus tard. Car la diffusion du CEF à plus grande échelle pourrait constituer un des moyens de lutter contre l'insécurité alimentaire, qui demeure l'un des principaux indicateurs de la pauvreté dans cette région. Cependant, le conseil développé actuellement, ne répond pas vraiment aux besoins des non alphabétisés qui restent majoritaires il serait souhaitable de diversifier l'offre du conseil en incluant davantage des modules pour non alphabètes.

Mais avant de développer un CEF à l'échelle d'une région il semble intéressant de disposer d'une typologie des exploitations agricoles selon leurs comportements face à l'innovation, afin de s'adresser exclusivement à des exploitants préoccupés du changement et désireux d'améliorer les performances de leur système de production. Une contribution demandée à ces volontaires prenant en compte le niveau de revenu de la zone d'intervention pour la durée des tests afin d'assurer leur engagement et leur motivation serait nécessaire pour une bonne application des la démarche sur les exploitations et une condition indispensable à la pérennisation du dispositif.

### **Pour les chercheurs**

Les résultats attendus des hypothèses de la matrice de Halley et al. donnent des conclusions semblables aux résultats obtenus pour cette étude mais la matrice est beaucoup plus générale et complexe elle utilise par conséquent plus d'indicateurs. Il serait important de l'appliquer sur les échantillons beaucoup plus larges et ceci pendant plusieurs campagnes agricoles. Il est aussi

important de l'approprier à chaque zone et contexte car les thèmes du CEF ne sont pas abordés de la même façon partout. Ceci afin de déterminer les critères, indicateurs et sujets d'enquêtes à suivre car d'autres points d'attention pourraient être identifiés.

Pour un suivi-évaluation il serait important de tenir aussi compte des indicateurs plutôt orientés vers le pilotage de dispositif comme les indicateurs de résultats (nombre de producteurs adhérents, nombre moyens d'adhérents par conseiller, etc....); les indicateurs d'activités (nombre de sessions de formation, nombre de visites d'échanges...); les indicateurs de moyens (nombre de conseillers formés, coût global du dispositif de CEF, coût par adhérents, coût par conseiller etc.).

Enfin poursuivre les travaux dans le cadre de rechercher les indicateurs des données quantitatives qui exprimeraient mieux l'impact du CEF et facilement mesurable car les indicateurs qualitatifs permettent seulement de recueillir les opinions des acteurs sur un critère rendant complexe l'évaluation.

### **Pour l'Etat**

Le plus important serait d'assurer la formation des paysans (éducation de base, alphabétisation,...), préalable indispensable à toute action de développement durable, et particulièrement pour le conseil à l'exploitation familiale qui intègre le volet comptabilité dans sa démarche.

Le CEF a des effets encourageants, il contribue entre autre à une croissance pro-pauvre, il est donc important qu'il serve pour définir toute politique d'aide au développement dans les zones en particuliers ruraux.



## Bibliographie

Aude de Amorim ; Bernadette Cavelier ; Michael Ruleta ; Yves Yard (2005) : Guide de l'évaluation ; Ministère des Affaires étrangères Française.

Azoulay G., J.C Dillon., (1993). La sécurité alimentaire en Afrique : Manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies. ACCT et KARTHALA, Paris 296p.

Balkissou Moussa (2003). Pratique de gestion des ressources et des besoins alimentaires et monétaires dans les exploitations agricoles du Nord-Cameroun, Mémoire d'ingénieur agronome FASA, Dschang, 4 3p.

Ban, A., Hawkins, H.S., Browvers, J.H.A.M., Bonn, C.A.M. (1994). La vulgarisation Rurale en Afrique. Paris, France: CTA/KARTHALA, 373 p.

Bara Guèye (2006). Promouvoir l'expérimentation et l'innovation paysannes au Sahel. In AGRIDAPE. Volume 22 n°3.

Bonneviale, J. R., R. Le Guen, J. Brossier, E. Marshall, H. Ferrie, C. Schost, J. M., Brossier, J., Eduardo Chia, E. Marshall et M. Petit. (1997). Gestion de l'exploitation agricole familiale. ENESAD-CNERTA. Dijon. Cameroun: Université de Yaoundé, 516 p.

Chantran P., (1972). La vulgarisation agricole en Afrique et à Madagascar (Propos d'un agronome formateur). Maisonneuve et Larose, Paris.

Chataigner, J.M., Rafinot, M. (2005). La croissance pro-pauvres : Définitions et politiques. *Lettre des économistes de l'AFD. Paris Cedex. 9 : 2-9*

Chombart de Lauwe, J., Poitevin, J., Tirel, J.C. (1969). La nouvelle gestion des exploitations agricoles. Paris : DUNOD, 2 : 507 p.

Collection Microsoft ® Encarta ® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation.

Daouda Ousmanou, (2002). Caractérisation des exploitations agricoles en conseil de gestion de la zone cotonnière et mise au point d'une grille d'évaluation. Mémoire d'ingénieur agronome FASA, Dschang, 60p.

Djamen, N. P. et M. Havard. (2000). Compte rendu des journées IRAD-DPGT sur le bilan des activités de Conseil de gestion aux exploitations agricoles. DPGT/IRAD/PRASAC. Garoua, 13 p.

Djamen, N.P., Djonnéwa, A., Havard, M., Legile, A. (2003). Former et conseiller les agriculteurs du Nord-Cameroun pour renforcer leurs capacités de prise de décision. *Cahiers Agricultures ; 12(4): 241 – 245.*

Djoukam D. A. Nelly, (2003). Etude du conseil adapté à la gestion des exploitations familiales dans les filières cotonnières d'Afrique francophone : cas du Cameroun. Mémoire présenté en vue de l'obtention de la maîtrise en économie de gestion. Université Catholique d'Afrique Central, Yaoundé, 69p.

Donfack P., Seiny-Boukar L., M'Biandoun M, (1996). Les grandes caractéristiques du milieu physiques. In : *Agricultures des savanes du Nord-Cameroun. Vers un développement solidaire des savanes d'Afrique centrale.* Communications présentées à l'atelier d'échange 25-29 novembre 1996, Garoua, Cameroun.

Dugué P. et Faure G. (2003). Le Conseil aux exploitations familiales. Actes de l'atelier sur le conseil aux exploitations agricoles en Afrique de l'Ouest et du centre 19-23 novembre, Bohicon, Bénin. Montpellier France Cirad, Coll. Colloques, 78 p.

Dugué, P. J. Koulandi et C. Moussa. (1994). Diversité et zonage des situations agricoles et pastorales de la zone cotonnière du Nord-Cameroun. IRA-IRZV, Projet Garoua 2, Garoua (Cameroun).84 pages + annexes.

FAO (1965). Méthodes d'enquête sur la gestion des entreprises agricoles. 2 éd. Rome.

Faure G. ; Dugué P. ; Beauval V. , (1996). Conseil à l'exploitation familiale : Expérience en Afrique de l'Ouest et du Centre. Saint Etienne-France : Dumas-Titoulet Imprimeurs. 127p. ISSN : 1258-3073.

Faure, G., Dugué, P., Beauval, V. (2004). Actes de l'atelier sur le conseil de gestion aux exploitations agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre, Bohicon (Bénin), 19-23 novembre 2001. Conseil à l'exploitation familiale : Expérience en Afrique de l'Ouest et du Centre. Version avril 2004. Saint-Etienne: Dumas-Titoulet Imprimeurs, 127 p.

Halley des Fontaines D. ; G. Faure; C. Rigourd, (2007) Manuel de suivi-évaluation des dispositifs de Conseil à l'Exploitation Familiale.

Halley des Fontaines D. ; G. Akplogan ; Y. Coulibaly ; L. Liagre, (2006). Etude de définition d'indicateurs de résultats et de mesure d'impacts du Conseil à l'Exploitation Familiale et du Conseil de Gestion aux OP 72p. Rapport provisoire.

Hamadou K., (2002). Rapport de stage d'insertion professionnel. Université de Dschang Cameroun.

Havard M. , Abakar O.( 2002) Caractéristiques et performances des exploitations agricoles des terroirs de référence du PRASAC au Cameroun.

Havard M., (2006) Evaluation des tests de Conseil à l'Exploitation Familiale et perspectives du conseil agricole au Mali 64p.

Havard M., Coulibaly, Y., Dugué, P. (2006). Etude de capitalisation sur les expériences de conseil agricole au Mali. Montpellier, France : CIRAD, 99 p.

Inter-réseaux, (1996). Le conseil de gestion pour les exploitations d'Afrique et d'Amérique Latine. Dossier n°1 de l'Inter-Réseaux, 1996.

IRAD/PRASAC (2005). Diagnostic global des terroirs PRASAC au Nord-Cameroun.

IRAD/PRASAC. (1999). Synthèse du diagnostic global PRASAC au Nord-Cameroun. IRAD, Délégation nationale PRASAC, Garoua (Cameroun). 36 p.

Kleene, P. (1995). Le conseil de gestion comme méthode de vulgarisation agricole : aperçu général et application dans l'Ouest du Burkina Faso. In : Conseil de gestion aux exploitations agricoles dans la zone cotonnière de l'Ouest du Burkina Faso : rapport de synthèse recherche-développement. Montpellier, France : CIRAD, p. 1-24.

Kleene, P., Sango, B., Viestra, G. (1989). Présentation, Objectifs et Méthodologie du "volet Fonsébougou" (1977-1987). Bamako, Mali : IER.

Legile A., Havard, M., Djamen, N.P., Daouda, O. (2004). Journées Olivier de Serres-2004, les entretiens du Pradel « Agronomes et Innovation ». De l'encadrement au conseil à l'exploitation : (r) évolution des pratiques d'appui aux agriculteurs du Nord-Cameroun. 3<sup>e</sup> édition. Montpellier : CIRAD, 13 p.

Legile, A. (1999). De l'analyse des pratiques de gestion, à la proposition d'outils d'aide à la décision : étude sur les exploitations agricoles du Nord-Cameroun. Mémoire d'Ingénieur d'Agronomie. ENESAD, Dijon, 96 p.

Madi, A., 1994. Politique agricole et élasticité de l'offre dans la zone cotonnière au Cameroun. Thèse de Doctorat. INRA-ENSA-ESR Montpellier.

Mana Bourou (2007) Bilan des expériences d'appui aux producteurs. Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome.

Marhall E. ; Bonneville J.R. ; Francfort I. (1994). Fonctionnement et diagnostic global de l'exploitation agricole. ENESAD. Dijon 168 pp.

Mercoiret, M.R. (1994). L'appui aux producteurs ruraux. Guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupements. Paris: Khartala, 464 p.

MINAGRI. (1999). Politique agricole. Nouveaux défis. Mai 1999. Yaoundé. Cameroun.

Tcatchoua Djomo R. (2006) Réseaux de création et de diffusion des connaissances agricoles et élaboration des savoirs et des innovations à Mvan-Mvognyengue (Arrondissement d'Akonolinga, Centre Cameroun) Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome.

Tchala, A. F., Kamga A et Njoya J. (1994). La vulgarisation agricole au Cameroun: Cas de la Recherche / Développement / Formation à l'Université de Dschang. UDS (Cameroun).

Terry, G., Franklin, S. (1982). Principles of management: IRWIN, USA, 614 p.

Traore F. (2006). In Etude de définition d'indicateurs de résultats et de mesure d'impacts du Conseil à l'Exploitation Familiale et du Conseil de Gestion aux OP 72p. Rapport provisoire.

Vall, E. 1996. Les animaux de trait au Nord-Cameroun. Zébu, âne et cheval. Performances à l'effort et adaptation physiologique. CIRAD-EMVT, IRZV, Garoua, Cameroon. 56 pages.

Wambo Y. A. H., Analyse du fonctionnement des exploitations agricoles en zone cotonnière du Nord-Cameroun. Contribution à la mise en place d'opérations du conseil de gestion à Gadas, Mémoire d'ingénieur agronome FASA, Dschang, 2000, 70p.

# Annexe 1. Guides d'entretien

## Guide d'entretien CEF

### I- Identification enquête

|                       |                    |
|-----------------------|--------------------|
| Date de l'enquête :   | Village/Quartier : |
| Nom de l'exploitant : | Age :              |

- 1.1- Sexe : (1) Masculin, 2) Féminin
- 1.2- Situation matrimoniale : (1) Célibataire, 2) Marié, 3) Divorcé, 4) Veuf (ve)
- 1.3- Nombre de personnes en charge: .....
- 1.4- Nombre des actifs ( +12ans) :.....
- 1.5- Ethnie : (1) Mafa, 2) Laka, 3) Peul, 4) Guidar, 5) Autres .....
- 1.6- Religion : (1) Musulman, 2) Chrétien, 3) Animiste, 4) Autre :.....
- 1.7- Niveau d'étude : (1) Analphabète, 2) Scolarisé, 3) Alphabétisé : Niveau.....
- 1.8- Activité principale : (1) Elevage, 2) Agriculture, 3) Commerçant, 4) Autre : .....
- 1.9- Activité secondaire : .....

### II: Impact du Conseil sur les exploitations

Il est ici plus question de percevoir, de caractériser ce que le paysan a compris et retenu du conseil.

- 1- Avez-vous suivi le CdG ? (1) oui, 2) Non, Quelle est la définition selon vous du CEF ?.....
- 2- Comment a été ta participation aux séances de CdG ?
- 3- Qu'est-ce que tu as reçu comme enseignement ?.....
- Plan Prévisionnel de campagne
- 4- Comment organisiez vous votre campagne avant le conseil ?.....
- 5- Quelles étaient vos pratiques ?.....
- 6- Depuis que vous aviez suivi le conseil, comment faites vous? .....
- 7- Qu'est-ce que vous aviez changé ?.....
- 8- Pour vous qu'est-ce que ces changements ont entraîné ?.....
- 9- Qu'est-ce que vous constatez de différent dans l'implantation des cultures, dans l'organisation du travail, dans les performances techniques et économiques ?.....
- 10- Organisation du travail : Votre plan de campagne mis en place correspond-il à ce que vous aviez prévu ?.....

(Complétez le tableau)

| Besoins cultureux pour la campagne 2007 |         |               |                        |                         |                |         |
|-----------------------------------------|---------|---------------|------------------------|-------------------------|----------------|---------|
| Cultures                                | Sup(q ) | Semences (Kg) | Engrais et urée (sacs) | Traitements/insecticide | Moyen matériel | Coûts   |
| Coton                                   |         |               |                        |                         |                |         |
| Maïs                                    |         |               |                        |                         |                |         |
| Arachide                                |         |               |                        |                         |                |         |
| Sorgho                                  |         |               |                        |                         |                |         |
| Riz                                     |         |               |                        |                         |                |         |
| Niébé                                   |         |               |                        |                         |                |         |
| Autres                                  |         |               |                        |                         |                |         |
| Coûts                                   |         |               |                        |                         |                | Total : |

- 11- Y a-t-il une différence entre ce plan et celui de la campagne précédente ?.....
- 12- Aviez-vous votre matériel agricole avant le conseil ? Et maintenant ?.....

13- Quelle était la performance de vos activités agricoles la campagne passée ? (Complétez le tableau)

| Production végétale : Données de la campagne 2006 |         |                       |                     |       |              |               |               |
|---------------------------------------------------|---------|-----------------------|---------------------|-------|--------------|---------------|---------------|
| Cultures                                          | Sup (q) | Production (sac, Kg/) | Consommation (sacs) | Coûts | Vente (sacs) | Montant total | Stock restant |
| Coton                                             |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Maïs                                              |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Arachide                                          |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Sorgho                                            |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Riz                                               |         |                       |                     |       |              |               |               |

### Sécurité alimentaire

14- Comment faites-vous pour identifier les besoins en stock céréalier de la famille ? ↑ 1) En fonction des normes (300Kg de céréales/individu/an), 2) Consommation précédente plus imprévus, 3) Autre.....

### Pratiques d'élevage

15- Pourquoi faites-vous de l'élevage des animaux ?.....

16- Comment procéder vous?.....

17- Participer au conseil a-t-il changé votre façon d'élever les animaux ?.....

18- Quelle est votre performance actuelle en élevage ? (Remplir le tableau)

| Productions animales |                                  |           |       |        |              |                   |                |
|----------------------|----------------------------------|-----------|-------|--------|--------------|-------------------|----------------|
| Animaux              | Variations d'effectifs sur un an |           |       |        |              |                   | Montant ventes |
|                      | Début                            | Naissance | Achat | Pertes | Consommation | Traitement (coût) |                |
| Bovins               |                                  |           |       |        |              |                   |                |
| Caprins              |                                  |           |       |        |              |                   |                |
| Ovins                |                                  |           |       |        |              |                   |                |

19- Avez-vous d'autres sources de revenu autre que l'élevage et la production végétale ?

| Activités extra- agricoles de l'exploitant |             |         |                 |
|--------------------------------------------|-------------|---------|-----------------|
| Type activité                              | Responsable | Période | Bénéfice annuel |
| Commerce                                   |             |         |                 |
| Vente sous produits                        |             |         |                 |
| Autre                                      |             |         |                 |

### Analyse technico-économique

20 -Evaluation des marges brutes des différentes activités de l'exploitation

| Estimation Bilan Recettes/dépenses CE |         | Campagne en cours            |         |
|---------------------------------------|---------|------------------------------|---------|
| Recettes activités                    | Montant | Dépenses activités           | Montant |
| Ventes productions végétales          |         | Forfait Sdcc                 |         |
| Vente animaux                         |         | Achats intrants directs      |         |
| Travail chez d'autres paysans         |         | Aliments et soins animaux    |         |
| Prêts des terres                      |         | Main d'œuvre et attelages    |         |
| Remboursement dettes                  |         | Dettes et crédits            |         |
| Bénéfices activités extra-agricoles   |         | Location des terres          |         |
| Dons perçue                           |         | Achat des terres             |         |
| Intérêts sur épargne                  |         | Achat des animaux            |         |
| Total recettes activités (RA)         |         | Total dépense activités (DA) |         |
| Revenu monétaire disponible =RA-DA =  |         |                              |         |

21- Avez-vous budgétisé vos imprévus ?.....

22- En cas de déficit que faites-vous ?.....

23- Comment répartissiez-vous vos postes de dépenses familiales ? (complétez le tableaux)

| Type de dépenses | Dépenses obligatoires | Dépenses pouvant être reportées | Période | Montant |
|------------------|-----------------------|---------------------------------|---------|---------|
| Scolarité        |                       |                                 |         |         |
| Santé            |                       |                                 |         |         |
| Habitat          |                       |                                 |         |         |
| Autre            |                       |                                 |         |         |

24- Avez-vous des projets à réaliser ? (complétez le tableau)

| Type de projet | Durée | Réalisation | Coût (Fcfa) | Impact |
|----------------|-------|-------------|-------------|--------|
|                |       |             |             |        |
|                |       |             |             |        |
|                |       |             |             |        |

25 -Partagez-vous l'expérience du CEF avec toute la famille ? Pourquoi ?.....

26- Cela vous aides-t-il dans la supervision des activités de l'exploitation ? (1) oui, 2) non

Conseil et exploitations voisines

27 -Avez- vous des entretiens avec vos voisins et amis concernant le CEF? (1) Oui, 2) Non

28- Si oui de quoi parlez vous ?.....

9-Comment vous considèrent-ils ?.....

30- Pensez- vous qu'ils ont changé certaines de leurs pratiques? Lesquelles ?.....

31-Saviez-vous

pourquoi ?.....

### III- Impact sur le dispositif

32- Souhaiteriez-vous que le conseil bien qu'ayant pris fin reprennent et pourquoi ?.....

33- Qu'est ce que le conseil n'a pas abordé et qui vous intéresse ?

## Guide d'entretien NCEF

### I- Identification enquête

|                       |                    |
|-----------------------|--------------------|
| Date de l'enquête :   | Village/Quartier : |
| Nom de l'exploitant : | Age :              |

- 1.1- Sexe : (1) Masculin, 2) Féminin
- 1.2- Situation matrimoniale : (1) Célibataire, 2) Marié, 3) Divorcé, 4) Veuf (ve)
- 1.3- Nombre de personnes en charge: .....
- 1.4- Nombre des actifs ( +12ans) :.....
- 1.5- Ethnie : (1) Mafa, 2) Laka, 3) Peul, 4) Guidar, 5) Autres .....
- 1.6- Religion : (1) Musulman, 2) Chrétien, 3) Animiste, 4) Autre :.....
- 1.7- Niveau d'étude : (1) Analphabète, 2) Scolarisé, 3) Alphabétisé : Niveau.....
- 1.8- Activité principale : (1) Elevage, 2) Agriculture, 3) Commerçant, 4) Autre : .....
- 1.9- Activité secondaire : .....

### II: Impact du Conseil sur les exploitations

Il est ici plus question de percevoir, de caractériser ce que le paysan a compris et retenu du conseil.

- 1- Pouvez-vous donner une définition au CEF ?
  - 2- Quelle sont vos sources d'information sur le CEF ?.....
  - 3- Avez-vous des contacts avec les exploitations prises en CEF?.....
  - Plan Prévisionnel de campagne
  - 4- Comment organisiez vous votre campagne avant?.....
  - 5- Quelles étaient vos pratiques ?.....
  - 6- Comment faites vous maintenant? .....
  - 7- Qu'est-ce que vous aviez changé ?.....
  - 8- Pour vous qu'est-ce que ces changements ont entraîné ?.....
  - 9- Qu'est-ce que vous constatez de différent dans l'implantation des cultures, dans l'organisation du travail, dans les performances techniques et économiques ?.....
  - 10- Organisation du travail : Votre plan de campagne mis en place correspond-il à ce que vous aviez prévu ?.....
- (Complétez le tableau)

| Besoins cultureux pour la campagne 2007 |        |               |                        |                         |                |         |
|-----------------------------------------|--------|---------------|------------------------|-------------------------|----------------|---------|
| Cultures                                | Sup(q) | Semences (Kg) | Engrais et urée (sacs) | Traitements/insecticide | Moyen matériel | Coûts   |
| Coton                                   |        |               |                        |                         |                |         |
| Maïs                                    |        |               |                        |                         |                |         |
| Arachide                                |        |               |                        |                         |                |         |
| Sorgho                                  |        |               |                        |                         |                |         |
| Riz                                     |        |               |                        |                         |                |         |
| Niébé                                   |        |               |                        |                         |                |         |
| Autres                                  |        |               |                        |                         |                |         |
| Coûts                                   |        |               |                        |                         |                | Total : |

Légende : Sup : superficie

- 11- Il y a-t-il une différence entre ce plan et celui de la campagne précédente ?.....
- 12- Avez-vous votre matériel agricole avant le conseil ? Et maintenant ?.....
- 13- Quelle était la performance de vos activités agricoles la campagne passée ? (Complétez le tableau)

| Production végétale : Données de la campagne 2006 |         |                       |                     |       |              |               |               |
|---------------------------------------------------|---------|-----------------------|---------------------|-------|--------------|---------------|---------------|
| Cultures                                          | Sup (q) | Production (sac, Kg/) | Consommation (sacs) | Coûts | Vente (sacs) | Montant total | Stock restant |
| Coton                                             |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Maïs                                              |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Arachide                                          |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Sorgho                                            |         |                       |                     |       |              |               |               |

## Sécurité alimentaire

14- Comment faites-vous pour identifier les besoins en stock céréalier de la famille ? ↑ 1) En fonction des normes (300Kg de céréales/individu/an), 2) Consommation précédente plus imprévus, 3) Autre.....

## Pratiques d'élevage

- 15- Pourquoi faites-vous de l'élevage des animaux ?.....  
 16- Comment procéder vous?.....  
 17- Participer au conseil a-t-il changé votre façon d'élever les animaux ?.....  
 18- Quelle est votre performance actuelle en élevage ? (Remplir le tableau)

| Productions animales |                                  |           |       |        |              |                   |                |
|----------------------|----------------------------------|-----------|-------|--------|--------------|-------------------|----------------|
| Animaux              | Variations d'effectifs sur un an |           |       |        |              |                   | Montant ventes |
|                      | Début                            | Naissance | Achat | Pertes | Consommation | Traitement (coût) |                |
| Bovins               |                                  |           |       |        |              |                   |                |
| Caprins              |                                  |           |       |        |              |                   |                |
| Ovins                |                                  |           |       |        |              |                   |                |
| Porcins              |                                  |           |       |        |              |                   |                |

19- Avez-vous d'autres sources de revenu autre que l'élevage et la production végétale ?  
 Lesquelles ?

| Activités extra- agricoles de l'exploitant |             |         |                 |
|--------------------------------------------|-------------|---------|-----------------|
| Type activité                              | Responsable | Période | Bénéfice annuel |
| Commerce                                   |             |         |                 |
| Vente sous produits                        |             |         |                 |
| Autre                                      |             |         |                 |
|                                            |             |         |                 |

## Analyse technico-économique

20 -Evaluation des marges brutes des différentes activités de l'exploitation

| Estimation Bilan Recettes/dépenses CE |         | Campagne en cours            |         |
|---------------------------------------|---------|------------------------------|---------|
| Recettes activités                    | Montant | Dépenses activités           | Montant |
| Ventes productions végétales          |         | Forfait Sdcc                 |         |
| Vente animaux                         |         | Achats intrants directs      |         |
| Travail chez d'autres paysans         |         | Aliments et soins animaux    |         |
| Prêts des terres                      |         | Main d'œuvre et attelages    |         |
| Remboursement dettes                  |         | Dettes et crédits            |         |
| Bénéfices activités extra-agricoles   |         | Location des terres          |         |
| Dons perçue                           |         | Achat des terres             |         |
| Intérêts sur épargne                  |         | Achat des animaux            |         |
| Total recettes activités (RA)         |         | Total dépense activités (DA) |         |
| Revenu monétaire disponible           |         | =RA-DA =                     |         |

- 21- Avez-vous budgétisé vos imprévus ?.....  
 22- En cas de déficit que faites-vous ?.....  
 23- Comment répartissiez-vous vos postes de dépenses familiales ? (complétez le tableau)

| Type de dépenses | Dépenses obligatoires | Dépenses pouvant être reportées | Période | Montant |
|------------------|-----------------------|---------------------------------|---------|---------|
| Scolarité        |                       |                                 |         |         |
| Santé            |                       |                                 |         |         |
| Habitat          |                       |                                 |         |         |
| Autre            |                       |                                 |         |         |



24- Avez-vous des projets à réaliser ? (complétez le tableau)

| Type de projet | Durée | Réalisation | Coût (Fcfa) | Impact |
|----------------|-------|-------------|-------------|--------|
|                |       |             |             |        |
|                |       |             |             |        |
|                |       |             |             |        |

25 -Partagez-vous l'expérience du CEF avec toute la famille ? Pourquoi ?.....

26- Cela vous aides-t-il dans la supervision des activités de l'exploitation ? (1) oui, 2) non

### III- Impact sur le dispositif

32- Souhaiteriez-vous que le conseil bien qu'ayant pris fin reprennent et pourquoi

33- Qu'est ce qui vous intéresse ?

## Annexe 2. Mise au point d'un questionnaire à partir des hypothèses de la matrice de Halley et al.

Les hypothèses proposées dans la matrice se résument en effets directs, indirects et impacts du à la mise en application du conseil à l'exploitation familiale.

### a. Les effets directs

Pour tous les systèmes de notation, les hypothèses y afférentes ne seront satisfaites que si le total des notes est supérieur ou égale à la moyenne. Pour les questions semi-ouvertes un système de codification en vue d'analyse a été utilisé ceci dans le but de satisfaire toujours l'hypothèse.

**Hypothèse1 : les adhérents renforcent la gestion et l'organisation de leur système d'exploitation**

**E.1.1. Les adhérents organisent le travail, programment leurs activités sur l'exploitation et planifient leurs besoins (intrants, force de travail, matériel,...)**

Pour répondre à cette hypothèse un certain nombre des critères ont été définis à savoir :

- le plan de campagne (ou la fiche parcellaire) est réalisé avant le démarrage des activités de la campagne ;
- la surface totale de l'exploitation est connue et parcellisée ;
- les moyens matériels et financiers nécessaires aux activités sont prévus dans le plan de campagne ;

Des questions ont été posées de manière à répondre à cette hypothèse.

- Comment organisez-vous votre campagne avant le conseil ?
- Quelles étaient vos pratiques ?
- Depuis que vous avez suivi le conseil, comment faites vous?
- Qu'est-ce que vous aviez changé ?
- Qu'est-ce que vous constatez de différent dans l'implantation des cultures, dans l'organisation du travail?
- Organisation du travail : Votre plan de campagne mis en place correspond-il à ce que vous aviez prévu ?

(Complétez le tableau)

| Besoins cultureux pour la campagne 2007 |        |               |                        |                         |                |         |
|-----------------------------------------|--------|---------------|------------------------|-------------------------|----------------|---------|
| Cultures                                | Sup(q) | Semences (Kg) | Engrais et urée (sacs) | Traitements/insecticide | Moyen matériel | Coûts   |
| Coton                                   |        |               |                        |                         |                |         |
| Maïs                                    |        |               |                        |                         |                |         |
| Arachide                                |        |               |                        |                         |                |         |
| Autres                                  |        |               |                        |                         |                |         |
| Coûts                                   |        |               |                        |                         |                | Total : |

Système d'évaluation de l'enquête :

| Cultures et superficies/5 | Type et quantité intrant/5 | Moyen nécessaire/5 | Note/15 de toutes les rubriques |
|---------------------------|----------------------------|--------------------|---------------------------------|
|                           |                            |                    |                                 |

Chaque rubrique du tableau vaut une note égale à 5 points.

Pour obtenir la note de la première rubrique il suffit de remplir dans la fiche du plan les types de cultures et les superficies. Ceci donne une note de 5 points. Au contraire, si le paysan dispose de la moitié des informations, et bien la note est divisée par 2. S'il n'a pas réalisé son plan prévisionnel de campagne, la note est égale à 0.

Pour la deuxième rubrique, le processus reste le même une note de 5 points équivaut à dire que le paysan connaît la quantité d'intrants et le type.

Pour la troisième rubrique, il s'agit de voir si dans le plan de campagne, le paysan a relevé tout le matériel nécessaire dont il aura besoin et ce que cela pourra lui coûter en terme d'argent. A la fin de ce processus une note finale est calculée systématiquement.

- Comment choisissez-vous vos productions ?
- Y a-t-il une différence entre ce plan et celui de la campagne précédente ?
- Les adhérents ont-ils les données de la campagne passée ?
- Quelle était la performance de vos **activités agricoles la campagne passée** ? (Complétez le tableau)

| Production végétale : Données de la campagne 2006 |         |                       |                     |       |              |               |               |
|---------------------------------------------------|---------|-----------------------|---------------------|-------|--------------|---------------|---------------|
| Cultures                                          | Sup (q) | Production (sac, Kg/) | Consommation (sacs) | Coûts | Vente (sacs) | Montant total | Stock restant |
| Coton                                             |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Maïs                                              |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Arachide                                          |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Sorgho                                            |         |                       |                     |       |              |               |               |
| Riz                                               |         |                       |                     |       |              |               |               |

| Cultures et sup/5 | Production/5 | Dépenses et recettes/5 | Consommation et stock/5 | Note/20points |
|-------------------|--------------|------------------------|-------------------------|---------------|
|                   |              |                        |                         |               |

Pour noter la première rubrique, il suffit que dans la fiche « bilan des activités de production végétale », que les différentes cultures et superficies soient reportées, ce qui donne une note de 5 points.

La production est connue et maîtrisée (sac et ou Kg) ce qui équivaut à une note de 5 points ; Les dépenses et recettes sont calculées. A chaque fois que l'information n'est pas complète, la note varie donc de 0 à 5 points.

### **E.1.2. Les adhérents affinent leur gestion des ressources humaines sur l'exploitation (actifs familiaux, salariés, temporaires,...) au fil des campagnes.**

Il est question ici de savoir si les besoins en main d'œuvre sont déterminés en fonction des activités. Une note a été affectée à chaque rubrique.

| Gestion de la main d'œuvre |                       |         |      |                 |
|----------------------------|-----------------------|---------|------|-----------------|
| Personnes impliquées       | Superficies /cultures | Période | Coût | Notes/15 points |
| Actifs familiaux           |                       |         |      |                 |
| Main d'œuvre salariale     |                       |         |      |                 |
|                            |                       |         |      |                 |

La note de 5 points, toujours comme précédemment, est obtenue si :

- pour la première rubrique l'adhérent maîtrise les types de culture et superficies réservées à la famille et ceux nécessitant la main d'œuvre salariale. Ces deux points valent 5 points.
- Il faut pour la deuxième rubrique que l'adhérent maîtrise les pics de périodes nécessitant plus de main d'œuvre. La connaissance des coûts de production est très importante. Elle est notée sur 5 points. Les informations incomplètes ont une note comprise entre 0 et 5.

### Hypothèse 2 : les adhérents anticipent les risques

Cette hypothèse est satisfaite si des alternatives aux aléas prévisibles sont prévues dans le plan prévisionnel de campagne.

- Quelle stratégie définissez-vous pour réussir vos productions cette campagne ?
- Y a-t-il une différence entre ce plan et celui de la campagne précédente ?
- Les adhérents cherchent-ils à améliorer leurs conditions de vente ?
- Quelle stratégie définissez-vous pour vendre vos produits ?

### Hypothèse 3 : les adhérents améliorent les performances techniques de leurs exploitations en pratique d'élevage

Cette hypothèse est satisfaite si les adhérents mettent en œuvre des itinéraires techniques adaptés à cet effet. Il était nécessaire de savoir les performances de chaque volet de son élevage.

- Quelle est votre performance actuelle en élevage ? (Remplir le tableau)

| Productions animales |                                  |           |       |        |              |                      |                   | Total<br><br>/20 |
|----------------------|----------------------------------|-----------|-------|--------|--------------|----------------------|-------------------|------------------|
| Animaux              | Variations d'effectifs sur un an |           |       |        |              |                      | Montant<br>ventes |                  |
|                      | Début                            | Naissance | Achat | Pertes | Consommation | Traitement<br>(coût) |                   |                  |
| Bovins               |                                  |           |       |        |              |                      |                   |                  |
| Caprins              |                                  |           |       |        |              |                      |                   |                  |
| Autres               |                                  |           |       |        |              |                      |                   |                  |
|                      | /2                               | /2        | /2    | /2     | /2           | /5                   | /5                |                  |

Le système de notation a encore été utilisé ici pour ce tableau.

- Participer au conseil a-t-il changé votre façon d'élever les animaux ?
- Les effectifs ont-ils évolué dans les activités d'élevage ?
- Le conseil vous a-t-il inspiré dans des pratiques nouvelles sur votre exploitation? Si oui quels types d'innovation réalisez vous ?
- Menez-vous des expérimentations sur votre exploitation ? Si oui quel(s) type(s)

### Hypothèse 4 : les adhérents améliorent les performances économiques globales de leurs exploitations

Il s'agit de savoir si :

- Les adhérents maîtrisent les résultats de l'exploitation (les dépenses, l'endettement, les investissements et les recettes sont connues) ;
- Les marges et les résultats de l'exploitation sont calculés systématiquement et la valeur du patrimoine de l'exploitation est connue ;
- Les adhérents élaborent leur budget prévisionnel ;
- Evaluation des marges brutes des différentes activités de l'exploitation

| Estimation Bilan Recettes/dépenses CE |         | Campagne en cours                   |         |
|---------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|
| Recettes activités                    | Montant | Dépenses activités                  | Montant |
| Ventes productions végétales          |         | Forfait SODECOTON                   |         |
| Vente animaux                         |         | Achats intrants directs             |         |
| Travail chez d'autres paysans         |         | Aliments et soins animaux           |         |
| Prêts des terres                      |         | Main d'œuvre et attelages           |         |
| Remboursement dettes                  |         | Dettes et crédits                   |         |
| Bénéfices activités extra-agricoles   |         | Location des terres                 |         |
| Dons perçue                           |         | Achat des terres                    |         |
| Intérêts sur épargne                  |         | Achat des animaux                   |         |
| <b>Total recettes activités (RA)</b>  |         | <b>Total dépense activités (DA)</b> |         |
| <b>Revenu monétaire disponible</b>    |         | <b>=RA-DA =</b>                     |         |

- Avez-vous budgétisé vos imprévus ?
- En cas de déficit que faites-vous ?

Les adhérents évaluent les différentes activités pour améliorer le résultat de l'exploitation

- Avez-vous d'autres sources de revenu autre que l'élevage et la production végétale ?  
Lesquelles ?

| Activités extra- agricoles de l'exploitant |             |         |                 |
|--------------------------------------------|-------------|---------|-----------------|
| Type activité                              | Responsable | Période | Bénéfice annuel |
| Commerce                                   |             |         |                 |
| Vente sous produits                        |             |         |                 |
| Autre                                      |             |         |                 |

Connaissant toutes les recettes et dépenses, la capacité d'autofinancement du producteur est calculé comme suit :

**Capacité d'autofinancement de l'exploitation = Recettes totales - Dépenses totales = . (FCFA)**

L'adéquation de la capacité d'auto-financement par rapport aux investissements et projets justifie le niveau de gestion de l'argent de l'exploitant.

**Hypothèse 5 : les adhérents prennent en compte l'environnement et accordent une importance particulière à la fertilité du sol**

Les adhérents améliorent la fertilité et la conservation des sols

*(La fumure organique est utilisée et il existe une stratégie de lutte contre l'érosion)*

- Comment faites-vous pour fertiliser vos sols ?
- Comment protégez-vous vos sols contre l'érosion ?

**Hypothèse 6 : les adhérents renforcent leur capacité sur l'ensemble de leur vie**

Les adhérents élaborent un projet de moyen/long terme

| Type de projet ou investissement | Durée | Réalisation | Coût (Fcfa) | Impact |
|----------------------------------|-------|-------------|-------------|--------|
|                                  |       |             |             |        |
|                                  |       |             |             |        |

- Est-il important pour vous de connaître votre coût de production végétale ? Pourquoi ?

### **Hypothèse 7 : les adhérents améliorent le niveau de vie de leur famille**

Les adhérents rationalisent l'utilisation de leurs revenus : Evolution des postes de dépenses (santé, scolarisation,...)

- Comment répartissiez-vous vos postes de dépenses familiales ? (Complétez le tableau)

| Type de dépenses | Dépenses obligatoires | Dépenses pouvant être reportées | Période | Montant |
|------------------|-----------------------|---------------------------------|---------|---------|
| Scolarité        |                       |                                 |         |         |
| Santé            |                       |                                 |         |         |
| Habitat          |                       |                                 |         |         |
| Autre            |                       |                                 |         |         |

### **Hypothèse 8 : les adhérents accroissent la sécurité alimentaire familiale**

Les adhérents améliorent la gestion des besoins alimentaires de la famille

Les besoins alimentaires de la famille sont stockés

- Comment faites-vous pour identifier les besoins en stock céréalier de la famille ?

- Maintenant, la sécurité alimentaire est-elle assurée ?

### **Hypothèse 9 : les adhérents renforcent la cohésion et la stabilité au sein de leurs familles**

Les adhérents améliorent la transparence au sein de leur famille

- Partagez-vous l'expérience du CEF avec toute la famille ? Pourquoi ?

- Cela vous aide-t-il dans la supervision des activités de l'exploitation ?

- Participer au conseil a-t-il changé votre façon d'encadrer la famille ?

- Comment faisiez-vous ? Et maintenant ?

## **B - Les effets indirects**

### **Hypothèse 10 : les exploitations voisines améliorent leurs pratiques et leurs performances**

Les producteurs voisins considèrent les adhérents comme des références

Les acquis du CEF sont diffusés aux exploitants voisins

-Avez- vous des entretiens avec vos voisins et amis concernant le CEF?

- Si oui de quoi parlez vous ?

- Comment vous considèrent-ils ?

- Pensez- vous qu'ils ont changé certaines de leurs pratiques ? Lesquelles ?

- Saviez-vous pourquoi ?

### **Hypothèse 11 : la pérennisation du dispositif est envisagée**

- Souhaiteriez-vous que le conseil bien qu'ayant pris fin reprenne et pourquoi ?

- Qu'est ce que le conseil n'a pas abordé et qui vous intéresse ?

- Etes-vous prêt à contribuer financièrement pour la formation ?

Le tableau 9 récapitule la grille d'analyse pour ces hypothèses.

**Tableau 9: Récapitulation de la grille d'analyse**

| Hypothèse : variables                                                                                           | Modalités qui constituent les critères retenus                                                                                                                                                                                                                                 | Appréciation variable alpha-numérique | Appréciation des variables numériques |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Les adhérents renforcent la gestion et l'organisation du système de l'exploitation                              | -Les adhérents organisent le travail, programment leurs activités sur l'exploitation et planifient leurs besoins<br>-Les adhérents affinent leur gestion des ressources humaines sur l'exploitation<br>-Les adhérents raisonnent leurs activités par rapport à leurs objectifs |                                       |                                       |
| Les adhérents anticipent les risques sur l'exploitation                                                         | -Les adhérents améliorent la gestion des risques sur l'exploitation                                                                                                                                                                                                            |                                       |                                       |
| Les adhérents prennent en compte l'environnement et accordent une importance particulière à la fertilité du sol | -Les adhérents améliorent la fertilité et la conservation des sols                                                                                                                                                                                                             |                                       |                                       |
| Les adhérents renforcent leur capacité sur l'ensemble de leur vie                                               | -Les adhérents élaborent un projet de moyen/long terme                                                                                                                                                                                                                         |                                       |                                       |
| Les adhérents améliorent le niveau de vie de leur famille                                                       | -Les adhérents rationalisent l'utilisation de leurs revenus                                                                                                                                                                                                                    |                                       |                                       |
| Les adhérents accroissent la sécurité alimentaire familiale                                                     | -Les adhérents améliorent la gestion des besoins alimentaires de la famille                                                                                                                                                                                                    |                                       |                                       |
| Les adhérents renforcent la cohésion et la stabilité au sein de leurs familles                                  | -Les adhérents améliorent la transparence au sein de leur famille                                                                                                                                                                                                              |                                       |                                       |
| La pérennisation du dispositif est envisagée                                                                    | Le souhait de la reprise de la démarche est exprimé par les CEF et les NCEF                                                                                                                                                                                                    |                                       |                                       |

Légende : CEF : exploitants ayant fait du conseil aux exploitations familiales ; NCEF : exploitants n'ayant pas fait du conseil aux exploitations familiales.

Appréciation variable alphanumérique. Les questions par rapport à chaque hypothèse feront l'objet d'une codification pour analyse puis l'hypothèse sera testée.

Appréciation variable numérique. (Système de notations) : somme des notes correspondant à l'hypothèse. L'hypothèse est validée si la note obtenue pour la variable est supérieur ou égale à la moyenne de la note totale de cette hypothèse.

## **Annexe 3. Témoignage de quelques paysans concernant le CEF**

**1-** Avant, je produisais au moins 30 sacs pour 4 personnes que j'avais à nourrir. Je mettais les 30 sacs dans le magasin sans me préoccuper de savoir combien en garder pour la nourriture de ma famille. Je prenais dans ces sacs pour boire mon bil-bil, et avant le mois de juillet, je me trouvais sans rien à la maison. Les enfants et ma femme se mettaient à pleurer la famine. Je me trouvais obligé de m'endetter auprès de ceux qui avaient des stocks. En juillet, je payais au moins trois fois le prix ; au lieu de 8 000 Fcfa, je payais 25 000 Fcfa/sac, plus 5 000 Fcfa d'intérêt, car je payais en sacs à la récolte. Pour les 2 sacs nécessaires pour les mois de juillet et août, je remboursais 7 sacs à la récolte. Avec le conseil de gestion, je connais que j'ai 4 personnes que je dois nourrir ; il me faut 1 sac/mois, donc 12 sacs pour l'année. A la récolte, je mets avec les imprévus 15 sacs de maïs de côté. Les 15 autres sacs, je les stocke pour les vendre quand le besoin se fera sentir et pour acheter le bil-bil avec des amis. En ce qui concerne le bilan, bon je ne le fais pas vraiment mais si on me demande de ressortir ce que j'ai gagné et dépensé à 60% cela sera proche .Ecrire est un problème trop difficile pour moi, bien que j'ai le niveau du primaire.

**2-** Au début, nos parents nous prenaient pour des gens qui partent à l'école des chiches s'il faut dire, si je peux m'exprimer ainsi. Le problème, c'était qu'ils ne connaissaient pas l'intérêt de ce conseil. Nous avons vite fait de les gagner car à la fin de chaque séance, notre animateur nous disait, vraiment s'il y avait moyen, de leur expliquer aussi en patois pour qu'on les touche afin qu'ils adhèrent aussi. A notre tour, lors des causeries en groupe, dans la famille, on essaie de leur expliquer ce que nous sommes en train de faire au sein du conseil. Ils ont vite compris et il y a beaucoup de gens, des oncles, des frères, des amis, là où moi je passe, je leur parle du conseil de gestion. Avec mon niveau d'étude actuelle je fais clairement mon bilan et toutes mes dépenses et entrées sont comptabilisées, sans vous mentir mon exploitation a beaucoup évolué. Je deviens un exploitant moderne qui est celui là qui a un but à atteindre au début de la campagne.

**3-** J'ai appris grâce au Conseil de gestion à faire des mesures. C'est ainsi que désormais nous savons quelle quantité de vivres il nous faut par an avec ma femme ; la campagne agricole est mieux gérée à cause des superficies "raisonnables" cultivées. La gestion des récoltes est ce qui me plaît le plus dans le Conseil de gestion. Car, un foyer où il règne la paix est celui qui a suffisamment de quoi manger tandis que dans un foyer où il manque à manger la femme ne rit pas, elle a toujours la figure attachée, les enfants ne font que pleurer.

**4-** Moi je n'ai pas été à l'école mais pour le conseil j'ai fait les trois ans bien qu'au départ je ne comprenais pas grand-chose. Tout se résume pour moi autour de la sécurité alimentaire, je sais exactement ce que ma famille consomme par an. Pour la gestion de l'argent, je ne dépense plus comme avant, je ne cultive pas des grandes superficies sans être rentable. De toute manière j'ai changé un peu. Si on pouvait reprendre l'enseignement sur les techniques culturales en introduisant les nouvelles cultures nous serons encore plus reconnaissants.



## **Annexe 4. Matrice de Halley *et al.*,**

# Matrice CEF: Effets et impacts

## Légende:

Prod: Producteur

RE: Responsable d'Exploitation

Cons: Conseiller

OP: Organisation Professionnelle

Cne: Commune

BDD: Base de données PADSE

RA: Revenu Agricole

PR: Prix de revient

PC: Plan de Campagne

FP: Fiche Parcellaire

JC: Journal de Caisse

FI: Fiche Inventaire

BT: Budget de Trésorerie

CUMO: Cahier d'Utilisation de la Main d'Œuvre

CUI: Cahier d'Utilisation des Intrants

FSC: Fiche de suivi de culture

FSY: Fiche de Synthèse

FS: Fiche de Stock

TFT: Tableau des Flux mensuels de Trésorerie

A: Annuel

2A: Sur 2 ans

E: Enquête

EC: Enquête complémentaire

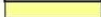
Ope: Opérateur

XXX

Pertinence?



Zone cotonnière Bénin



Mali (ZC+ON)

Indicateurs

Zone Cotonnière Burkina

| Critères d'impact                                                                                  | Indicateurs d'impacts                                                                                                                        | Critères d'effet                                                                                                                                                                                | Indicateurs d'Effets                                                                                      | Source                   | Collecte  | Enquêt<br>e | Freq | Hypothèse<br>critique                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------|-------------|------|----------------------------------------|
| <b>Hypothèses d'impact sur les systèmes d'exploitation</b>                                         |                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                           |                          |           |             |      |                                        |
| <u>Sur le plan organisationnel et de gestion</u>                                                   |                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                           |                          |           |             |      |                                        |
| <b>I.1. Les adhérents renforcent la gestion et l'organisation de leurs systèmes d'exploitation</b> | Les résultats de l'exploitation sont proches des objectifs fixés dans le plan de campagne (les écarts peuvent être expliqués le cas échéant) |                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                           | PC/Bilan/Prod            | Prod/Cons | E?          | A    |                                        |
|                                                                                                    | Type de solution recherchées en réponse aux contraintes organisationnelles et techniques identifiées sur l'exploitation                      |                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                           | Prod                     | Prod/Cons | E?          | A    |                                        |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              | ED.1.1. Les adhérents organisent le travail, programment leurs activités sur l'exploitation et planifient leurs besoins (semence, fumure, force de travail, matériel, calendrier culturale,...) | Le plan de campagne (ou la fiche parcellaire) est réalisé avant le démarrage des activités de la campagne | PC (FP)/Prod             | Prod/Cons |             | A    |                                        |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                 | La surface totale de l'exploitation est connue et parcellisée                                             | PC/ FI/ FP/ Prod         | Prod/Cons |             | A    |                                        |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                 | Les moyens matériels et financiers nécessaires aux activités sont prévus dans le plan de campagne         | PC/FP/BT/Prod            | Prod/Cons |             | A    |                                        |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              | ED.1.2. Les adhérents affinent leur gestion des ressources humaines sur l'exploitation (actifs temporaires, actifs salariés, actifs familiaux,...) au fil des campagnes                         | Les besoins de MO sont déterminés en fonction des activités                                               | PC/Prod                  | Prod/Cons |             | A?   |                                        |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                 | Evolution du ratio part de travail de la famille/ travail total                                           | FSC/ IC/ BDD Bénin/Prod  | Prod/Cons |             | A    | Non exploitation des membres familiaux |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                 | Evolution des outils de travail utilisés sur l'exploitation                                               | FI/PC/Prod               | Prod/Cons |             | 2A   | Situation de départ connue             |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                 | Présence du responsable d'exploitation lors des opérations culturales importantes                         | Prod/Cons                | Prod/Cons | E           | A    |                                        |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              | ED.1.3. Les adhérents raisonnent leurs activités par rapport à leurs objectifs                                                                                                                  | Des objectifs prévisionnels sont fixés dans le plan de campagne                                           | PC                       | Prod/Cons |             | A    | Absence d'aléas                        |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                 | La comparaison des marges brutes est utilisée pour le choix des activités                                 | BT/Prod                  | Prod/Cons |             | A    |                                        |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                 | Evolution de la part vivrier/rente dans le revenu de l'exploitation                                       | CR/ Bilan/BDD Bénin/Prod | Prod/Cons |             | A    |                                        |
| <b>I.2. Les adhérents anticipent les risques sur l'exploitation</b>                                | Les activités sont diversifiées sur l'exploitation                                                                                           |                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                           | PC/Prod                  | Prod/Cons |             | A    |                                        |
|                                                                                                    | Des imprévus sont budgétisés                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                           | PC/BT/Prod               | Prod/Cons |             | A    |                                        |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              | ED.2.1. Les adhérents améliorent la gestion des risques sur l'exploitation                                                                                                                      | Des alternatives aux aléas prévisibles sont anticipées dans le plan de campagne (climat, parasites,...)   | PC/Prod                  | Prod/Cons | EC          | A    |                                        |
|                                                                                                    |                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                           |                          |           |             |      |                                        |

| Critères d'impact                                                                                                 | Indicateurs d'impacts                                          | Critères d'effet                                                                      | Indicateurs d'Effets | Source         | Collecte      | Enquête | Freq                 | Hypothèse critique           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|---------------|---------|----------------------|------------------------------|
| Sur le plan technique                                                                                             |                                                                |                                                                                       |                      |                |               |         |                      |                              |
| 13. Les adhérents améliorent les performances techniques de leurs exploitations                                   | Evolution des rendements par hectare                           |                                                                                       |                      | FSC/CR/JC/Prod | Prod/Cons/BDD |         | A                    | absence d'aléas - Référence  |
|                                                                                                                   | Evolution des effectifs de bétail dans les activités d'élevage |                                                                                       |                      | CR/FP/JC/Prod  | Prod/Cons/BDD |         | A                    | Absence maladies - Référence |
|                                                                                                                   | Evolution des coûts de production des produits transformés     |                                                                                       |                      | CR/JC/FL/Prod  | Prod/Cons/BDD |         | A                    | Référence connue             |
|                                                                                                                   |                                                                |                                                                                       |                      |                |               |         |                      |                              |
| ED.3.1. Les adhérents mettent en œuvre des itinéraires techniques adaptés et améliorent leurs pratiques d'élevage |                                                                | Chaque étape des itinéraires techniques définis est respectée                         | FSC/PC/FP/CU MO/Prod | Prod/Cons      | E             | A       |                      |                              |
|                                                                                                                   |                                                                | Les adhérents mettent en pratique les formations reçues                               | Prod                 | Cons           | E             | 2A      |                      |                              |
|                                                                                                                   |                                                                | Des soins zootechniques et vétérinaires sont apportés dans les activités d'élevage    | JC/BDD Bénin         | Prod/Cons      |               | A       |                      |                              |
| ED.3.2. Les adhérents intensifient leurs systèmes de production                                                   |                                                                | La productivité du sol est améliorée                                                  | CR/Prod              | Prod/Cons      |               | A       |                      |                              |
| ED.3.3. Les adhérents rationalisent et améliorent l'utilisation des intrants                                      |                                                                | Les besoins en intrants sont exprimés et utilisés spécifiquement sur chaque culture   | PC/FS/CU/Prod        | Prod/Cons      |               | A       |                      |                              |
| ED.3.4. Les adhérents recherchent des améliorations sur leurs exploitations                                       |                                                                | Type d'expérimentations menées sur l'exploitation                                     | Prod                 | Prod/Cons      | E             | 2A      |                      |                              |
|                                                                                                                   |                                                                | Nombre d'adhérents volontaires impliqués dans l'exécution des protocoles de recherche | Cons/orga recherche  | Prod/Cons      |               | 2A      | Institut à proximité |                              |
| ED.3.5. Les adhérents valorisent des savoirs locaux adaptés                                                       |                                                                | Type d'adoption sur l'exploitation                                                    | Prod                 | Prod/Cons      | E?            | 2A      |                      |                              |

| Critères d'impact                                                                                 | Indicateurs d'impacts                                          | Critères d'effet | Indicateurs d'Effets | Source         | Collecte | Enquêt<br>e | Freq | Hypothèse<br>critique |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------|----------------------|----------------|----------|-------------|------|-----------------------|
| <u>Sur le plan économique et financier</u>                                                        |                                                                |                  |                      |                |          |             |      |                       |
| <b>I.4. Les adhérents améliorent les performances économiques globales de leurs exploitations</b> | <i>Evolution des résultats des activités de l'exploitation</i> |                  |                      | CR/bilan/Prod  | BDD      | EC          | A    | Référence connue      |
|                                                                                                   | Evolution de la rémunération journalière du travail agricole   |                  |                      | BDD Bénin/Prod | BDD      |             | A    | Référence connue      |

|  |                                                                                                                  |                                                                                             |                         |               |    |    |                            |
|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------|----|----|----------------------------|
|  | ED.4.1. Les adhérents maîtrisent les résultats de l'exploitation                                                 | Les marges et les résultats de l'exploitation sont calculés systématiquement                | CR/bilan/BDD Bénin/Prod | Prod/Cons/BDD |    | A  |                            |
|  |                                                                                                                  | La valeur du patrimoine de l'exploitation est connue                                        | bilan/PI                | Prod/Cons     |    | A  |                            |
|  |                                                                                                                  | Les échéances de remboursement des crédits sont respectées                                  | Prod                    | Prod/Cons     |    | A  |                            |
|  | ED.4.2. Les adhérents élaborent leur budget prévisionnel                                                         | Le budget prévisionnel de l'exploitation est élaboré                                        | BT/Prod                 | Prod/Cons     |    | A  |                            |
|  |                                                                                                                  | Les dépenses, l'endettement, l'investissement et les recettes sont prévues et provisionnées | JC/BT/PSC/TPT           | Prod/Cons     |    | A  |                            |
|  | ED.4.3. Les adhérents évaluent les différentes activités pour améliorer le résultat économique de l'exploitation | Analyse de l'évolution des marges brutes par activités                                      | CR/JC/Prod              | Prod/Cons     |    | A  | Situation de départ        |
|  |                                                                                                                  | Evolution de la part revenu agricole/non agricole                                           | CR/bilan/Prod           | BDD           | E  | A  | Act. Non agricoles connues |
|  | ED.4.4. Les adhérents rationalisent leur crédit                                                                  | Les besoins de financement en lien avec la CAF sont déterminés                              | CR/bilan/Prod           | Prod/Cons     |    | A  |                            |
|  |                                                                                                                  | Taux dossiers de crédit acceptés/présentés                                                  | Prod                    | Cons/IMF      |    | 2A |                            |
|  | ED.4.5. Les adhérents rationalisent leurs investissements                                                        | Type d'investissements réalisés sur l'exploitation                                          | JC/PI/Prod              | Prod/Cons     | E  | A  |                            |
|  |                                                                                                                  | Adéquation de la capacité d'auto-financement par rapport aux investissements                | CR/Bilan/JC             | Prod/Cons     |    | A  |                            |
|  | ED.4.6. Les adhérents cherchent à améliorer leurs conditions de ventes                                           | Type de stratégies d'amélioration des conditions de vente                                   | PS/JC/Prod              | Prod/Cons     | EC | A  |                            |
|  |                                                                                                                  | Les transactions commerciales s'effectuent dans la confiance et sont structurées            | Contrats                | Prod/Cons     | E  | A  |                            |

Sur le plan environnemental

|                                                                                                                               |                                                                                                          |  |  |         |           |   |    |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|---------|-----------|---|----|--|
| <b>I.5. Les adhérents prennent en compte l'environnement et accordent une importance particulière à la fertilité des sols</b> | Type de techniques d'entretiens de la fertilité des sols adopté                                          |  |  | Prod    | Prod/Cons | E | 2A |  |
|                                                                                                                               | Méthode d'utilisation de pesticides adoptée                                                              |  |  | Prod    | Prod/Cons | E | 2A |  |
|                                                                                                                               | Type de techniques adaptées (SCV, agro-foresterie, rotations avec légumineuses, graminées, ...) adoptées |  |  | PC/Prod | Prod/cons |   | A  |  |

|  |                                                                           |                                                     |           |           |  |   |  |
|--|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------|-----------|--|---|--|
|  | ED.5.1. Les adhérents améliorent la fertilité et la conservation des sols | La fumure organique est utilisée                    | Adhérents | Prod/Cons |  | A |  |
|  |                                                                           | Type de stratégie de lutte contre l'érosion adoptée | Prod      | Prod/Cons |  | A |  |

| Critères d'impact                                                                          | Indicateurs d'impact                                                                                                                                                                                                                                             | Critères d'effet                                                                   | Indicateurs d'Effets                                                                  | Source          | Collecte  | Enquête | Freq | Hypothèse critique     |  |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------|---------|------|------------------------|--|--|
| <b>Hypothèses d'impact sur le producteur et sa famille</b>                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
| <u>Sur le plan du renforcement de capacités général à moyen et long terme</u>              |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
| <b>I.6. Les adhérents renforcent leurs capacités sur l'ensemble de leur vie</b>            | Le dispositif est "récent" en Afrique et les effets sont différés, aussi il paraît délicat de proposer des critères sérieux d'évaluation. Des indicateurs seront définis ultérieurement (étude de cas représentatives? Trajectoires d'exploitations consolidées) |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  | ED 6.1. Les adhérents élaborent un projet de moyen/long terme                      | Un projet de moyen/long terme existe                                                  | Prod            | Prod/Cons | E       | 2A   | Limite marché, aspects |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  | ED 6.2. Les adhérents renforcent leurs capacités                                   | Maîtrise du calcul et de la gestion                                                   | Prod            | Prod/cons |         | 2A   |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    | Maîtrise de l'alphabétisation (expression orale et écrite)                            | Prod            | Prod/cons |         | 2A   |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  | ED 6.3. Les adhérents disposent d'éléments pour améliorer leurs                    | Maîtrise de la structure des coûts de production d'un produit                         | CR/Prod         | Prod/cons |         | A    |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  | ED 6.4. Les adhérents entreprennent des démarches pour réaliser leur projet        | Nombre de demandes de formations techniques précises ou de recours à des spécialistes | Cons            | Prod/Cons |         | A    |                        |  |  |
| <u>Sur le plan familial</u>                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
| <b>I.7. Les adhérents améliorent le niveau de vie de leurs familles</b>                    | Evolution des dépenses pour la famille (logement, scolarisation, santé, transport, eau, habillement, ...)                                                                                                                                                        |                                                                                    |                                                                                       | JC              | Prod/Cons |         | A    | détail des dépenses    |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  | ED 7.1. Les adhérents rationalisent l'utilisation de leurs revenus                 | Evolution des postes de dépenses de la famille                                        | BT/JC/Prod      | Prod/Cons |         | A    |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
| <b>I.8. Les adhérents accroissent la sécurité alimentaire familiale</b>                    | Les besoins alimentaires de la famille sont annuellement déterminés et préservés                                                                                                                                                                                 |                                                                                    |                                                                                       | FSC/FS/Prod     | Prod/Cons |         | A    |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  | ED 8.1. Les adhérents améliorent la gestion des besoins alimentaires de la famille | Les besoins alimentaires de la famille sont stockés                                   | général/FS/Prod | Prod/Cons |         | A    |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
| <b>I.9. Les adhérents renforcent la cohésion et la stabilité au sein de leurs familles</b> | Les avis des « dépendants » sont pris en compte dans la définition des stratégies                                                                                                                                                                                |                                                                                    |                                                                                       | Prod/famille    | Prod/Cons | E       | 2A   | statut                 |  |  |
|                                                                                            | Les enseignements du conseil (tout ou en partie) sont diffusés auprès de la famille                                                                                                                                                                              |                                                                                    |                                                                                       | Prod/famille    | Prod/Cons | E       | 2A   |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  | ED 9.1. Les adhérents améliorent la transparence au sein de leur famille           |                                                                                       | Prod            | Prod/Cons | E       | A    |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                    |                                                                                       |                 |           |         |      |                        |  |  |

| Critères d'impact                                                                        | Indicateurs d'impacts                                                                                        | Critères d'effet                                                                | Indicateurs d'Effets                                                                                                              | Source                   | Collecte         | Enquête   | Freq      | Hypothèse critique |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------|-----------|-----------|--------------------|
| <b>Hypothèses d'impact sur le contexte direct de l'exploitant</b>                        |                                                                                                              |                                                                                 |                                                                                                                                   |                          |                  |           |           |                    |
| <u>Par rapport aux exploitations voisines</u>                                            |                                                                                                              |                                                                                 |                                                                                                                                   |                          |                  |           |           |                    |
| <b>I.10. Les exploitations voisines améliorent leurs pratiques et leurs performances</b> | <i>Type d'informations échangées et conseils apportés par l'adhérent</i>                                     |                                                                                 |                                                                                                                                   | <i>Voisins/Prod</i>      | <i>Prod/Cons</i> | <i>E</i>  | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              | EI.10.1. Les producteurs voisins considèrent les adhérents comme des références | <i>Nombre de visites sur l'exploitation de l'adhérent</i>                                                                         | <i>Prod</i>              | <i>Prod/Cons</i> |           | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              |                                                                                 | <i>Types d'information et conseils apportés par l'adhérent à son voisin</i>                                                       | <i>Prod/Cons/voisins</i> | <i>Prod/Cons</i> | <i>E?</i> | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              |                                                                                 | <i>Les prix de vente des produits calculés par les adhérents sont utilisés au niveau du village</i>                               | <i>Voisins/Prod</i>      | <i>Prod/Cons</i> |           | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              |                                                                                 | <i>Un référentiel technico-économique (formel ou informel) ou des fiches techniques utiles pour la collectivité sont élaborés</i> | <i>Prod/Cons</i>         | <i>Prod/Cons</i> |           | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              | EI.10.2. Les acquis du CEF sont diffusés aux exploitants voisins                | <i>Types d'outils du CEF maîtrisés par des producteurs voisins</i>                                                                | <i>Voisins/Prod</i>      | <i>Prod/Cons</i> | <i>E</i>  | <i>2A</i> |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              |                                                                                 | <i>Nombre d'adhérents par groupe CEF devenus animateur-relais</i>                                                                 | <i>Cons</i>              | <i>Cons</i>      |           | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              |                                                                                 | <i>Nombre de groupes effectifs par conseiller (ou AR) hors objectifs contractuels</i>                                             | <i>Cons/AR</i>           | <i>Cons/AR</i>   |           | <i>A</i>  |                    |
| <b>I.11. Des initiatives collectives villageoises sont initiées par les adhérents</b>    | <i>Types d'initiatives créées</i>                                                                            |                                                                                 |                                                                                                                                   | <i>Prod/Cons</i>         | <i>Prod/Cons</i> | <i>E?</i> | <i>2A</i> |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              | EI.11.1. Augmentation du nombre d'initiatives collectives d'initiatives         | <i>Nombre de groupes formés pour répondre à un besoin précis</i>                                                                  | <i>Prod/Cons</i>         | <i>Prod/Cons</i> |           | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              |                                                                                 | <i>Type d'initiatives collectives créées</i>                                                                                      | <i>Prod/Cons</i>         | <i>Prod/Cons</i> |           | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              |                                                                                 | <i>Nombre d'adhérents au sein du groupe</i>                                                                                       | <i>Prod</i>              | <i>Prod</i>      |           | <i>A</i>  |                    |
| <u>Par rapport à son environnement professionnel</u>                                     |                                                                                                              |                                                                                 |                                                                                                                                   |                          |                  |           |           |                    |
| <u>Par rapport aux OP</u>                                                                |                                                                                                              |                                                                                 |                                                                                                                                   |                          |                  |           |           |                    |
| <b>I.12. Les OP améliorent leur fonctionnement grâce aux implications des adhérents</b>  | <i>Nombre de fois où il est fait appel au producteur pour ses qualités de gestionnaire</i>                   |                                                                                 |                                                                                                                                   | <i>OP/Prod</i>           | <i>Prod/Cons</i> | <i>E</i>  | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          | <i>Questionnement du producteur sur le fonctionnement de l'OP (textes statutaires, comptes, bilans, ...)</i> |                                                                                 |                                                                                                                                   | <i>OP/Prod</i>           | <i>Prod/Cons</i> | <i>E</i>  | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          | <i>Pourcentage d'adhérents dans les faïtières d'OP</i>                                                       |                                                                                 |                                                                                                                                   | <i>OP/Prod</i>           | <i>Prod/Cons</i> | <i>EC</i> | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          | <i>Type de modifications apportées dans l'OP</i>                                                             |                                                                                 |                                                                                                                                   | <i>OP/Prod</i>           | <i>Prod/Cons</i> | <i>E</i>  | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          | <i>Des changements sont apparus dans la gestion des biens de l'OP depuis la nomination des adhérents</i>     |                                                                                 |                                                                                                                                   | <i>OP/Prod</i>           |                  | <i>E</i>  | <i>2A</i> |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              | EI.12.1. Le fonctionnement des OP s'améliore                                    | <i>Evolution du pourcentage d'adhérents membres de l'OP</i>                                                                       | <i>Prod/Cons/OP</i>      | <i>Prod/Cons</i> |           | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              |                                                                                 | <i>Evolution du nombre d'adhérents du groupe élus dans les bureaux d'OP</i>                                                       | <i>Prod/Cons/OP</i>      | <i>Cons</i>      |           | <i>A</i>  |                    |
|                                                                                          |                                                                                                              |                                                                                 | <i>Type de responsabilités dans l'OP</i>                                                                                          | <i>Prod/Cons/OP</i>      | <i>OP</i>        |           | <i>A</i>  |                    |

| Critères d'impact                                                                        | Indicateurs d'impacts                                                                                               | Critères d'effet                                                                                   | Indicateurs d'Effets                                                                                                                 | Source                               | Collecte    | Enquêt<br>e | Freq | Hypothèse<br>critique                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------|-------------|------|-------------------------------------------|
| Par rapport aux filières                                                                 |                                                                                                                     |                                                                                                    |                                                                                                                                      |                                      |             |             |      |                                           |
| I.13. La structuration des filières est renforcée du fait de l'implication des adhérents | Evolution de la production                                                                                          |                                                                                                    |                                                                                                                                      | Prod/Organe pilote de la filière     | Stats coton | EC          | A    | aléas - possibilité distinction adhérents |
|                                                                                          |                                                                                                                     | El.13.1. Les informations relatives aux marchés et aux filières sont connus par les adhérents      | Les calculs des coûts de production (ou de la formation des prix) sont utilisés dans la négociation avec les partenaires économiques | Prod/Cons/OP/partenaires économiques | Prod/cons   |             | A    |                                           |
|                                                                                          |                                                                                                                     |                                                                                                    | Des éléments comptables sont avancés dans les négociations avec les partenaires financiers                                           | Prod/Cons/OP/banques et SFD          | Prod/Cons   |             | A    |                                           |
|                                                                                          |                                                                                                                     |                                                                                                    | Nombre de fois où les adhérents sont responsabilisés comme agents de diffusion des messages                                          | prod/cons                            |             |             | A    |                                           |
|                                                                                          |                                                                                                                     |                                                                                                    | Types de négociation menées avec les partenaires                                                                                     | Prod                                 | Prod/cons   |             | A    |                                           |
| Par rapport aux autorités publiques nationales ou locales                                |                                                                                                                     |                                                                                                    |                                                                                                                                      |                                      |             |             |      |                                           |
| I.14. Les politiques agricoles s'élaborent avec la participation des adhérents           |                                                                                                                     |                                                                                                    |                                                                                                                                      |                                      |             |             |      |                                           |
|                                                                                          |                                                                                                                     | El.15.1. Les négociations avec les partenaires institutionnels (Etat, commune,...) sont améliorées | Nombre de sollicitations pour participer à des séances de concertation                                                               | Prod/Cons/OP/PI                      | Prod/cons   |             | A    |                                           |
|                                                                                          |                                                                                                                     |                                                                                                    | Nombre de sollicitations des adhérents comme interlocuteurs d'organisation extérieures au village                                    | Prod/cons/orga                       | Prod/cons   |             | A    |                                           |
|                                                                                          |                                                                                                                     |                                                                                                    | Types de négociations menées avec les partenaires institutionnelles (Etat, commune,...)                                              | Prod/Cons                            | Prod/cons   |             | A    |                                           |
| Par rapport au village et à la collectivité locale                                       |                                                                                                                     |                                                                                                    |                                                                                                                                      |                                      |             |             |      |                                           |
| I.15.Des institutions administratives ou socio-communautaire (mairies,                   | Type de responsabilités des adhérents dans les structure sociales (clubs, lieux de cultes, postes de santé,...) et  |                                                                                                    |                                                                                                                                      | Prod                                 | Prod/Cons   | E           | A    |                                           |
|                                                                                          | Pourcentage d'adhérents du groupe à avoir pris fonction dans une infrastructure socio-communautaires ou des entités |                                                                                                    |                                                                                                                                      | Cons                                 | Cons        |             | A    |                                           |
|                                                                                          | Des changements sont apparus dans la gestion des biens publics depuis la nomination des adhérents                   |                                                                                                    |                                                                                                                                      | Village                              |             | E           | 2A   |                                           |
|                                                                                          |                                                                                                                     | El.15.1. Le fonctionnement d'entités socio-communautaire ou administratives est amélioré           | Nombre d'adhérents sollicités pour leurs qualités de gestionnaire                                                                    | Prod/Cons                            | Prod/Cons   | E           | 2A   |                                           |



| Critères d'impact                                                                          | Indicateurs d'impacts                                                      | Critères d'effet | Indicateurs d'Effets | Source        | Collecte    | Enquête   | Freq | Hypothèse critique |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------|---------------|-------------|-----------|------|--------------------|
| <b>Hypothèses d'impact sur le dispositif</b>                                               |                                                                            |                  |                      |               |             |           |      |                    |
| <b>I.16. La pérennisation du dispositif s'envisage par l'implication des adhérents</b>     | Type de solutions recherchées pour pérenniser le dispositif                |                  | Prod/Cons            | Prod/Cons/Op  | E           |           |      |                    |
|                                                                                            | Régularité du versement de la contribution au fonctionnement du dispositif |                  | Prod                 | Prod/OP/Con   | E           | 2A        |      |                    |
|                                                                                            | <i>Nombre de demandes en attente</i>                                       |                  | <i>Cons</i>          | <i>Cons</i>   |             | <i>A</i>  |      |                    |
|                                                                                            | <i>L'OP ou la commune promeuvent le CEF</i>                                |                  | <i>OP/Cne</i>        | <i>OP/Cne</i> | E           | <i>2A</i> |      |                    |
| <b>I.17. Le pilotage du dispositif est amélioré du fait de l'implication des adhérents</b> |                                                                            |                  |                      |               | Implication |           |      |                    |
|                                                                                            | Nombre de propositions formulées pour l'amélioration des outils            |                  | Prod/Cons            | Prod/Cons     | EC          |           |      |                    |
|                                                                                            | Nombre de propositions pour la tenue de formations techniques              |                  | Prod/cons            | Prod/Cons     | EC          |           |      |                    |
|                                                                                            | <i>La liste nominative du groupe est tenue à jour (stabilité)</i>          |                  | <i>Cons</i>          | <i>Cons</i>   | <i>EC</i>   |           |      |                    |